

Les monuments mégalithiques de la région d'Avrillé

L'Association Vendéenne de Géologie (AVG) et le Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques (GVEP) ont organisé conjointement deux journées de visite des monuments mégalithiques de la région d'Avrillé. Cette région est une des plus riches en monuments de toute la province mégalithique du centre-ouest atlantique. La première journée, le 10 juin 2018, concernait les aspects archéologiques sur les implantations, les données architectoniques et la chronologie des édifications successives des monuments. La seconde journée, le 24 juin 2018, présentait l'environnement géologique, l'origine des monolithes selon leurs compositions pétrographiques avec une application par l'observation d'édifices mégalithiques remarquables.

Journée de terrain conjointe de l'AVG et du GVEP

24 juin 2018

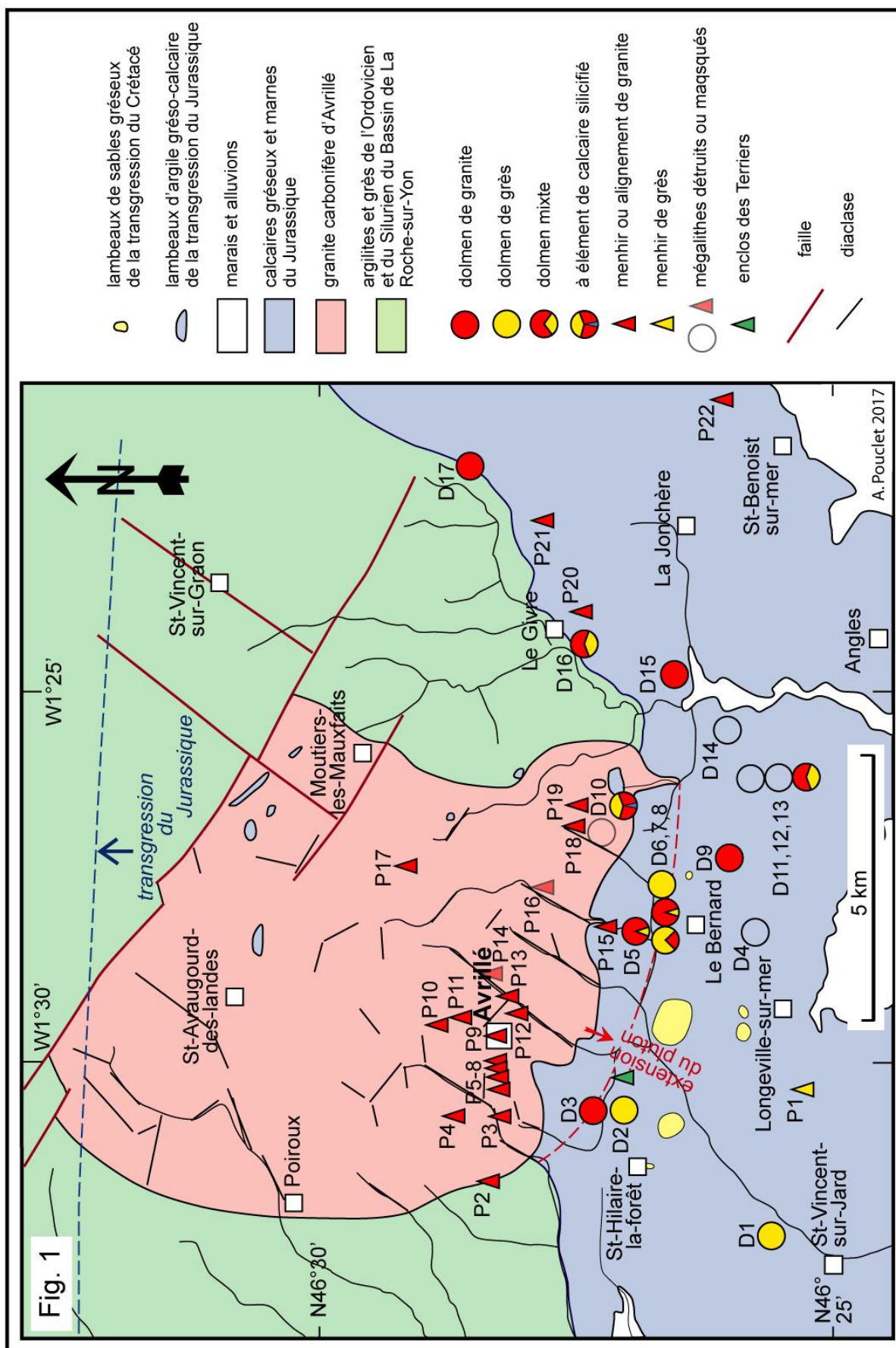
Cette seconde journée commence à Avrillé face au Roi des Menhir improprement appelé le menhir du Camp de César. Nous nous intéressons à l'environnement géologique de la région mégalithique d'Avrillé/Le Bernard qui s'étend sur une dizaine de kilomètres autour de ces deux cités, aux confins du bocage et de la plaine calcaire au sud-ouest de la Vendée littorale. C'est la nature des roches utilisées par les architectes des monuments du Néolithique qui justifie notre attention, mais aussi la façon dont ces roches se présentent à l'affleurement avant d'être mises en œuvre. Dans cette optique, nous examinons successivement quelques monuments parmi les plus remarquables, dans deux sites à Avrillé (le Roi des Menhirs et la Fontaine Saint-Gré), deux sites près du Bernard (Savatole et La Frébouchère), un site à l'est du Bernard (La Cour du Breuil), un site plus au nord-est (Les Pierres Folles) et un dernier site en limite est du Bernard (Le Pey Fontaine). Cette revue nous permettra de discuter des conditions d'implantation des édifices en fonction de la disponibilité des blocs rocheux, du choix de ces blocs et de leurs éventuels transports.

En raison de l'importance du sujet et de l'abondance de la documentation, le rapport de cette journée de terrain est présenté en deux parties. La première partie concerne le contexte géologique, la pétrographie, la formation des monolithes et l'observation des sites 1 (Avrillé), 2 (Fontaine Saint-Gré), 3 (Savatole) et 4 (La Frébouchère). La seconde partie concerne l'observation des sites 4 (La Cour du Breuil), 5 (Les Pierres Folles) et 6 (Le Pey Fontaine), la discussion, la conclusion et les annexes.

PREMIERE PARTIE

1 - Contexte géologique du secteur d'Avrillé-Le Bernard (Figure 1)

Le secteur d'Avrillé-Le Bernard est remarquable par une importante concentration d'édifices mégalithiques : dolmens et pierres levées ou menhirs. Selon [Benéteau *et al.* \(2000\)](#), on compte, sur 68 sites, 26 dolmens, 32 alignements de plus de deux pierres et 41 pierres levées isolées. En outre, [Bresson \(1980\)](#) puis [Poissonnier \(1997\)](#) signalent la disparition de beaucoup d'édifices, soit débités pour la construction, soit transportés. Le secteur concerné est localisé est-ouest entre



La Jonchère et St-Hilaire-la-Forêt, soit 12 km, et nord-sud entre le nord d'Avrillé et Angles, Longeville et St-Vincent-sur-Jard en limite du marais, soit 7 km.

Géologiquement, ce secteur occupe la bordure sud du **massif granitique d'Avrillé** et sa couverture transgressive du Jurassique (**Figure 1**). Le massif d'Avrillé est un pluton mis en place au Carbonifère moyen (Béchenec *et al.*, 2010) dans le bassin sédimentaire cambro-silurien de La Roche-sur-Yon (Pouclet *et al.*, 2017). De forme presque quadrangulaire, il s'étend sur 10 km en direction nord-sud, entre le nord de St-Avaugourd-des-Landes et le sud d'Avrillé, et 9 km en direction est-ouest, entre Les Moutiers-les-Mauxfaits et Poiroux. Avrillé est situé à 1,5 km de la bordure sud du massif. Le pluton est intrusif dans les sédiments argilo-gréseux plissés et faiblement métamorphisés du **bassin de La Roche-sur-Yon**. Le massif est limité au nord par une grande faille normale orientée SE-NW soulignée par un filon de quartz. Il est recouvert au sud par l'extension actuelle des terrains du Jurassique. En réalité, la transgression jurassique s'est étendue vers le nord et a recouvert tout le massif comme l'indiquent divers résidus d'argiles, grès et lambeaux calcaires datés par leurs fossiles. L'extension actuelle du Jurassique est une limite d'érosion. Le granite s'étend au sud sur plus d'1 km sous cette limite, jusqu'au contact avec les formations métasédimentaires que l'on voit apparaître dans la falaise littorale du Payré. Bien évidemment, toute la surface du massif est recouverte par une couche d'arène granitique d'épaisseur variable selon le relief.

La **transgression du Jurassique** s'apparente à une vaste inondation marine sur un domaine continental initialement aplani. Il y a peu d'action érosive et les dépôts de base sont à dominante argileuse avec quelques sables grossiers et galets anguleux. Rapidement une sédimentation calcaire vient tout recouvrir, d'abord un peu sableuse, puis avec des alternances marneuses. Ce type de formation ne donne guère de blocs rocheux, sauf dans des secteurs faillés ou une activité hydrothermale a silicifié les roches. C'est ce que l'on constate sur le littoral de St-Vincent-sur-Jard au Payré et, localement, dans la plaine calcaire et sur le granite.

La mer s'est retirée à la fin du Jurassique sous un double effet climatique et tectonique. Une nouvelle **transgression marine** s'avance au **début du Crétacé supérieur** sur un relief accusé. Le dépôt de base est fait de blocs et de graviers aussitôt recouvert par une épaisse couche de sable marin et éolien. Cette formation est visible dans le bassin d'Aquitaine et dans le bassin de Challans où elle a été datée du Cénomanien. Elle a été érodée sur l'essentiel de la Vendée littorale. Mais il en reste de nombreux témoins, sous forme de placages sableux et de dalles de grès résultant de la silicification des dunes de sable. Cette grésification est banale et bien illustrée avec les grès de Fontainebleau.

Les blocs résiduels sont connus sous le nom de « grès ladères ». Très abondants dans la plaine calcaire, ils sont aussi présents sur le massif granitique comme au Plessis. Les lambeaux signalés sur la carte géologique (Ters et Gabilly, 1986) sont nettement sous-évalués. Sur les photos aériennes, les rochers de grès sont fréquents dans les prés qui, pour cette raison n'ont pas pu être mis en culture. Des affleurements kilométriques occupent tous les sommets des collines entre St-Hilaire-la-Forêt, Longeville et Le Bernard.

L'appellation de « grès ladères » n'est pas seulement vendéenne. Nous la retrouvons pour des blocs de grès utilisés dans des édifices mégalithiques de Bretagne dans le Morbihan, où il n'y a pas que du granite, mais aussi dans la région chartraine, entre Chartres, Orléans et Beaugency, en pays calcaire, toujours pour des pierres de dolmens. Dans ces diverses régions, ils sont attribués à une ancienne couverture sableuse de l'Eocène ou Oligocène. Il semblerait que le terme de « ladère » soit donné aux blocs de grès en raison de leur utilisation dans les dolmens. Ce terme viendrait de deux mots celtiques ou pré-celtiques associés : « lach » et « der » qui signifieraient « pierre sacrée » (Mém. Soc. Roy. France, Paris, 1820, p. 164, dans le site books.google.fr).

2 - Pétrographie des roches des monuments mégalithiques

Les roches utilisées pour les édifices mégalithiques sont en majorité le granite d'Avrillé, secondairement le grès de la couverture démantelée attribuée au Crétacé, et, rarement, du calcaire silicifié du Jurassique.

2.1. Le granite d'Avrillé

Le **granite** est reconnaissable par sa texture grenue assez grossière et le plus souvent agrémentée de gros cristaux de feldspath blanchâtre en tablettes. Il a été intensément exploité en carrière à proximité immédiate d'Avrillé. Ces carrières sont maintenant comblées ou inondées, mais les roches extraites peuvent avantageusement être examinées dans les constructions en pierres taillées comme les montants et les linteaux des portes et fenêtres. C'est le cas précisément pour le bâtiment de la mairie dans le parc du Roi des Menhirs. Sur toute la bordure sud du massif où les mégalithes abondent, les carrières abandonnées sont peu accessibles, mais les affleurements rocheux sont omniprésents, sur les reliefs comme dans les vallées encombrées de boules de granite.

Dans le pluton d'Avrillé nous distinguons quatre faciès pétrographiques.

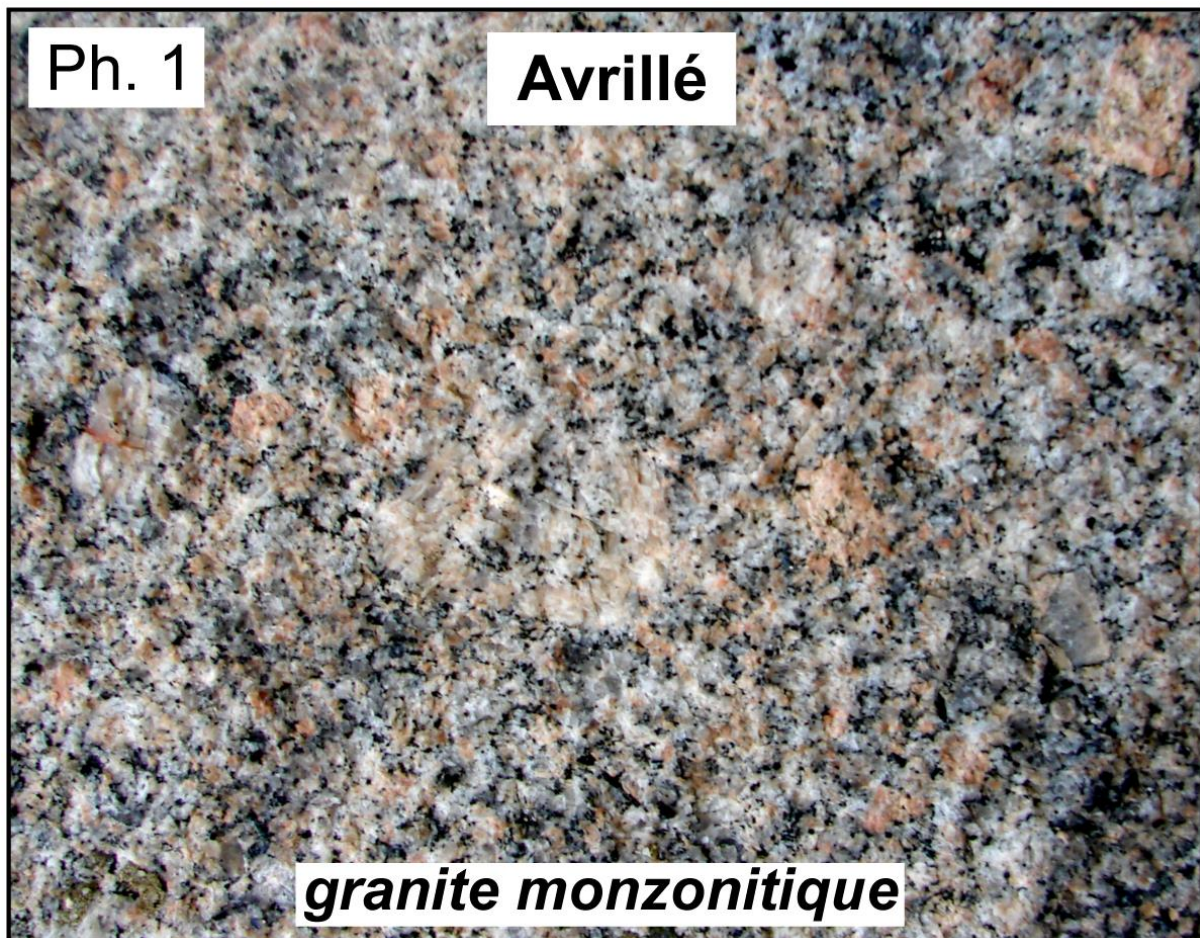
1 – Granite monzonitique à biotite. Ce granite est constitué de quartz, feldspath et mica noir, selon une texture grenue à grains moyens (2 à 5 mm). Le feldspath comprend deux variétés chimiques donnant deux espèces minérales : le feldspath potassique et le feldspath calcosodique appelé plagioclase (**Ph. 1**). Ces deux espèces de feldspath sont en proportions équivalentes, ce qui justifie l'appellation de monzonitique. Très souvent, mais pas toujours, le feldspath potassique est coloré en rose et montre des plans de cassure ou clivages d'aspect miroitant blanc opalescent, tandis que le plagioclase est de couleur blanche terne et d'aspect porcelané. Parfois, mais pas dans le granite d'Avrillé, le plagioclase prend une couleur vert pâle. Ce faciès pétrographique est localement faiblement enrichi en petits porphyroblastes de feldspath potassique allant de 1 à 1,5 cm, notamment dans le secteur d'Avrillé (**Ph. 2**). Cette variété faiblement porphyroïde est particulièrement bien représentée par le Roi des Menhirs d'Avrillé (**Ph. 3**). Elle forme également le menhir sud de l'Alignement du Plessis. Les porphyroblastes sont des cristaux de plus grande taille que celle du grain moyen de la roche. Ils sont parfois improprement appelés phénocristaux. Mais, à la différence des phénocristaux qui doivent leur développement à une cristallisation précoce et antérieure à celle des petits cristaux de la mésostase ou matrice grenue, les porphyroblastes ont cristallisé en même temps que les grains plus petits. Ils doivent leur plus grande taille à leur vitesse de croissance plus grande qui leur permet de repousser ou d'englober les cristaux voisins.

2 – Granite à biotite. Le second faciès de granite se définit par une texture grenue très régulière avec peu ou pas du tout de porphyroblastes de feldspath potassique (**Ph. 4**). En surface et dans la zone de balancement des nappes aquifères discontinues, ce faciès est de teinte grise, d'où le nom de « grison » donné localement en patois (Massé, 1829). Mais en sub-surface, dans les carrières, il prend une belle couleur bleue. C'est pourquoi les carriers l'appellent le « granite bleu d'Avrillé ». Les blocs des mégalithes appartenant à ce faciès ayant été récoltés en sub-surface sont rarement bleutés, mais plutôt gris clairs. C'est le cas du menhir nord de l'alignement du Plessis (**Ph. 5**). Une caractéristique banale des roches de sub-surface est l'hydroxydation des biotites donnant des taches couleur rouille.

3 – Granite à biotite porphyroïde. Dans ce faciès, les porphyroblastes de feldspath potassique de type orthose sont abondants et de grande taille (2 à 4 cm). La texture est donc grenue porphyroïde (**Ph. 6** et **7**). Tous les intermédiaires existent entre le granite sans porphyroblastes et le granite porphyroïde par l'accroissement du nombre et de la taille des

porphyroblastes. Ces variétés sont illustrées par les pierres de différents mégalithes avec des photos prises à plus faible grossissement : alignement de La Pierre (**Ph. 8**), alignements G2 et G2bis du bois du Fourgon (**Ph. 9 et 10**). Ce faciès est abondant dans tout le secteur d'Avrillé, comme à la fontaine Saint-Gré. C'est le faciès de la majorité des menhirs. On le retrouve aussi à La Sulette et à La Frébouchère.

4 – Microgranite à biotite. Ce faciès est caractérisé par la petite taille millimétrique à infra-millimétrique des grains. La composition est faite de quartz, feldspath potassique, feldspath calco-sodique, biotite et muscovite. Le plagioclase est en faible proportion. La biotite est aussi peu abondante. La muscovite, assez rare dans les granites, est le minéral caractéristique. La texture est microgrenue. La dimension réduite des blocs de ce faciès explique leur quasi absence dans les mégalithes.



Ph. 2

Avrillé

granite monzonitique faiblement porphyroïde

Ph. 3

Le Roi des Menhirs

granite monzonitique faiblement porphyroïde

Ph. 4

Avrillé

granite à biotite

Ph. 5

Le Plessis, menhir Nord

granite à biotite

Ph. 6

granite porphyroïde

porphyroblaste

Ph. 7

menhir du bourg d'Avrillé

granite porphyroïde

Ph. 8

Alignement de La Pierre

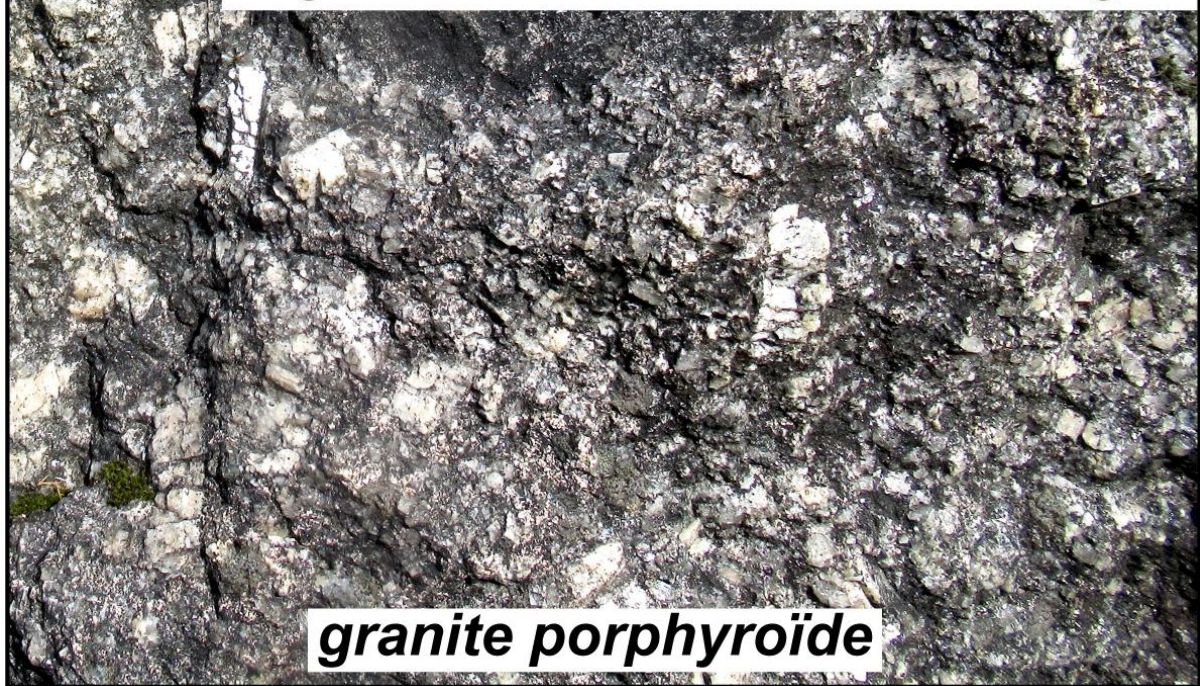
granite porphyroïde

Ph. 9

Alignement G2 du Bois de Fourgon

granite porphyroïde

Ph. 10 Alignement G2bis du Bois de Fourgon



granite porphyroïde

Il n'y a pas lieu de traiter ici de pétrologie, c'est-à-dire des conditions de formation et de cristallisation du magma granitique. Disons seulement que les différents faciès de granite, granite porphyroïde et microgranite se forment du cœur vers la bordure du pluton dans une continuité des processus de refroidissement et de solidification du corps magmatique qui s'effectuent durant plusieurs millions d'années. Mais cette solidification est soumise aux contraintes tectoniques et elle est loin d'être homogène, d'où la localisation aléatoire des faciès porphyroïdes.

Le granite monzonitique et le granite à biotite coexistent dans le secteur d'Avrillé où ils ont été exploités comme pierre de taille. Le granite porphyroïde est aussi présent selon des localisations en amas passant latéralement au granite. Mais en raison de sa granulométrie plus grossière et de sa mauvaise tenue à l'érosion, on le trouve plus rarement en pierres de taille, sauf dans les linteaux anciens. Toutefois, c'est un faciès omniprésent sur l'ensemble du massif avec une variation du nombre et de la taille des porphyroblastes. Le microgranite se limite à des filons métriques intrusifs dans le granite comme au sud-est d'Avrillé. Il ne forme d'affleurements importants que sur la bordure orientale du massif, vers les Moutiers-les-Mauxfaits.

Remarque. Dans tous ses articles, Baudouin donne aux granites d'Avrillé le nom de « granulite ». Ce terme est emprunté à la carte géologique des Sables d'Olonne de [Vasseur \(1890\)](#). Mais déjà à cette époque, le terme de granulite était donné à des granites clairs à deux micas riches en muscovite, ce qui ne correspond pas au granite d'Avrillé. En revanche, on trouve ce type de granite clair au Puits-d'Enfer près des Sables d'Olonne. On appelle maintenant ces granites des « leucogranites » et le terme de granulite désigne une roche métamorphique qui n'a rien de granitique.

2.2. Le grès

Le **grès** se présente en blocs arrondis de toute dimension, très disséminés et sans orientation. Le plus souvent la roche est finement granuleuse de teinte blanche à ocre avec un litage peu

marqué. Le faciès présentant une granulométrie fine et régulière sans indices de stratification est probablement le fait d'un dépôt éolien. Mais il existe aussi des faciès bien stratifiés avec des variations de granulométrie, ainsi que des faciès grossiers feldspathiques de type arkose comme dans un pilier du dolmen des Pierres Folles du Plessis. Ces grès procèdent d'une sédimentation détritique sur le rivage d'une plate-forme marine alimentée par des rivières torrentielles. C'est donc du sable de plage ou d'estuaire classiquement repris en dunes éoliennes.

Le démantèlement de la couverture gréseuse a laissé des placages de bancs démantelés sur tous les reliefs de la région.

2.3. Le calcaire silicifié

Le **calcaire silicifié** est en blocs anguleux infra-métriques de teinte rousse. Très rare en monolithe, cette roche se trouve en abondance dans les tumuli, comme celui du Pey de Fontaine car sa résistance à l'altération en fait une roche résiduelle commune dans l'espace recouvert par la transgression du Jurassique. On la trouve aussi dans les restes des tumuli de La Frébouchère et des Pierres Folles du Plessis comme dans les pierres de calage des menhirs du Bois de Fourgon. Toutefois, nous citons un bloc quadrangulaire de 1,5 sur 0,5 m utilisé comme orthostate du dolmen des Pierres Folles du Plessis. Ce dolmen, bien que situé sur le granite, est couvert par une grande dalle de grès provenant d'un lambeau de la couverture sédimentaire locale. Il en est de même pour le calcaire qui provient d'un lambeau situé à l'est du dolmen.

Ce calcaire silicifié est parfois confondu avec la silcrète. Il s'en distingue par l'absence de concrétionnement, et surtout par la présence d'empreinte d'organismes fossilisés appartenant au dépôt carbonaté d'origine. Une silcrète est une croûte siliceuse présente dans les sols et résultant de la cimentation des grains de sable, petits galets ou toute sorte de fragments rocheux, par de la silice diffusant dans les sols sous forme d'hydroxydes en solution aqueuse. Il ne manque pas de silcrète dans les sols, mais les éclats et panneaux disloqués de calcaire silicifié ont une origine locale particulière. Ils proviennent de la silicification de bancs calcaires de la transgression du Jurassique, à l'aplomb d'un réseau de fractures traversées par des solutions hydrothermales. Ce calcaire silicifié affleure de façon spectaculaire sur le littoral, de la falaise du Payré jusqu'à Cayola en passant par Bourgenay. La silicification est localisée à l'aplomb d'un réseau de failles ESE-WNW par où sont montés les fluides siliceux d'origine hydrothermale. Après avoir traversé le substratum cristallin, ces fluides sont venus imprégner la base des dépôts calcaires du Jurassique en précipitant du quartz microcristallin, selon une réaction chimique acide-basique. Localement chargé en soufre et divers métaux, cet hydrothermalisme est à l'origine des minéralisations en sulfures qui ont fait, dans l'ancien temps, l'objet de travaux à la recherche d'argent. La transgression jurassique s'est étendue sur le massif d'Avrillé bien avant sa mise en relief par les événements péri-alpins. D'autres failles que celles du littoral ont traversé le substratum cristallin et permis la silicification du calcaire jurassique reposant sur le granite et les micaschistes environnants. Après le soulèvement du massif et le décapage de sa couverture, seuls les parties silicifiées ont pu résister quelque temps à l'érosion. Il en reste des lambeaux disséminés et de tailles très modestes à l'exception de quelques placages décamétriques.

3. Formation des monolithes

Le massif granitique est traversé par un réseau de trois grands groupes de diaclases. Les diaclases sont des fractures extensives sans déplacements latéraux importants (**Figure 2**). Cette fracturation résulte de la décompression de la masse rocheuse lors de la montée du massif de granite jusqu'en surface, par érosion progressive de sa couverture. Les deux premiers groupes sont verticaux et plus ou moins orthogonaux. Le troisième groupe est sub-horizontal et incurvé

vers les bordures, en épousant la forme bombée ou en galette de la partie supérieure du pluton. Dans le massif d'Avrillé, les diaclases verticales répondent aux contraintes latérales subies lors de la mise en place ultime dans l'écorce supérieure alors que le pluton est solidifié. Elles sont orientées respectivement NW-SE dit « D1 » et NE-SW dit « D2 ». Les diaclases D1 sont en rapport avec les failles de même orientation et montrent parfois un jeu décrochant dextre. Parfois aussi, mais rarement, les D2 ont un jeu conjugué sénestre. Les fractures horizontales sont nommées « Dh ». On retrouve exactement la même structuration dans le massif granitique voisin du Tablier qui a d'ailleurs la même composition pétrographique.

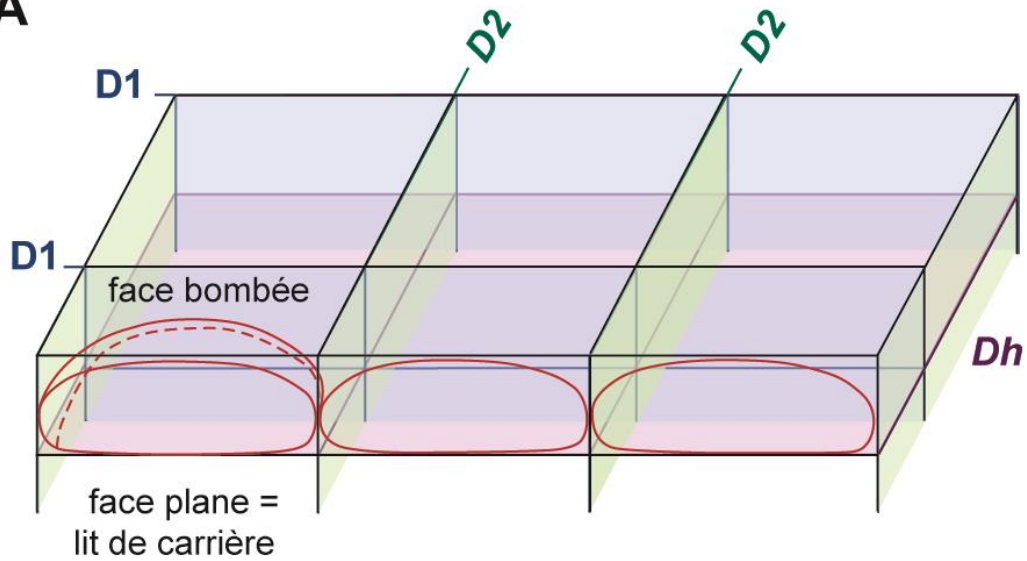
L'érosion météorique se propage le long des diaclases et délimite selon D1 et D2 des formes de surface bombées. Les blocs ainsi découpés vont se détacher selon Dh qui correspond à une surface appelée « lit de carrière ». Le résultat de cet enlèvement est que, selon l'espacement entre les trois plans des diaclases, les blocs qui se forment ont des épaisseurs et des longueurs variables. Dans la variété des blocs, les constructeurs d'édifices mégalithiques peuvent trouver ce qui convient aux orthostates ou piliers, aux dalles de couverture ou aux menhirs. Les carriers utilisent les fractures horizontales pour détacher mécaniquement les blocs encore soudés au substratum. Il a été montré que les bâtisseurs du Néolithique pratiquaient cette technique ([Large, 2009](#)) (voir rapport de la sortie géologico-archéologique du 10 juin 2018 sur le site [avg85.fr](#)).

Au début du Néolithique, le niveau de la mer était environ 10 m plus bas et le rivage se situait 5 à 6 km plus à l'ouest. Pendant la période glaciaire, les précipitations étaient faibles et l'érosion peu importante. Avec le réchauffement climatique, les pluies s'intensifient et l'érosion régressive creuse les vallées en canyons. Sur les reliefs granitiques, les crues torrentielles dégagent des chaos d'énormes blocs rocheux actuellement illustrés par la vallée de l'Yon. Le massif d'Avrillé est aussi fortement entaillé par les vallées des ruisseaux de l'Île Bernard, de l'Allière, du Bois Renard et de Boisseau, ainsi que du Troussepoil dont l'aval devient une ria avec la montée du niveau de la mer. Situés sur la pente naturelle du bord du massif, ces blocs sont facilement transportables à faible distance.

Figure 2

diaclasage du massif de granite

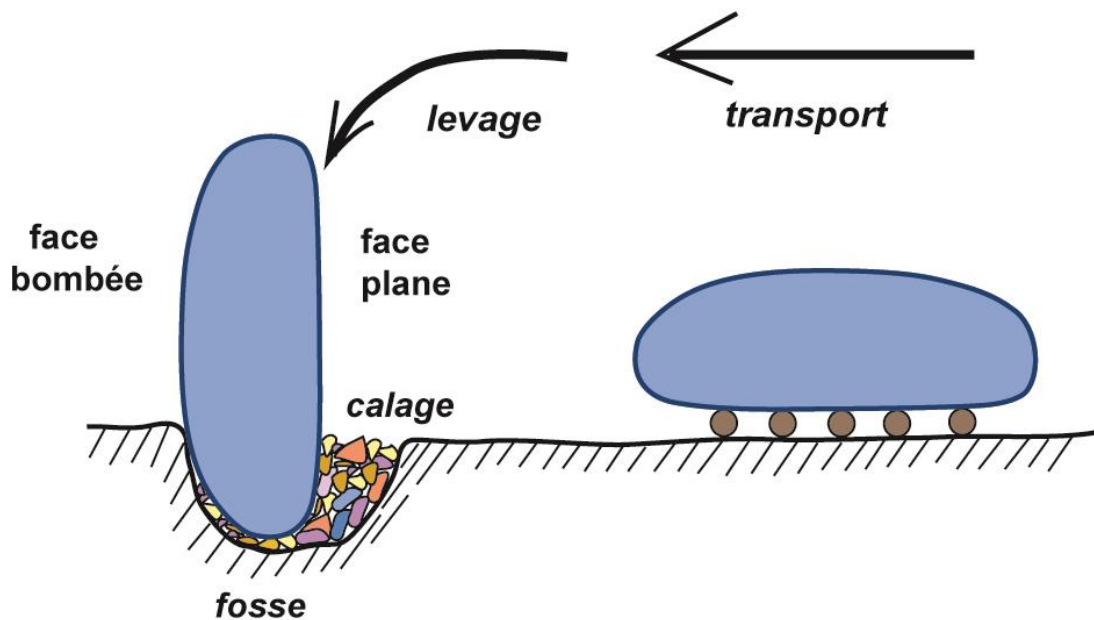
A



*débitage naturel des blocs
complété par un détachement mécanique du lit de carrière*

B

mise en place du menhir



sauf pour les pierres satellites des dolmens, les pierres levées sont orientées nord-sud et la face plane tournée vers l'est
(Benéteau et al., 2000)

4 - Observation de sites mégalithiques, constitutions lithologiques

Rendez-vous est donné au pied du Roi des Menhirs dans le parc de la mairie d'Avrillé (**Ph. 11**). C'est le point de départ d'une journée d'observation de quelques édifices mégalithiques de la région sélectionnés pour la diversité de leurs constitutions lithologiques. Le trajet des sites est donné sur la **figure 3**. Chaque site fait l'objet d'une présentation archéologique par Jean-Marc Large du GVEP, puis d'une description pétrographique par André Pouclet de l'AVG.



4.1. Site 1, le Roi des Menhirs

Le « Roi des Menhirs » est ainsi nommé car c'est le plus haut et le plus imposant de la région mégalithique avec une longueur de 8,8 m dont 1,5 m dans le sol et un poids de 85 tonnes (**Ph. 12**). Il est aussi connu comme le « Menhir du Camp de César ». Selon une légende du XVIII^e siècle, ce sont les légions romaines qui auraient élevé ces trois pierres pour constituer un repère pour la flotte de César, d'où ce surnom ([Poissonnier, 1997](#)).

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ce grand menhir formait un triangle avec deux autres pierres espacées d'une dizaine de mètres, dans le jardin d'un ancien relais de poste devenu Auberge Royale puis hôtel sous le nom d'« Hôtel des Trois Piliers » ([Caylus, 1764](#) ; [Massé-Isidore, 1829](#) ; [Audé, 1840](#) ; [Baudry, 1862](#)). Cette dénomination se rapporte naturellement à la présence des trois menhirs. Ces menhirs comme bien d'autres de la région ont été observés en 1762 par Anne-Claude Philippe de Caylus, un érudit grand voyageur et amateur d'antiquités, qui en a fait faire une gravure éditée dans son dernier recueil de 1764 et reprise sur la **figure 5**. Mais aussi, il évalue les dimensions des trois pierres A, B et C. Le menhir A est le Roi des Menhirs.

Fig. 3

Géologie des mégalithes

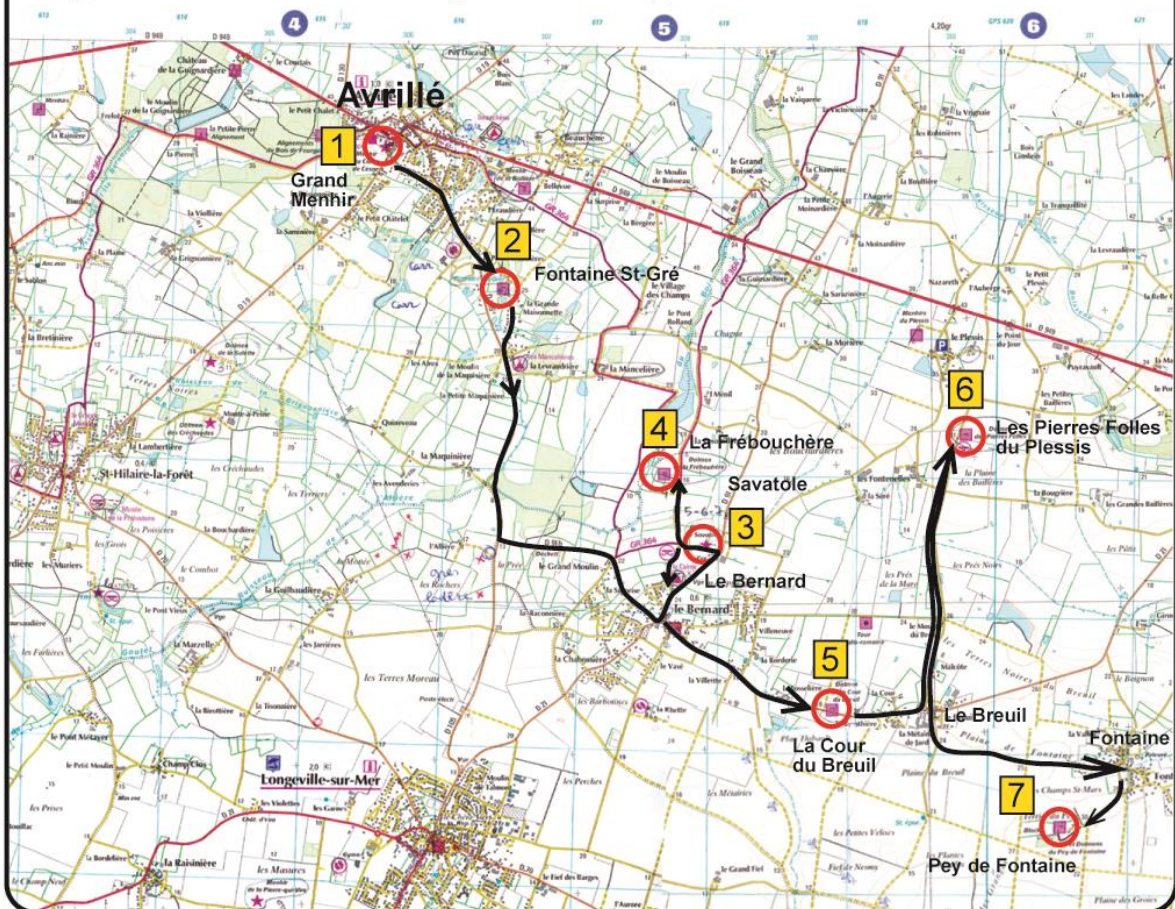


Fig. 4

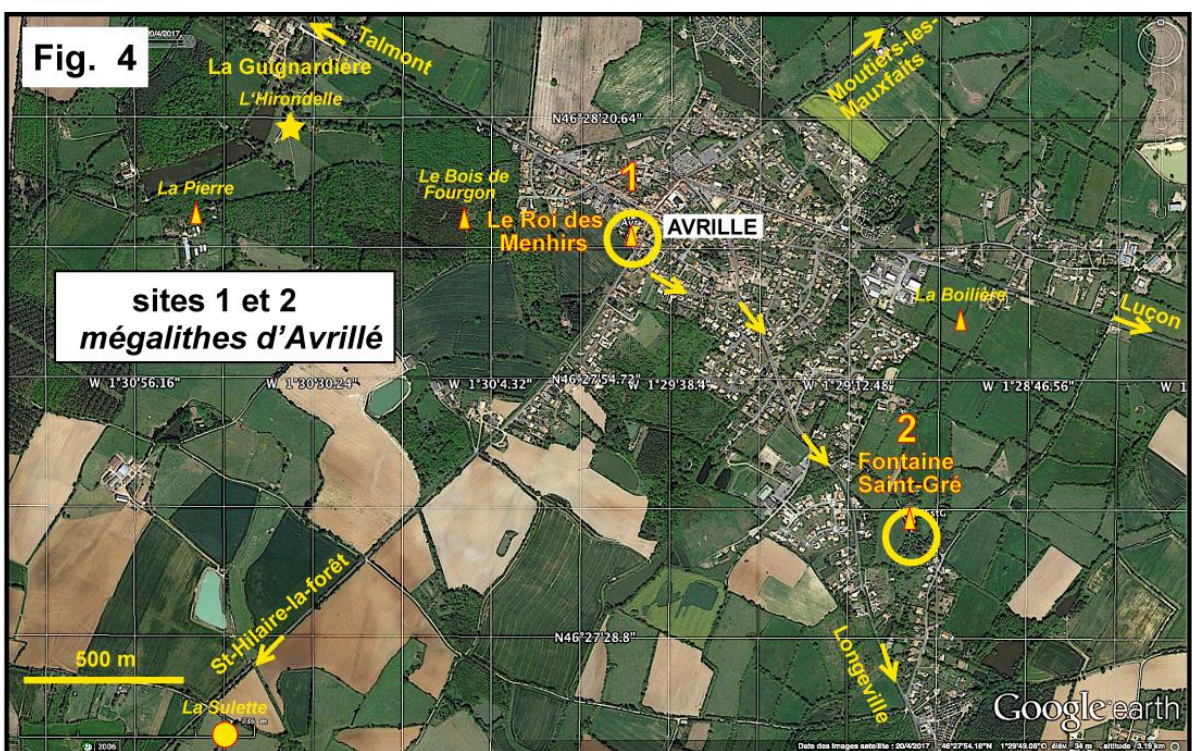
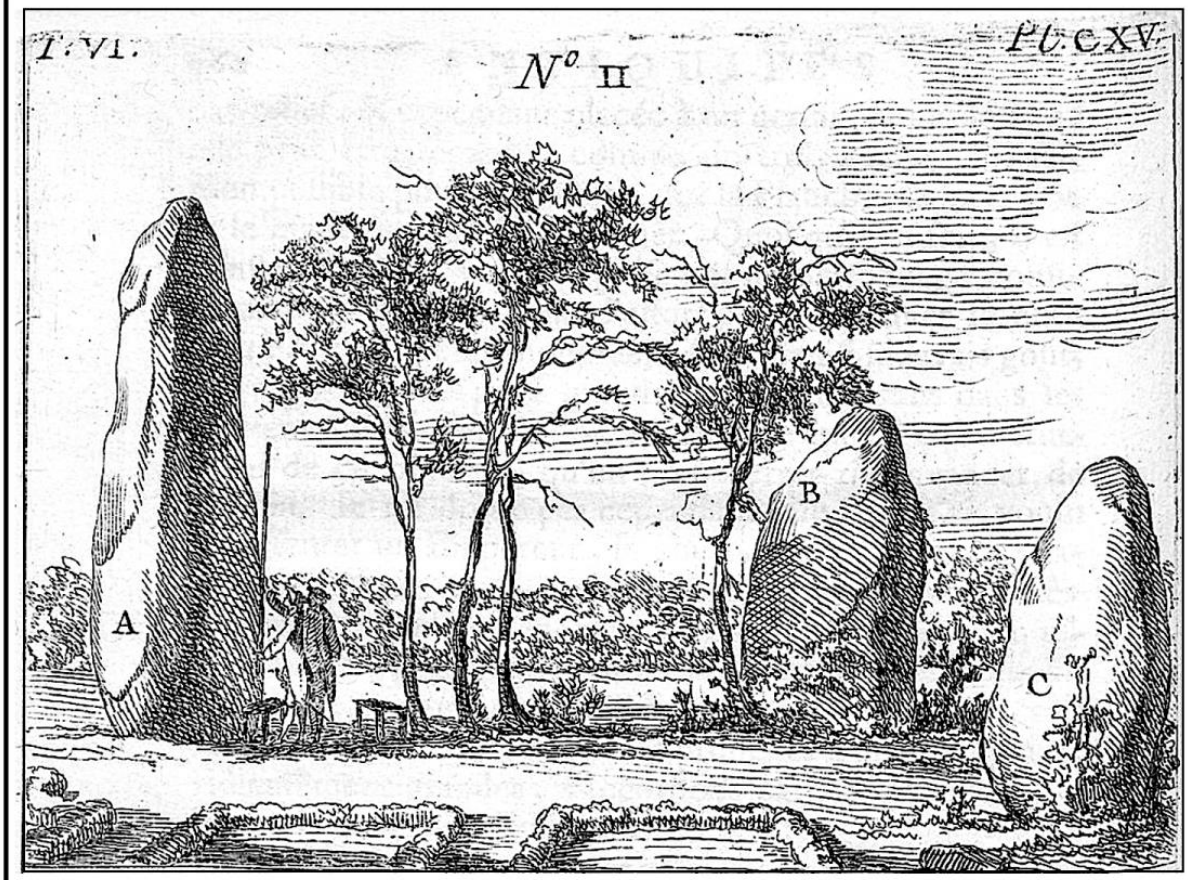


Fig. 5 Jardin de l'auberge des Trois Piliers (Caylus, 1764, pl. 115)

A, Roi des Menhirs, B et C, menhirs détruits en 1823



Il fait « cinq pieds sur neuf de base, et vingt-deux pieds de hauteur, la base peut être enfoncée dans la terre d'environ cinq ou six pieds ». Le menhir B fait « cinq pieds sur sept de base et treize pieds neuf pouces de hauteur ». Le menhir C fait « trois pieds et demi sur neuf pieds de base, et treize pieds de hauteur ». Caylus précise : « Ces trois pierres ont également le lit de carrière exposé au levant, elles sont toutes du même granite ; la plus grande peut peser 150000 livres ». Les mesures sont bonnes mais le poids est sous-évalué. Ainsi ce savant du XVIII^e siècle reconnaissait le lit de carrière. Il a également noté que tous les alignements d'Avrillé, beaucoup plus abondants que maintenant, étaient orientés nord-sud avec les lits de carrière systématiquement tournés vers l'est. Il note aussi que toutes ces pierres sont du même granite et peuvent provenir d'une même carrière locale sans qu'il y ait eu de grands transports. Tout est déjà connu. Il ne reste qu'à préciser que le monolithe du Roi des Menhirs est en granite monzonitique d'Avrillé (**Ph. 3**). Il a été calé dans une fosse avec la face plane du lit de carrière toujours tournée vers l'est (**Ph. 12**). Les bords du plan d'arrachement ont été épannelés, mais il reste la trace des profondes encoches qui ont permis l'extraction du bloc d'une taille hors du commun. L'axe du monolithe est actuellement penché de 5° vers l'est, ce qui est inhabituel. Généralement le basculement des menhirs se fait vers le bord de la fosse où il y a le moins de pierres de calage (Fig. 2), soit à l'ouest. En 1764, le menhir semble être bien droit. En 1829, [Massé-Isidore \(1829\)](#) indique que cette pierre dressée est « la plus belle et la plus régulière, quoiqu'un peu penchée sur sa base ». Quant aux autres pierres, « On les a cassées depuis quelques années ».

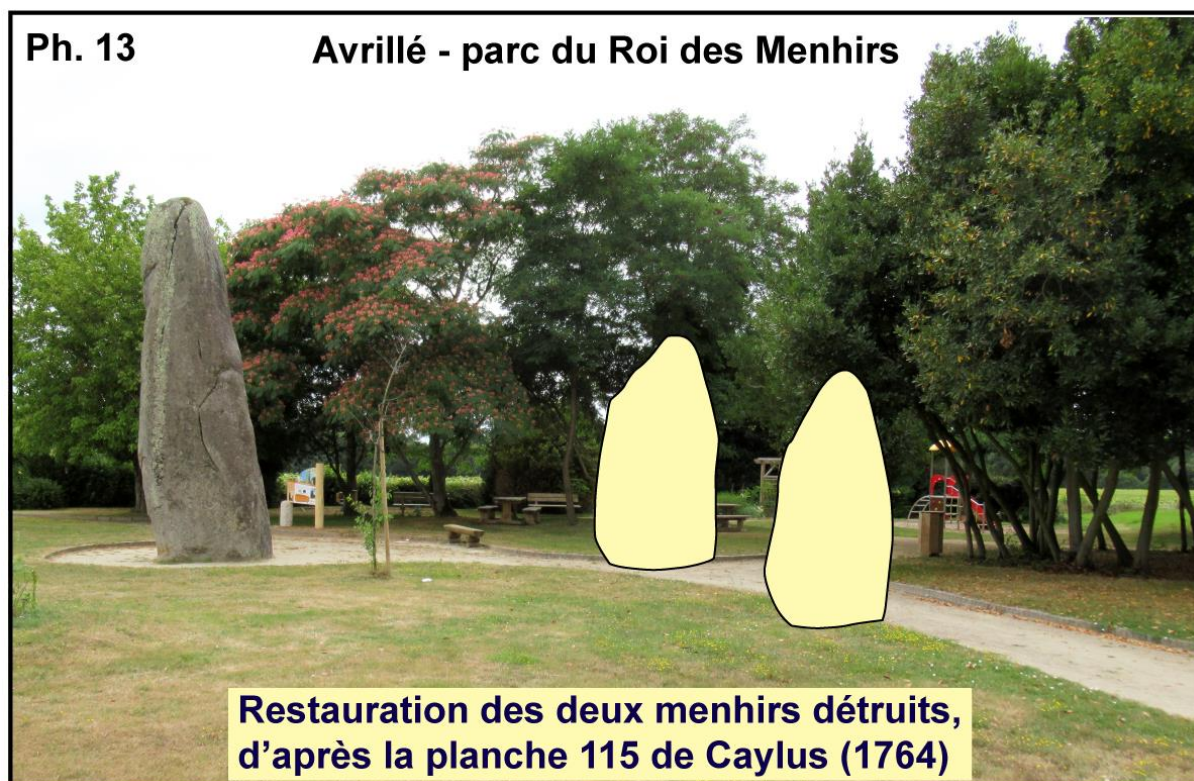
Ph. 12

Le Roi des Menhirs



Les menhirs B et C ont été détruits en 1823 au moment de la construction d'une grande maison bourgeoise à l'emplacement de l'ancienne auberge. Fort heureusement, le nouveau propriétaire Léon Jean Pierre Gillaizeau vers le milieu du XIX^e siècle a conservé le grand menhir dans le jardin de cette maison qui est devenue maintenant l'Hôtel de Ville ou mairie

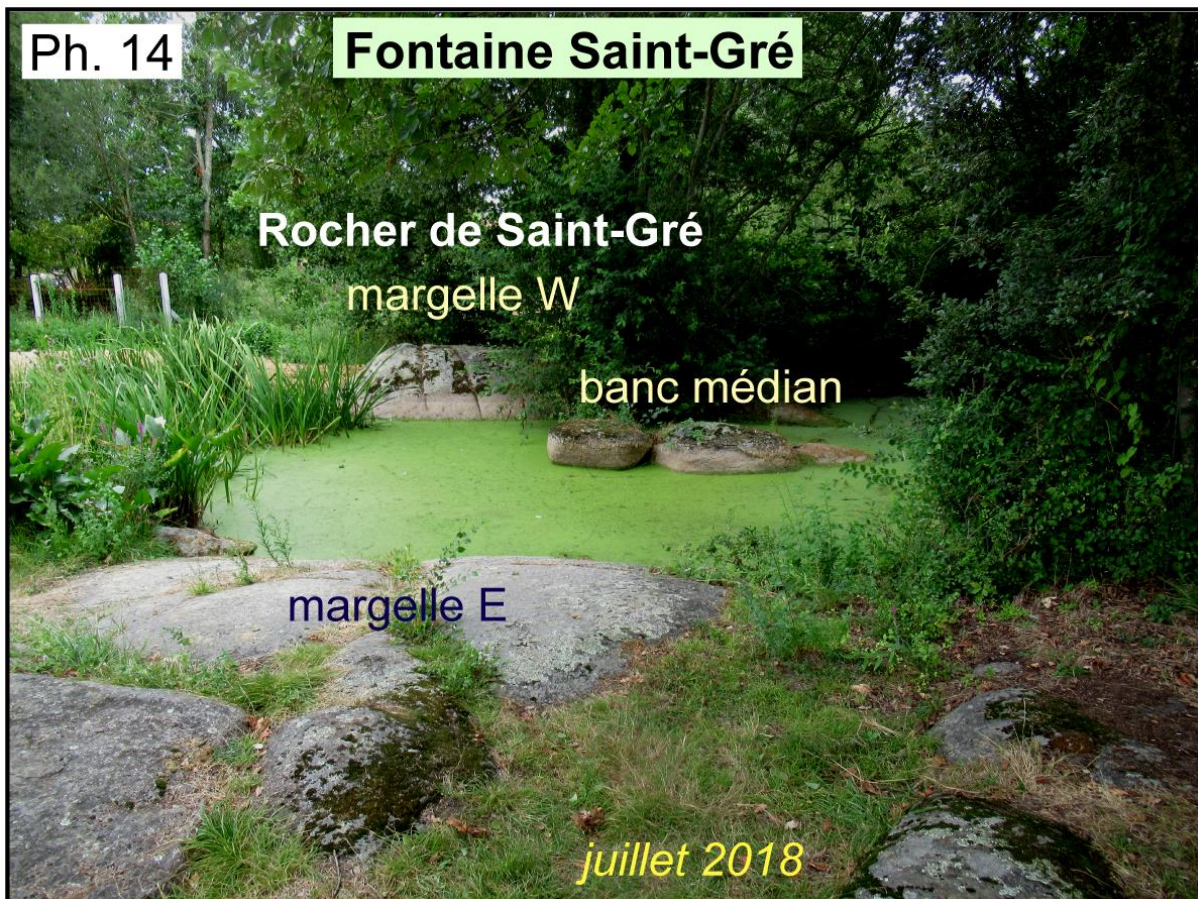
(L. Gillaizeau est alors maire d'Avrillé et également propriétaire du Pré de Saint-Gré, la fontaine Saint-Gré appartenant à la famille Guiet). L'aspect du grand menhir est reconnaissable sur la planche de Caylus (**Fig. 5**). Il montre que le dessin a été fait depuis l'arrière de l'Auberge. Nous pouvons ainsi replacer les deux autres menhirs sur une image actuelle (**Ph. 13**). [Cavoleau \(1918, p. 333\)](#) indique que les pierres sont espacées de 2 m.



Un autre menhir se dressait à environ 60 m au sud dans un pré, haut de seulement 3 m mais très large et renflé. Il existait encore en 1826 ([Dufour, 1826](#)). On ne sait ce qu'il est devenu. D'autres pierres sont dispersées dans la ville d'Avrillé. Un menhir assez important, en granite porphyroïde, est visible sur le bord de la route des Sables d'Olonne (rue du général de Gaulle) près du restaurant « du Menhir ». Il a été transporté depuis les environs de la Fontaine Saint-Gré. Il montre en son centre une enclave microgrenue qui semble avoir été creusée. Il convient aussi de citer le menhir de la Boillère situé à l'est d'Avrillé et restauré en 1986 ([Benéteau, 1988](#)). Haut de 4,4 m dont 3,7 hors sol, son poids est de 21 tonnes. Il est en granite porphyroïde local.

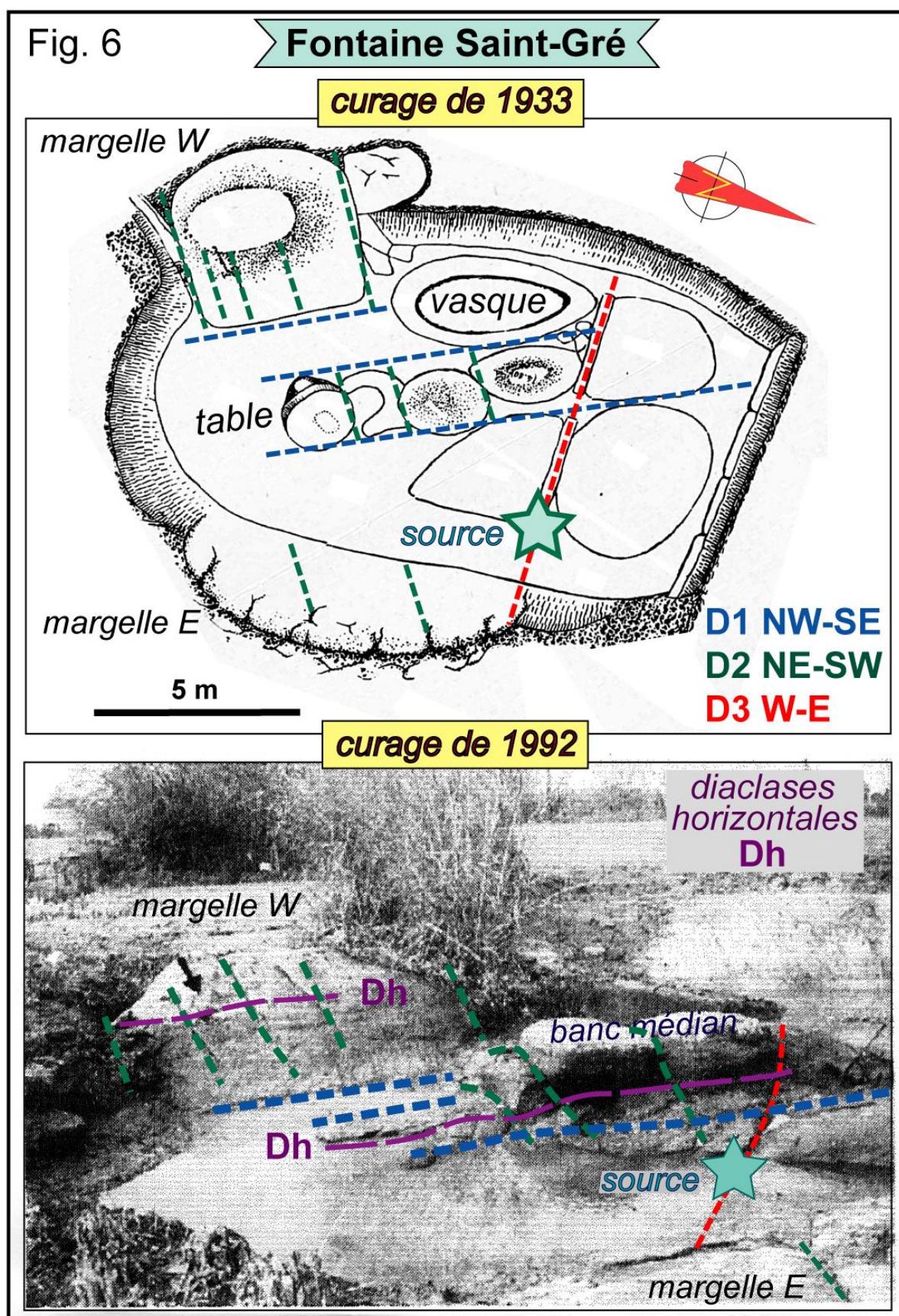
4.2. Site 2, la Fontaine Saint-Gré

La Fontaine Saint-Gré se situe au sud-est d'Avrillé sur la pente du massif granitique. C'est un endroit où affleurent des dos de granite au niveau de la fontaine (**Ph. 14**) comme dans tout le pré de Saint-Gré. La roche est un granite porphyroïde riche en porphyroblastes semblable à celui du Bois de Fourgon. Cet endroit a été exploité pour l'extraction de monolithes de toute taille que l'on trouve à proximité immédiate sous forme de menhirs et d'éléments disséminés de dolmens. Le bassin de la fontaine résulte de l'extraction de ces blocs. L'exploitation a été limitée par la nappe phréatique superficielle à l'origine de ce qui est devenu un abreuvoir et un lavoir (**Ph. 15**), le niveau d'eau étant contenu par un barrage de terre du côté sud. A l'occasion de la vidange et du curage de la mare, un plan topographique a été réalisé par Samuel Guiet en



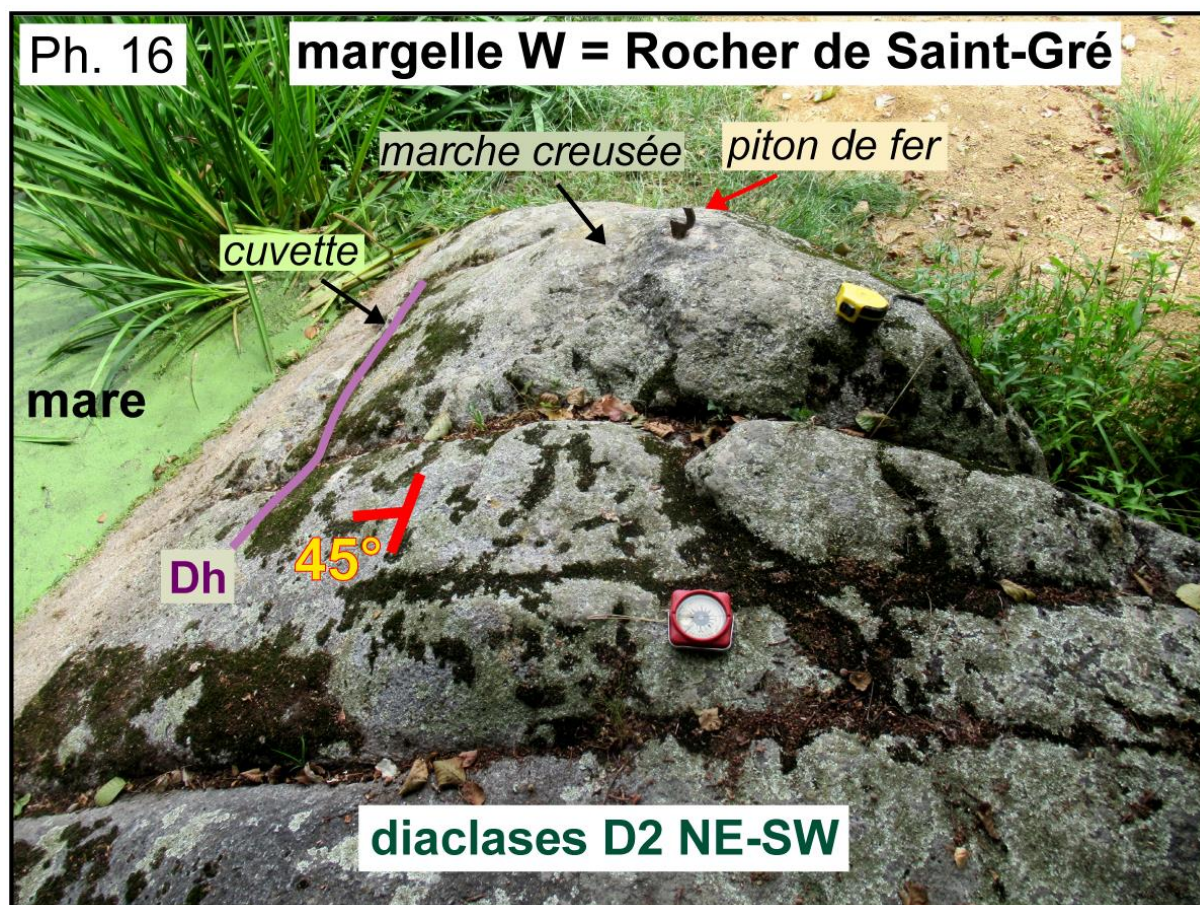
1933 et publié par Marcel Baudouin ([Guiet et Baudouin, 1935](#)). Ce plan est repris sur la **figure 6**. Il est conforté par une photo prise lors du curage de 1992 ([Poissonnier, 1997](#), p. 44). Le fond du bassin montre l’affleurement naturel du granite traversé par un réseau de fractures verticales. Ces documents et l’observation des affleurements rocheux permettent de définir les éléments structuraux du diaclasage du massif granitique. Nous retrouvons les diaclases D1 et D2 de l’ensemble du massif orientées respectivement NW-SE et NE-SW (Fig. 1), ainsi que les plans sub-horizontaux de Dh. Mais un troisième réseau important dit D3 et orienté W-E vient se

superposer sur la bordure sud du massif et prend de l'importance dans le site de Saint-Gré (Fig. 6).



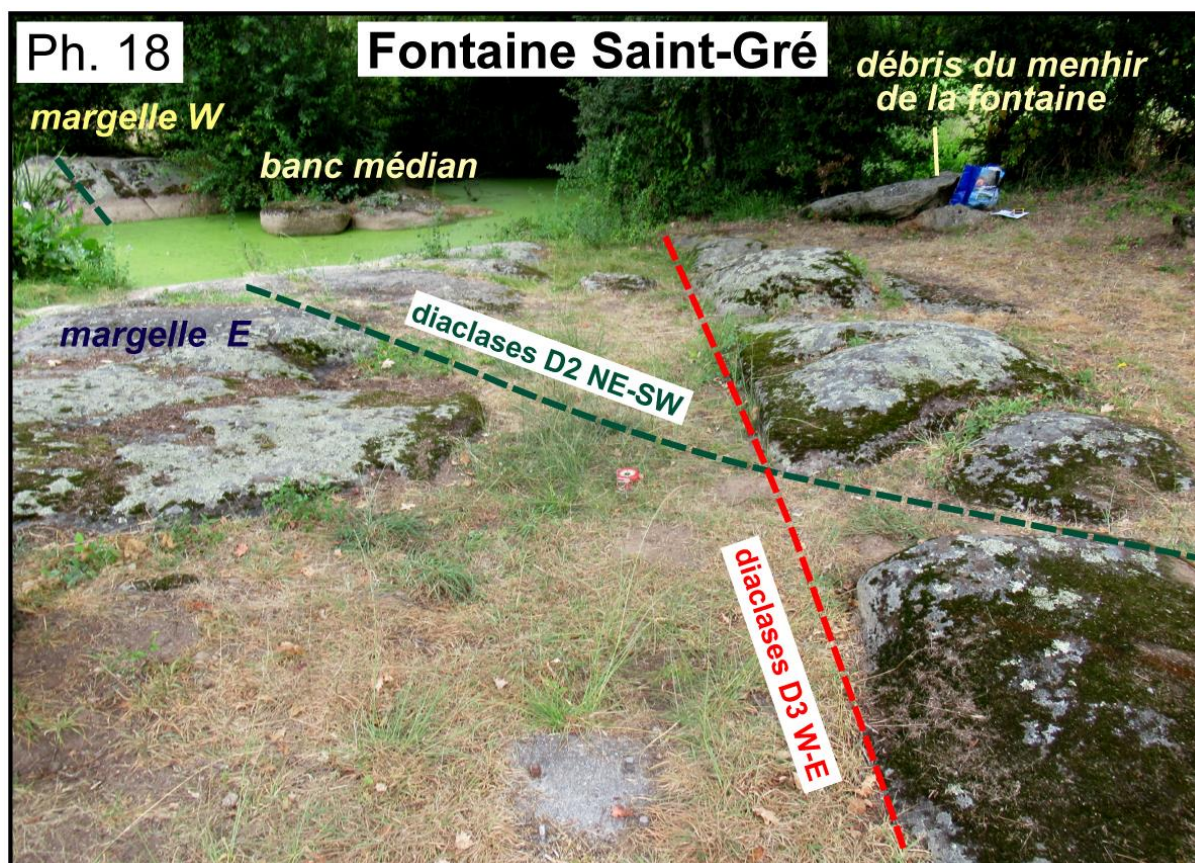
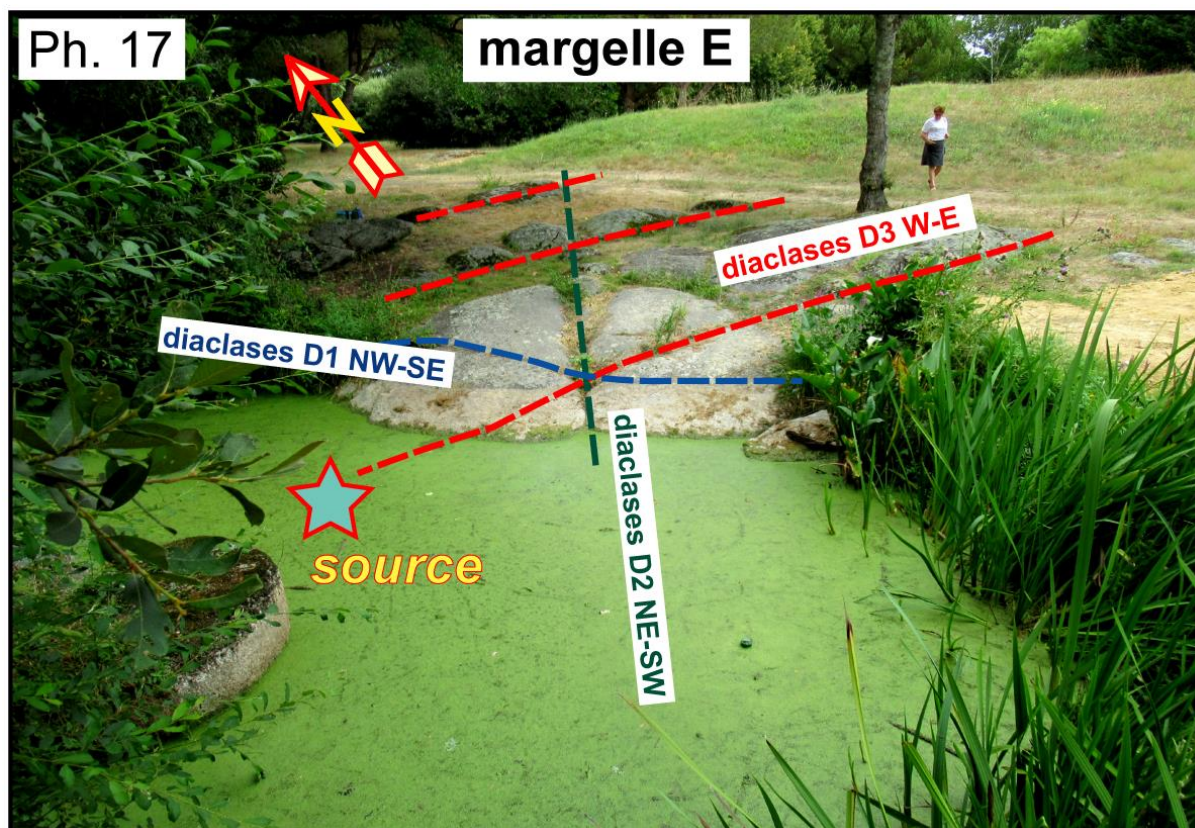
Ces éléments sont décrits d'ouest vers l'est depuis la margelle ouest (W) connue comme le Rocher de Saint-Gré (Baudouin, 1912b) en allant au travers de la mare vers la margelle est (E).

La margelle W est pentée de 45° vers la mare. Elle fait 4 m de large au niveau d'eau moyen de la mare. De part et d'autre, le rocher s'enfonce sous terre vers d'autres blocs et notamment au nord où une dalle moins pentée était utilisée pour le lavoir (Ph. 15), comme le montre une photo de Baudouin (1912b, Fig. 3) avec une lavandière et sa brouette de linge. La roche est traversée par les diaclases verticales D2 orientée N 35°, soit NE-SW (Ph. 16). Une fissure horizontale de type Dh est partiellement ouverte vers le bas de la margelle. En temps normal, hors de la saison sèche, l'eau de la nappe aquifère sort de cette fissure.



La mare est divisée en deux bassins par un banc rocheux orienté NW-SW qui contrôlent deux diaclases verticales du réseau D1, et tronçonné par les diaclases D2 (Fig. 6). Deux blocs métriques sont encore attachés au substratum selon un niveau horizontal de diaclase Dh en cours d'altération. Ils sont prolongés par deux petits blocs qui servaient de siège et de table à l'officiant baptiseur selon Guiet et Baudouin (1935) qui imaginent que ce bassin tenait lieu de baptistère avant la construction de l'église du XII^e siècle, une interprétation purement fantaisiste. Sur la photo de 1992, la table a disparu. Elle a dû être enlevée dans le nettoyage de la mare. Le bassin ouest de la mare est une cuvette à fond rocheux en vasque qui servait de lavoir. Le fond vaseux du bassin du côté est laisse apparaître au nord des grandes dalles traversées par les fractures W-E du réseau D3. C'est le long d'une de ces fractures que l'eau jaillit en bouillonnant, selon l'observation de Guiet en 1933. Le bassin se remplit alors en quelques heures. C'est donc là où est la source principale.

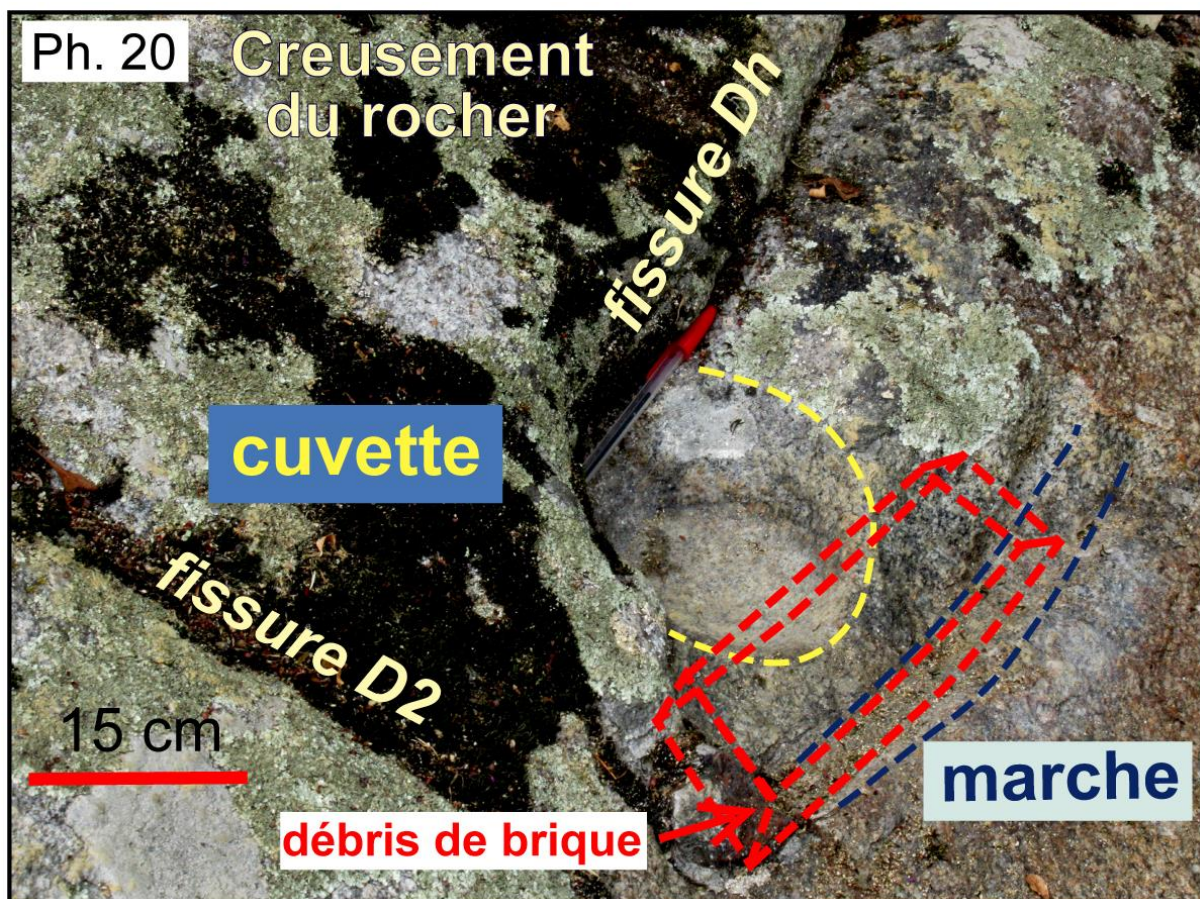
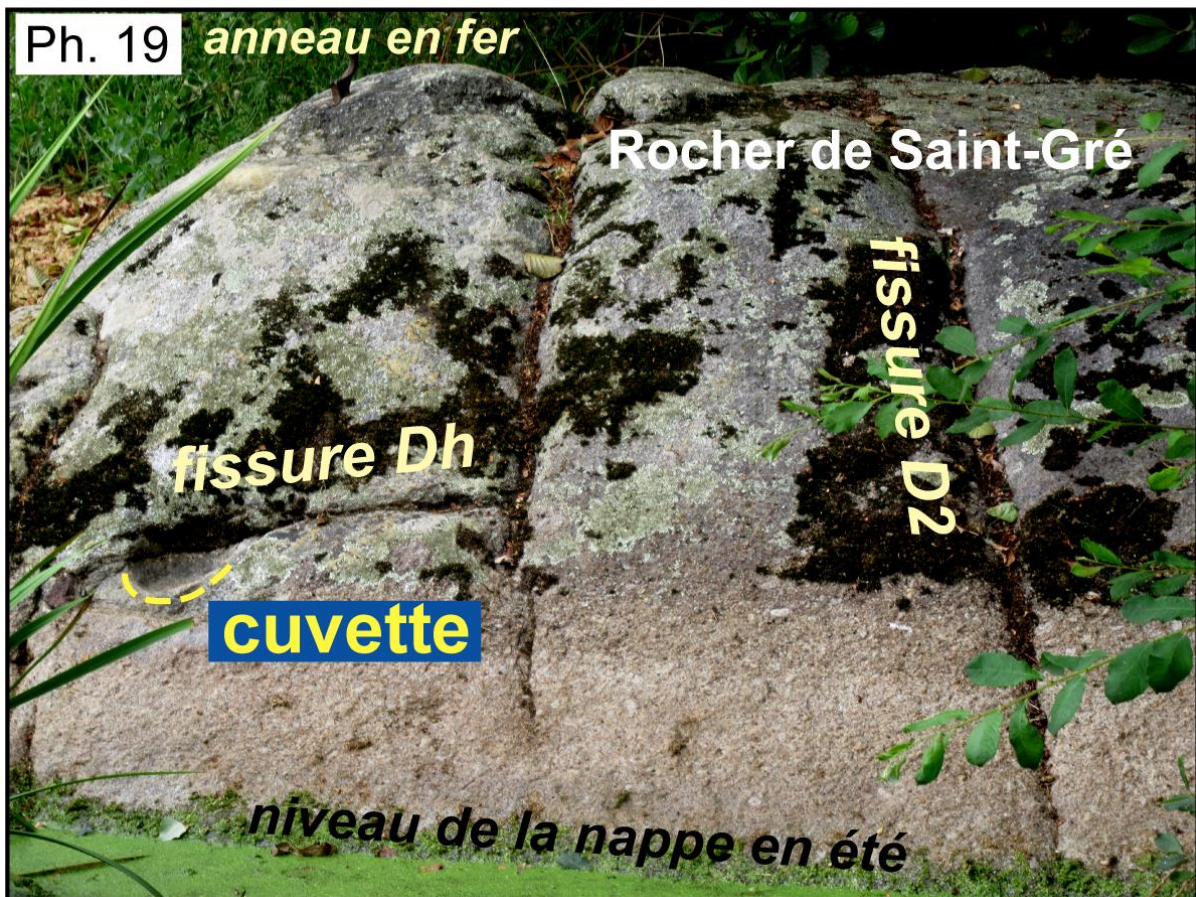
La margelle E forme une vaste surface d’affleurement où les réseaux D1, D2 et D3 se recoupent idéalement, sans indices de déplacements relatifs (**Ph. 17 et 18**).



C'est le rocher de la fontaine qui focalise l'attention des archéologues et historiens, car c'est un site de pèlerinage. L'eau de la fontaine serait miraculeuse. On doit la recueillir de nuit avant le lever du soleil et particulièrement lors de la fête de Saint Pierre le 29 juin.

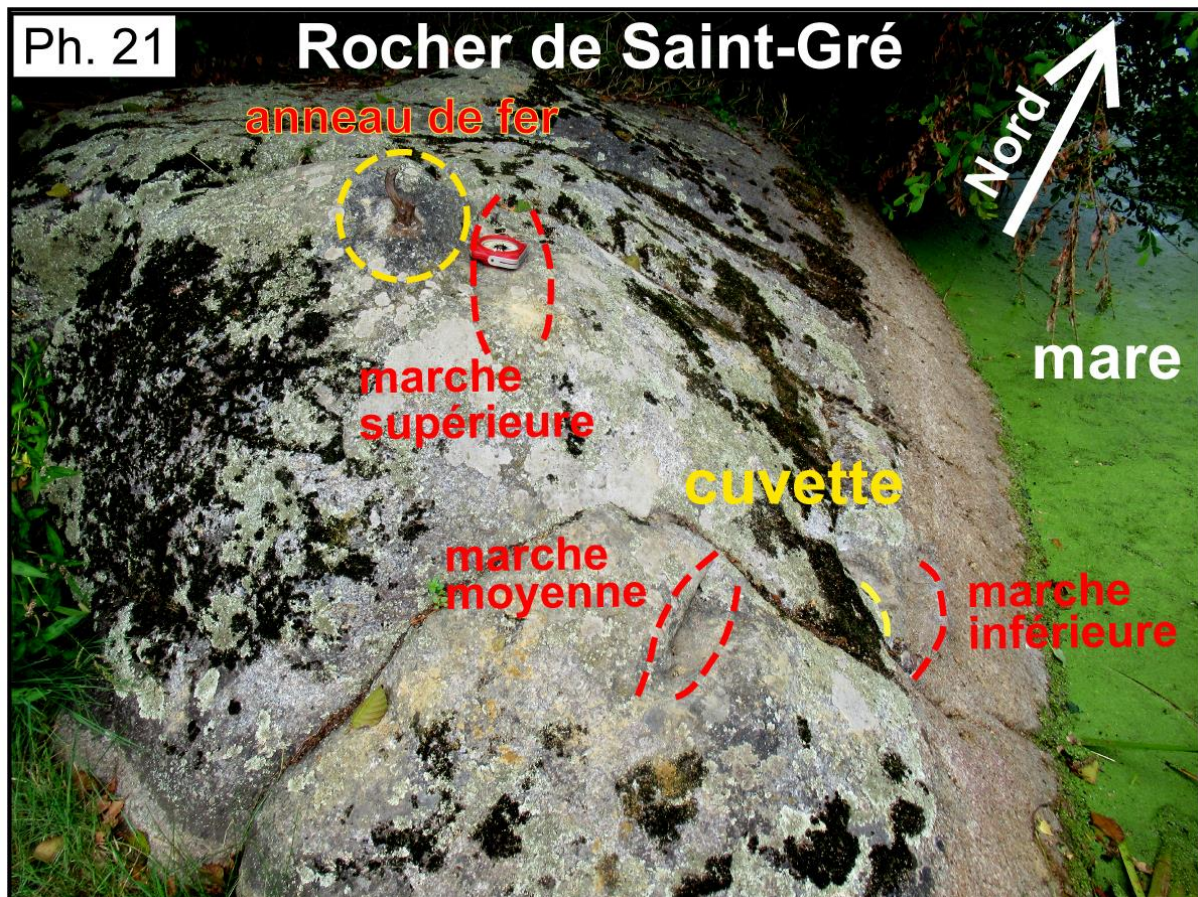
On ne prend pas l'eau de la mare qui est vaseuse. L'eau limpide est recueillie à une petite fissure horizontale au bas de la margelle W, où elle suinte lorsque le niveau de la nappe aquifère est assez haut. Pour cette opération, on a creusé dans la pierre une cuvette d'environ 15 cm de diamètre sur 5 cm de profondeur (**Ph. 19** et **20**). Pour récupérer l'eau, il faut se pencher au-dessus de la mare, ce qui n'est pas simple. Afin de faciliter l'accès à la cuvette, trois marches ont été creusées et un anneau de fer (actuellement brisé) a été scellé en haut du rocher, initialement pour fixer un tronc d'offrandes à Saint Pierre puis pour mettre un cordage (**Ph. 21** et **22**). La marche inférieure sous la cuvette n'est qu'une saignée utilisée pour cimenter une brique permettant de relever le bord de la cuvette et d'augmenter son volume (**Fig. 20**). Il reste un fragment de la brique et du ciment. On peut poser ses pieds sur les deux autres marches. La scène est décrite par Samuel Guiet qui rapporte ses souvenirs d'enfance alors qu'il était venu voir les pèlerins avec son père Jacques Samuel Guiet ([Guiet et Baudouin, 1935](#)). Le 29 juin 1870, entre 3 et 4 h du matin, un groupe de femmes se tenait près de la fontaine. Une femme prenait de l'eau dans la cuvette avec une cuiller et la versait dans les bouteilles que lui tendaient à tour de rôle les autres personnes. Jacques Samuel Guiet était le propriétaire de la fontaine et le maître des carrières de granite d'Avrillé. C'est lui qui avait fait sceller le piquet de fer dans le rocher. Les pèlerins doivent recueillir l'eau entre minuit et le lever du soleil le 29 juin. On ne sait à quand remonte cette coutume. [Caylus \(1764\)](#) n'en parle pas, pas plus que [Cavoleau \(1818\)](#), [Dufour \(1826\)](#), [Massé-Isidore \(1829\)](#) ou [Audé \(1940\)](#). Mais [Baudry \(1862\)](#) en fait état en rappelant la légende de la « Dame blanche » qui vient laver son linge la nuit entre minuit et une heure. Cette légende est rapportée pour d'autres sites de fontaines et de ruisseaux comme pour une autre Fontaine Saint-Gré située à Champ-Saint-Père ([Fillon, 1887](#)). Pour Guiet ([Guiet et Baudouin, 1935](#)), le cérémonial de la fontaine remonterait à la christianisation de la région au IV-V^e siècle, la Vierge ayant remplacé la Dame Blanche. Cette croyance donne lieu aux envolées poétiques de [Baudouin \(1912a et b\)](#) qui voit dans la Fontaine Saint-Gré un sanctuaire néolithique christianisé.

Le pèlerinage est dédié à saint Pierre, le patron de l'église d'Avrillé, sous l'ancien nom de saint Gré. Le site de la source est consacré à la Vierge Marie, car le rocher porterait l'empreinte du pied de la Vierge qui aurait fait jaillir l'eau miraculeuse. Cette empreinte est sensée être une sculpture située juste au-dessus de la cuvette taillée. Nous ne retenons pas la description fantaisiste de Baudouin, mais celle plus réaliste de Guiet ([Guiet et Baudouin, 1939](#)). Guiet voit « une canelure (sic) de 5 à 6 millimètres de largeur et 3 de profondeur ». La forme arquée de cette canelure est de la dimension du talon d'un pied humain. L'imagination fait le reste. Ce serait le pied de la Vierge, une image que l'on peut comprendre de la part des pèlerins. Mais pour Baudouin, cette image sur le rocher devient une sculpture néolithique du pied gauche du dieu du soleil. Que voit-on aujourd'hui ? Un léger creux bordé par un relief de 2 à 3 mm résultant de l'enlèvement d'une pellicule de desquamation caractéristique de l'altération de surface des granites. Que ce relief ait une forme arquée de la taille d'un talon et voilà que naît la légende. En France, il existe plusieurs centaines de sources miraculeuses ou sacrées et autant de pieds de la Vierge ou d'autres saints. Beaucoup de ces sources ont une origine ancienne, gallo-romaine ou gauloise, alors pourquoi pas celle de Saint-Gré ? Toutefois, dans la liste des sources minérales d'intérêt médicinal potentiel de [Cavoleau \(1818\)](#), la Fontaine Saint-Gré d'Avrillé ne figure pas. Il est probable que la cuvette et les marches ont été taillées vers le milieu du XIX^e siècle à l'initiative du propriétaire de la fontaine. En 2004, Octave Fort, ancien maire d'Avrillé achète la fontaine pour en faire don à la commune. Le pèlerinage est resté vivace jusque vers la fin du XX^e siècle.

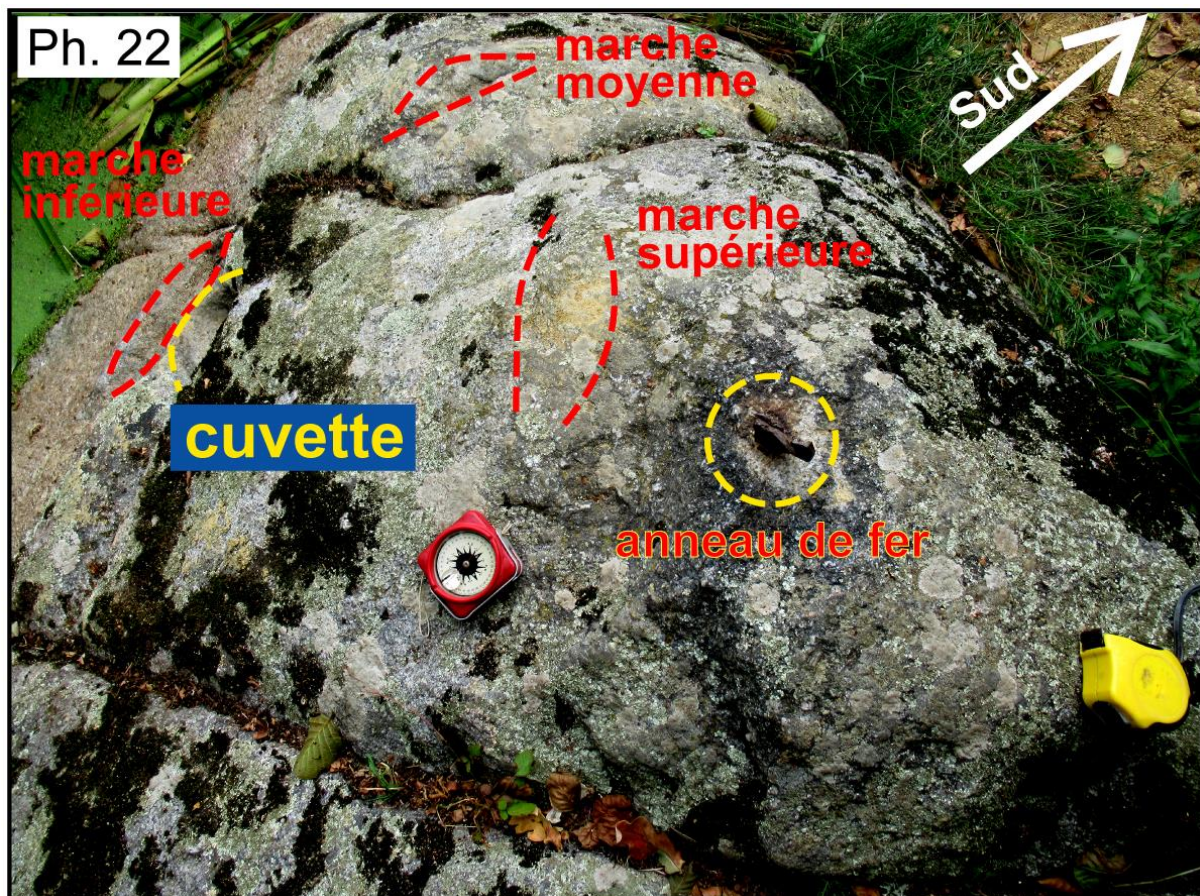


Ph. 21

Rocher de Saint-Gré



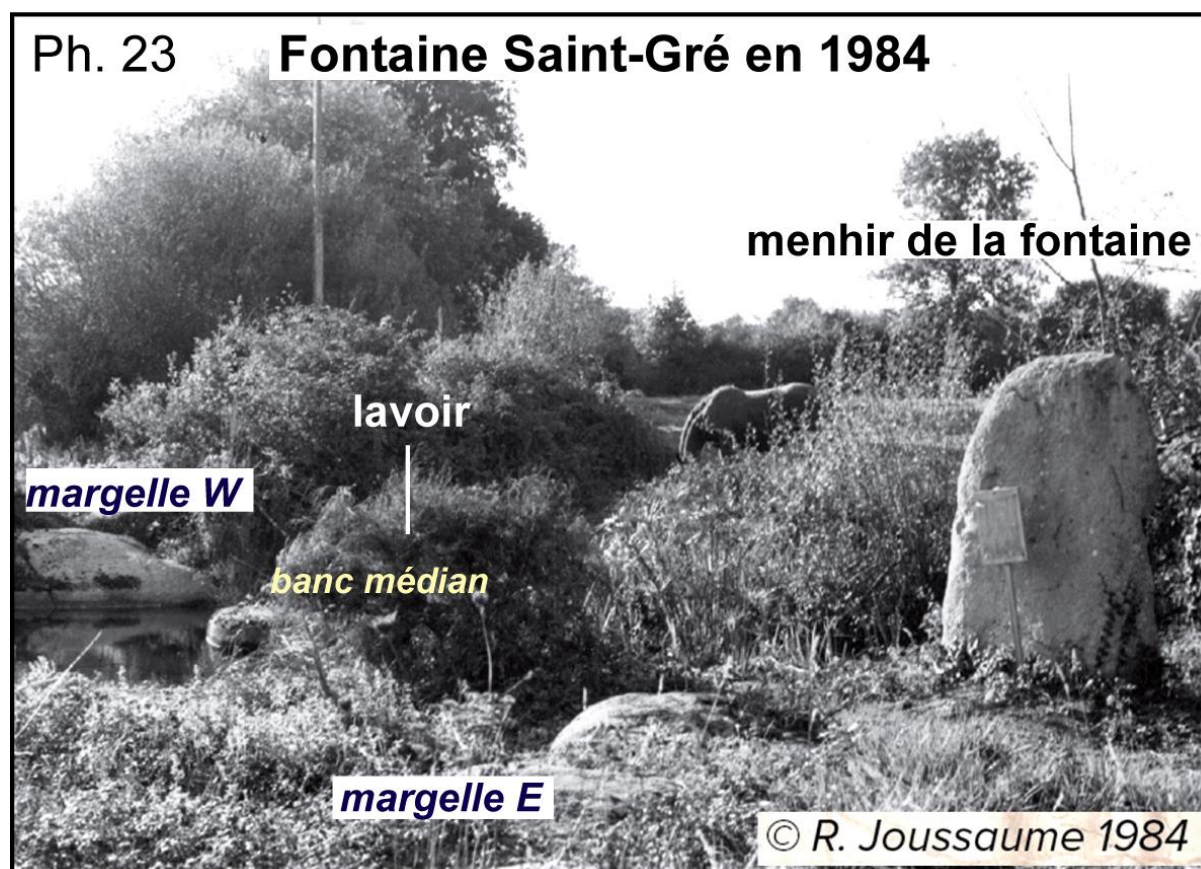
Ph. 22



Actuellement, il y a une raison technique qui explique son abandon : aucune eau ne sort de la fissure le 29 juin, car le niveau de la nappe est très bas à cette date. La source pérenne de [Baudry \(1862\)](#) ne l'est plus. En un siècle, l'érosion a poursuivi son œuvre, la pellicule d'altération s'est écaillée et le « Pas de la Vierge » de [Baudouin \(1912 a et b\)](#) n'est plus qu'un souvenir. A l'aube du XXI^e siècle, il n'y a plus de miracle, rien que la réalité crue.

Au moins sept menhirs, debout ou couchés et déplacés, ainsi que plusieurs blocs mégalithiques d'anciens dolmens apparaissent dans tout le secteur. Le menhir de la fontaine, haut d'un peu plus de 2 m, est figuré sur une photo de 1984 de R. Joussaume (**Ph. 23**). La pierre semble être encore présente (**Ph. 18**), mais elle a été brisée à la base et est actuellement basculée sur le côté (**Ph. 24 et 25**). En remettant debout cette pierre, nous montrons qu'il s'agit bien du menhir de 1984 classiquement orienté vers l'est (**Ph. 26**). Le menhir du Pré de Saint-Gré s'est trouvé préservé dans la haie près de l'entrée du chemin de la fontaine (**Ph. 27**). Haut d'un peu plus de 2 m, il est également en granite porphyroïde local. Selon [Baudry \(1862\)](#), à 4 m au sud de la fontaine, il y avait un menhir renversé long de 2,7 m. On ne sait où il est maintenant, peut-être dans un jardin, s'il n'a pas été détruit. En effet, les menhirs déplacés décorant les jardins sont de petite taille.

Nous concluons que tout le secteur sud d'Avrillé où les blocs de granite affleurent en abondance a été un important site d'exploitation des mégalitheurs néolithiques avec de nombreux monuments édifiés sur place. L'état lamentable de destruction de tous ces monuments ne permet pas d'en reconstituer l'organisation.



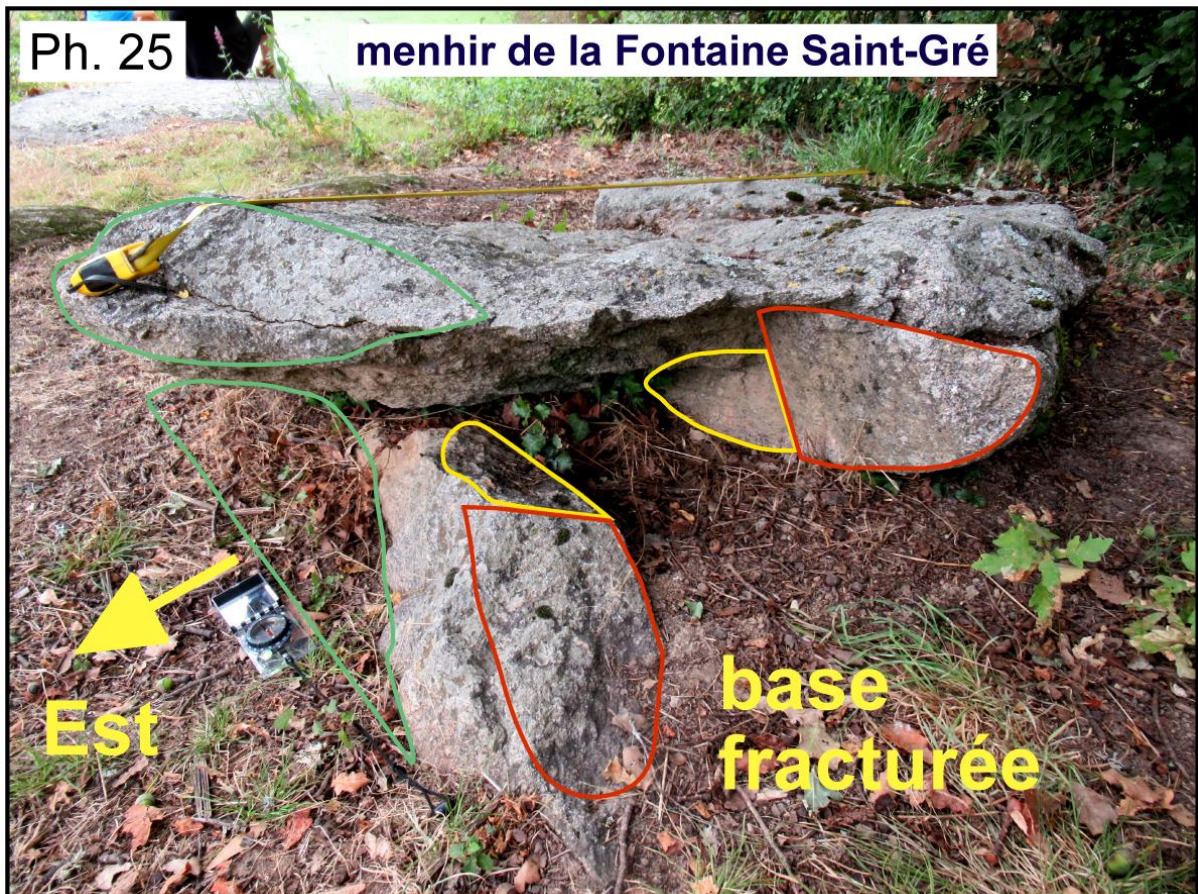
Ph. 24

menhir de la Fontaine Saint-Gré



Ph. 25

menhir de la Fontaine Saint-Gré



Ph. 26

Fontaine Saint-Gré en 2018



Ph. 27

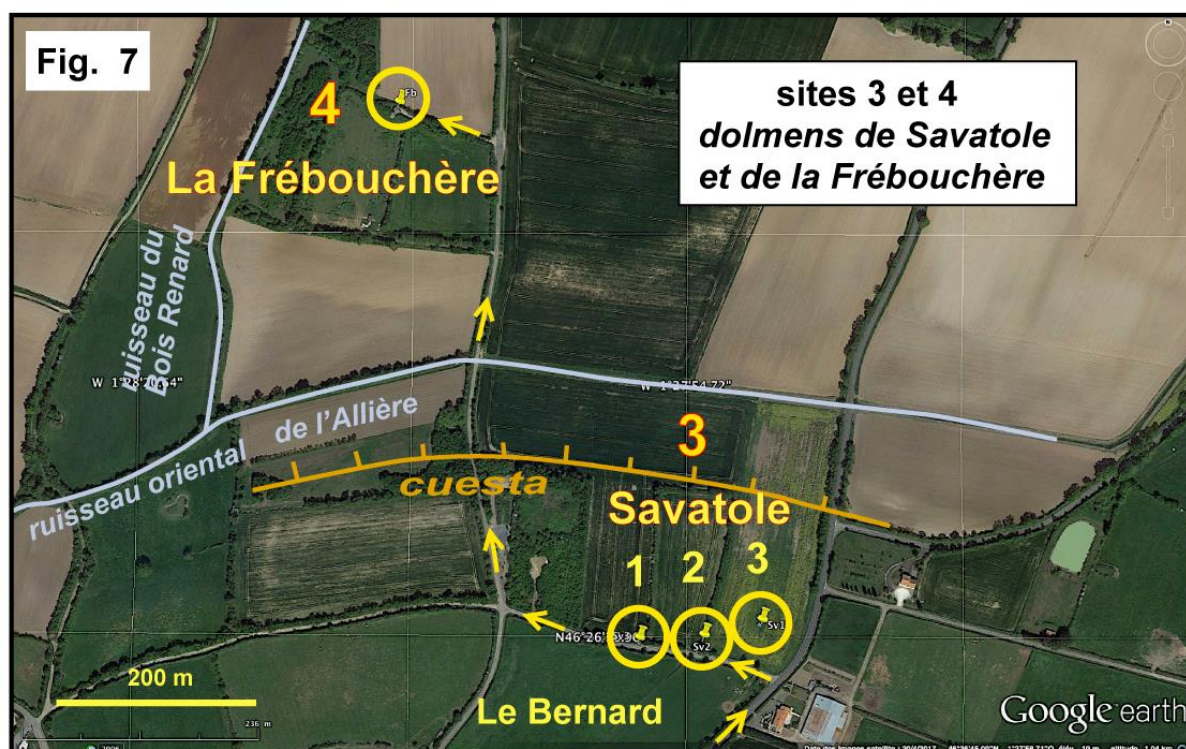
menhir du pré de Saint-Gré



4.3. Site 3, les trois dolmens de Savatole

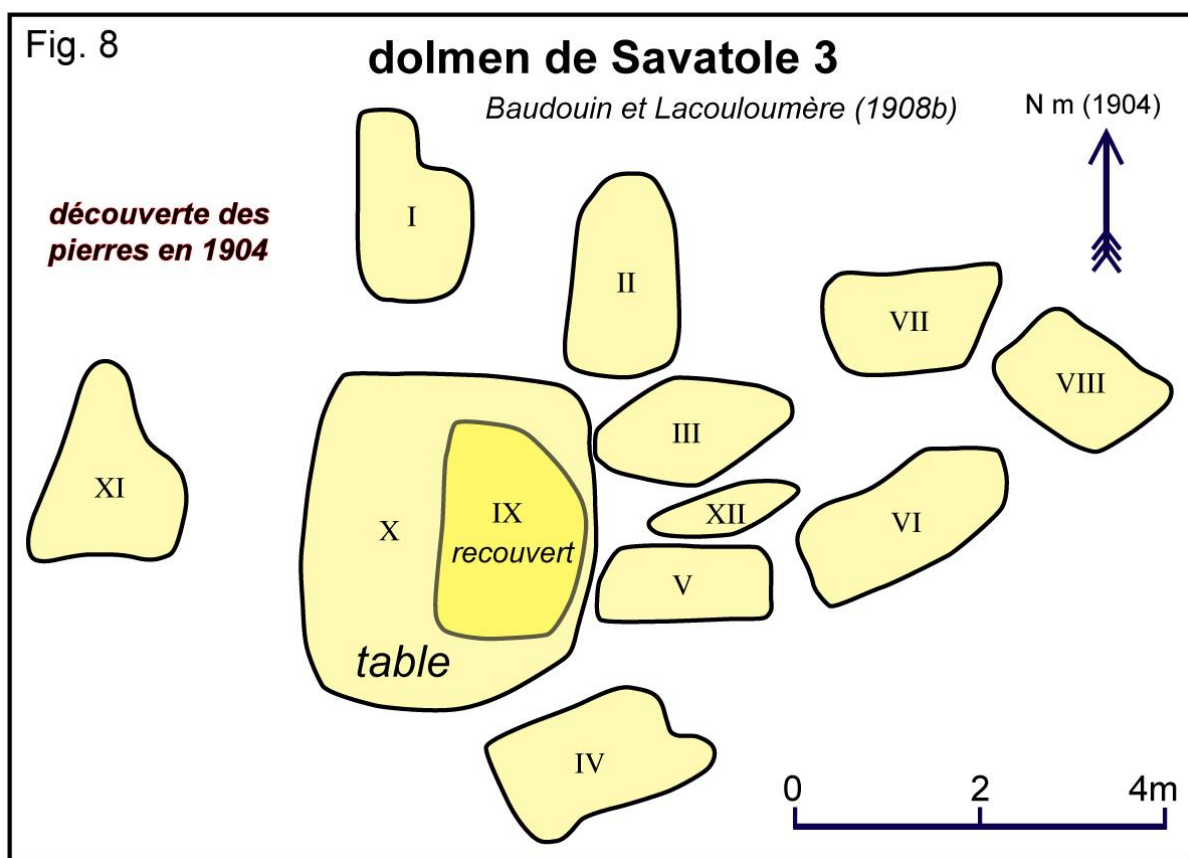
A 500 m au nord du Bernard dans le secteur du terrier de Savatole et du sud-est du terrier de la Frébouchère, trois dolmens ont été préservés (**Figure 7**). Ils sont numérotés d'ouest en est. Nous les découvrons de l'est vers l'ouest en partant du Bernard, donc en allant du #3 au #1. Ce secteur est en limite sud du massif granitique, mais recouvert par les premières formations sédimentaires de la transgression du Jurassique inférieur ou Lias (**Fig. 1**). Ces dépôts sont d'abord constitués par un niveau métrique de cailloutis et sables arkosiques alternant avec des lits argileux, puis par quelques mètres de calcaire dolomitique. Cette base transgressive est surmontée par les bancs calcaires et marneux du Lias supérieur qui forment une cuesta au nord du Bernard au bas de laquelle coule le ruisseau de l'Allière, de l'est vers l'ouest.

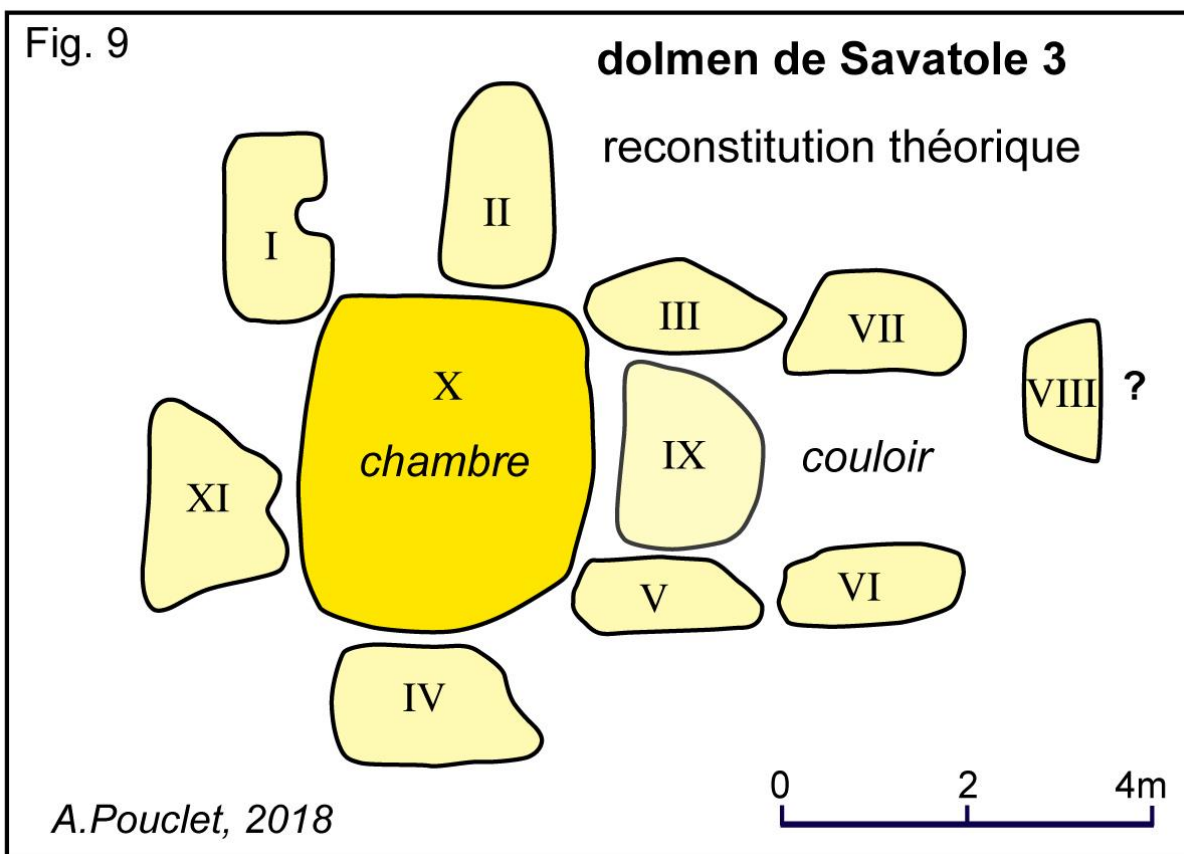
C'est sur le bord supérieur de cette cuesta que sont dressés les trois dolmens de Savatole, le long d'un chemin allant de l'est vers l'ouest et suivant une ligne de crête. Ce chemin devait être un axe de circulation important car il montre des restes de pavage ([Baudouin et Lacouloumère, 1906 3-9](#)). Il permet d'aller des buttes du Plessis à l'est vers la basse vallée de l'Allière et du Goulet à l'ouest, donc des dolmens des Pierres Folles et de l'Echaffaud au dolmen du Grand Bouillac.



Le dolmen Savatole 3 se situe au milieu d'un champ à quelques dizaines de mètres au nord de la route de Savatole et à l'est de la route des Moutiers-les-Mauxfaits. Il est **entièrement fait de blocs de grès** sans doute récoltés sur place. En effet, ces blocs sont encore abondants dans la plaine calcaire environnante. Ce monument a été fouillé et restauré en 1904 par [Baudouin et Lacouloumère \(1908a et b\)](#). Les blocs étaient tombés, enfouis sous terre et couverts de ronces. Seule la grande dalle de couverture affleurerait et a été signalée par [Baudry \(1860\)](#). Baudouin et Lacouloumère ont mis à jour un total de 12 grandes pierres. Ils dressent alors un plan de la disposition des pierres avant la fouille, en août 1904 : **figure 2** de [Baudouin et Lacouloumère \(1908a\)](#) reproduite sur la **figure 8**. La direction du nord correspond au nord magnétique en 1904. Les pierres exhumées sont numérotées de I à XII. La grande dalle de grès (X) de 3,5 sur 2,8 m estimée à 11,5 tonnes devait couvrir une chambre. Il y aurait eu un couloir de deux fois

deux orthostates, apparemment ouvert vers l'est. Les pierres I, II, IV et IX peuvent porter la table, ainsi que le bord des pierres III et V. Les pierres III, V, VI et VII formeraient le couloir, peut-être couvert par la grande dalle plate IX. La pierre VIII semble trop petite pour une couverture. Elle serait dans l'entrée. La pierre XII, de plus petite taille (1,1 x 0,8 m), serait un bloc de calage. La position de la dalle IX reste cependant problématique. Il s'agirait soit d'une dalle de pavage, soit d'une couverture tombée vers l'intérieur de la chambre. De forme trapézoïdale, cette dalle mesure actuellement 1,9 sur 1,7 m. Mais, un bord ayant été fracturé récemment, elle devait faire plus de 2 m de long. D'après la direction apparente de basculement des blocs du nord vers le sud et les rares indices de fosses de calage, [Baudouin et Lacouloumère \(1908b\)](#) émettent l'hypothèse d'une chute de l'édifice vers le sud. Dans ce cas, IX serait bien une dalle de couverture du couloir tombée avant la table de la chambre. Dans la même hypothèse et en tenant compte de la localisation des restes de sépultures, l'axe du dolmen sur la **figure 8** passerait entre la table X au sud et les piliers I, II et VII au nord, selon une direction W-E ou WNW-ESE. Une relecture des articles de [Baudouin et Lacouloumère \(1908a et b\)](#) nous conduit à la reconstitution théorique de la **figure 9**. Toutes les pierres de la **figure 8** sont reconnaissables, malgré leurs dessins approximatifs, grâce aux mensurations et descriptions. [Baudouin et Lacouloumère \(1908b\)](#) vont ensuite aligner les blocs dans l'idée d'une allée couverte, mais en mettant debout sur le côté ouest la table X et les blocs VIII et IX qui sont les moins épais (figure 18 de ces auteurs). En réalité, leur préoccupation dans le rangement des blocs résultait de l'exigence du paysan qui voulait récupérer le maximum de terrain. Pour la même raison, toutes les pierrailles restant du tumulus ont été enlevées et mises sur la route à la disposition des cantonniers. Ces actions surprenantes aujourd'hui s'expliquent par le fait qu'à cette époque les archéologues étaient mal vus, quand ils n'étaient pas chassés, et ils devaient composer avec les propriétaires des terres.

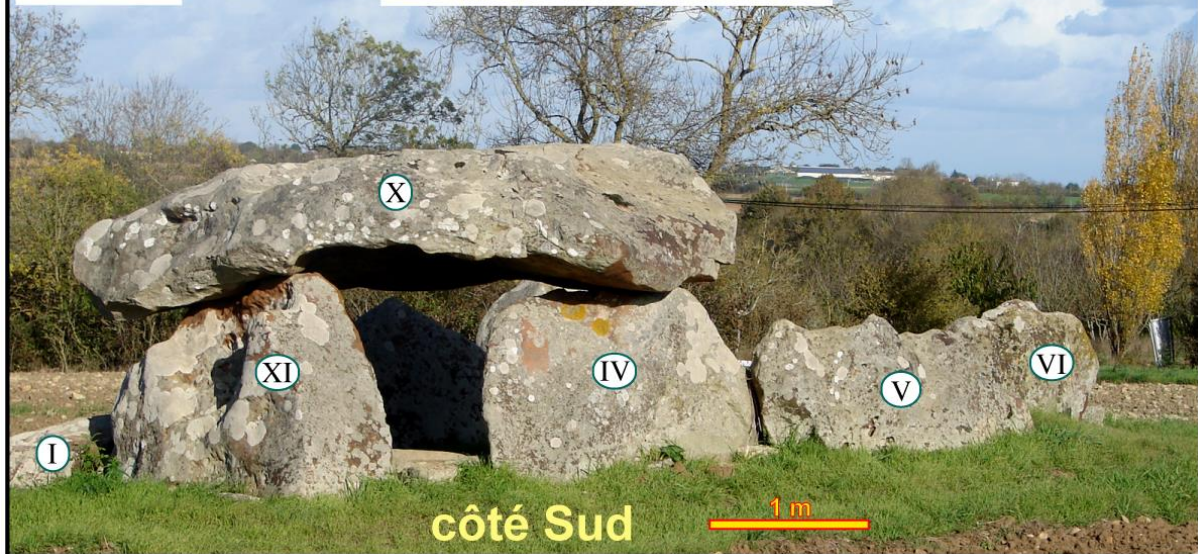




Puis, en 1939, la municipalité du Bernard et le Syndicat d'Initiative d'Avrillé ayant pris conscience des avantages touristiques ont « refait » un dolmen selon l'imagerie populaire de la table de pierre. Il semble que la dalle ait simplement été posée sur les piliers II, XI et IV. Le pilier I a été négligé et laissé au sol. Ce pilier devait soutenir le nord-ouest de la table, dans l'hypothèse où la table serait tombée en basculant vers le sud, selon les observations de [Baudouin et Lacouloumère \(1908b\)](#). La dalle IX est remise sur le sol de la chambre sans raison apparente, après en avoir cassé toute une bordure. Les images nous donnent l'état du dernier avatar de l'ouvrage (**Ph. 28 à 31**). La **photo 28**, prise du côté sud, montre la chambre reconstituée et l'amorce du couloir vers l'est. La **photo 29**, prise à l'est, présente les piliers d'abord redressés par les découvreurs de 1904, puis simplement allongés sur leurs longueurs. Le bloc parallélépipédique VIII fermerait l'entrée. La pierre arrondie XII a l'aspect d'un bloc ladère indigène. La **photo 30** montre le bloc I laissé au nord-ouest. Malgré sa grande cuvette érodée, ce bloc pouvait supporter la table. La **photo 31** est un aperçu de la surface intérieure de la dalle de couverture faite de cuvettes et cupules d'érosion de toute taille, comme sur toutes les grandes dalles de grès. L'orthostate II fait 1,2 m de large. Sa hauteur sur le sol est de 1,1 m, mais sa hauteur totale est de 1,9 m. Selon [Baudouin et Lacouloumère \(1908b\)](#), la hauteur de la chambre devait être de l'ordre de 1,3 m. Nous en déduisons que pour avoir une hauteur de chambre accessible, tous les piliers devaient être plantés selon leur plus grande longueur. Il devait en être de même pour les piliers du couloir. C'est ce que [Baudouin et Lacouloumère \(1908b\)](#) semblent avoir fait d'après les photos des figures 19 et 20 de leur article. Or actuellement, ces piliers sont seulement posés sur leurs grands côtés. C'est bien leur dernier avatar.

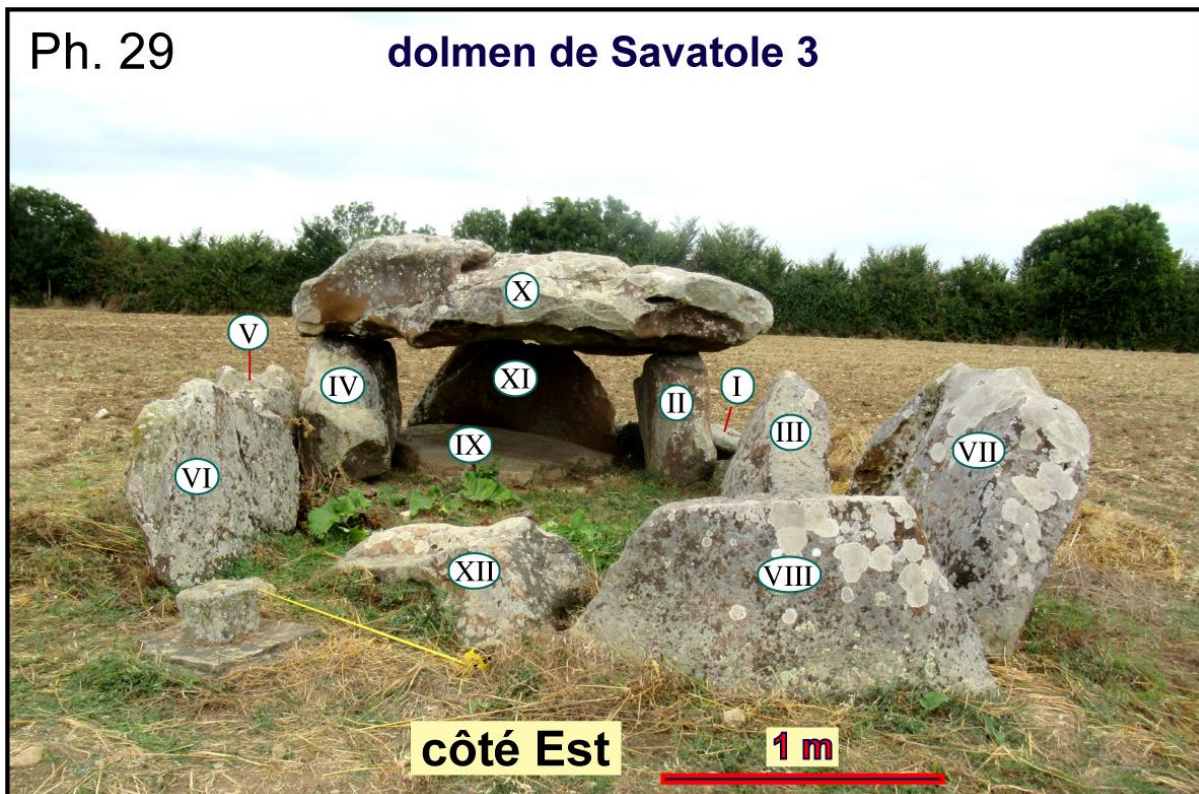
Ph. 28

dolmen de Savatole 3



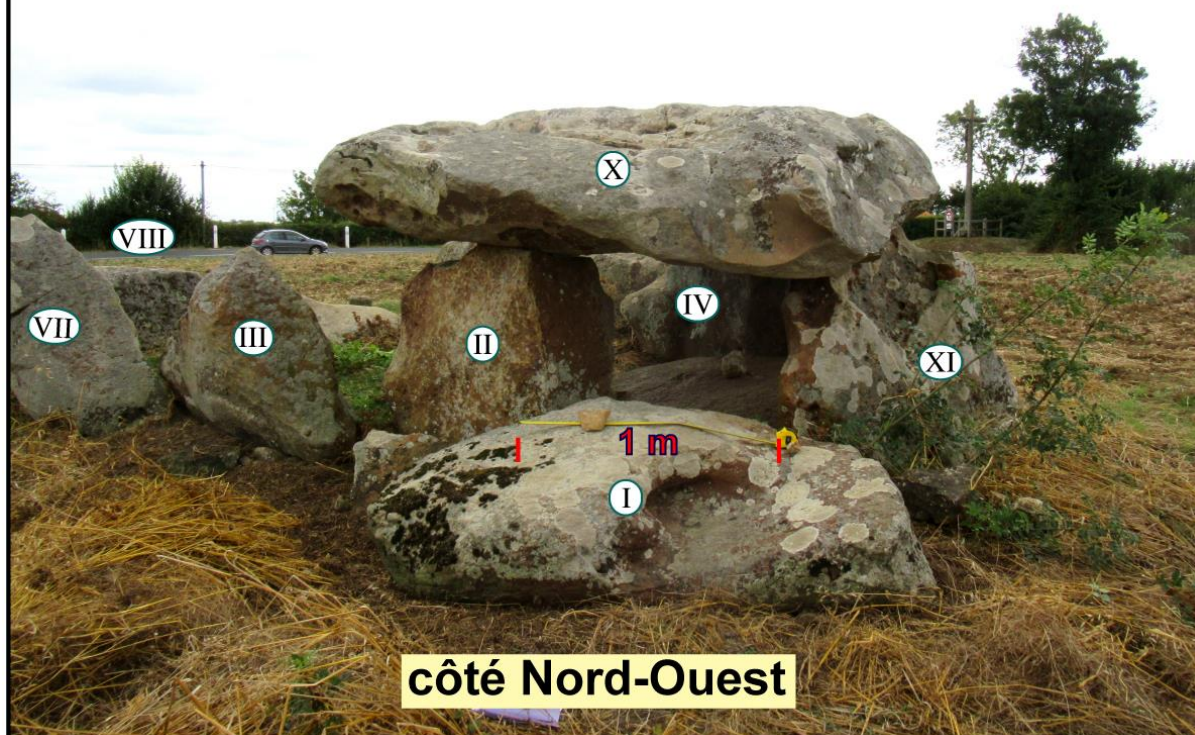
Ph. 29

dolmen de Savatole 3



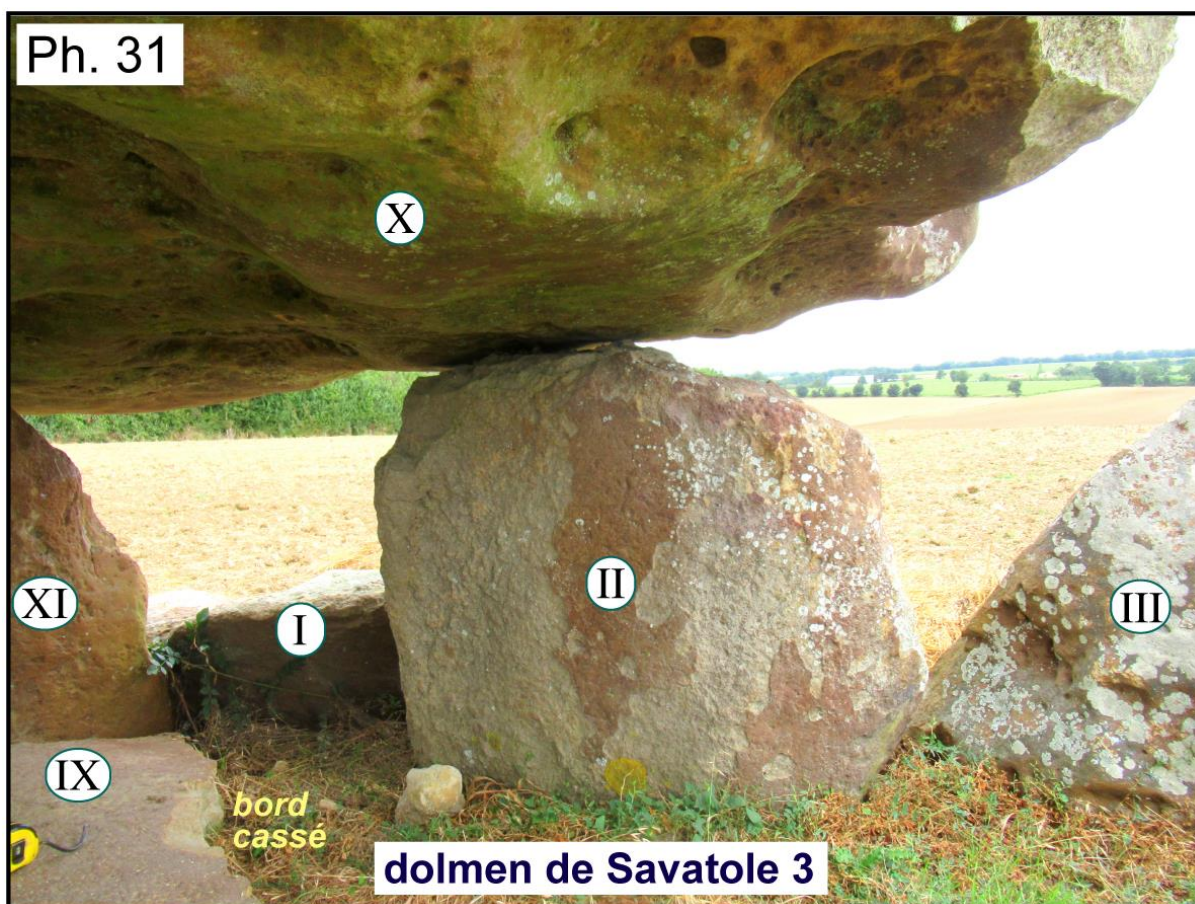
Ph. 30

dolmen de Savatole 3



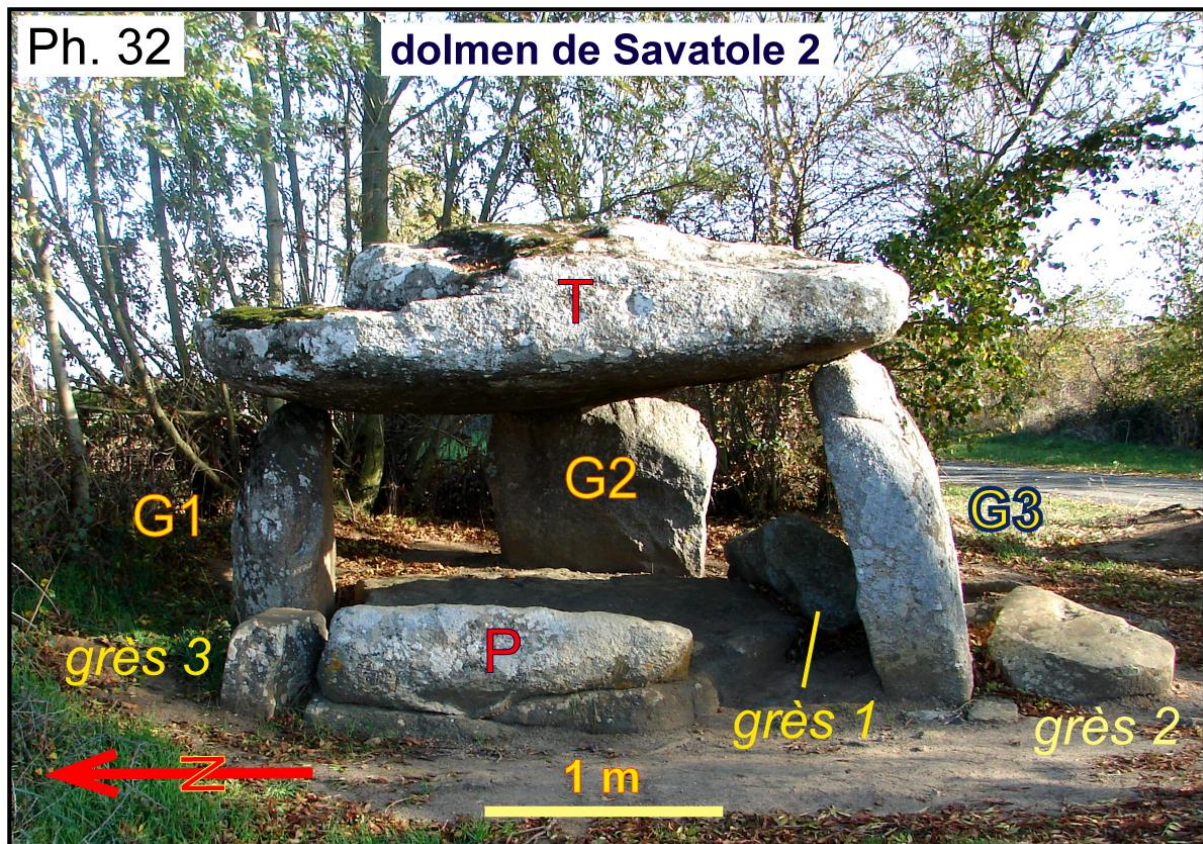
Ph. 31

dolmen de Savatole 3



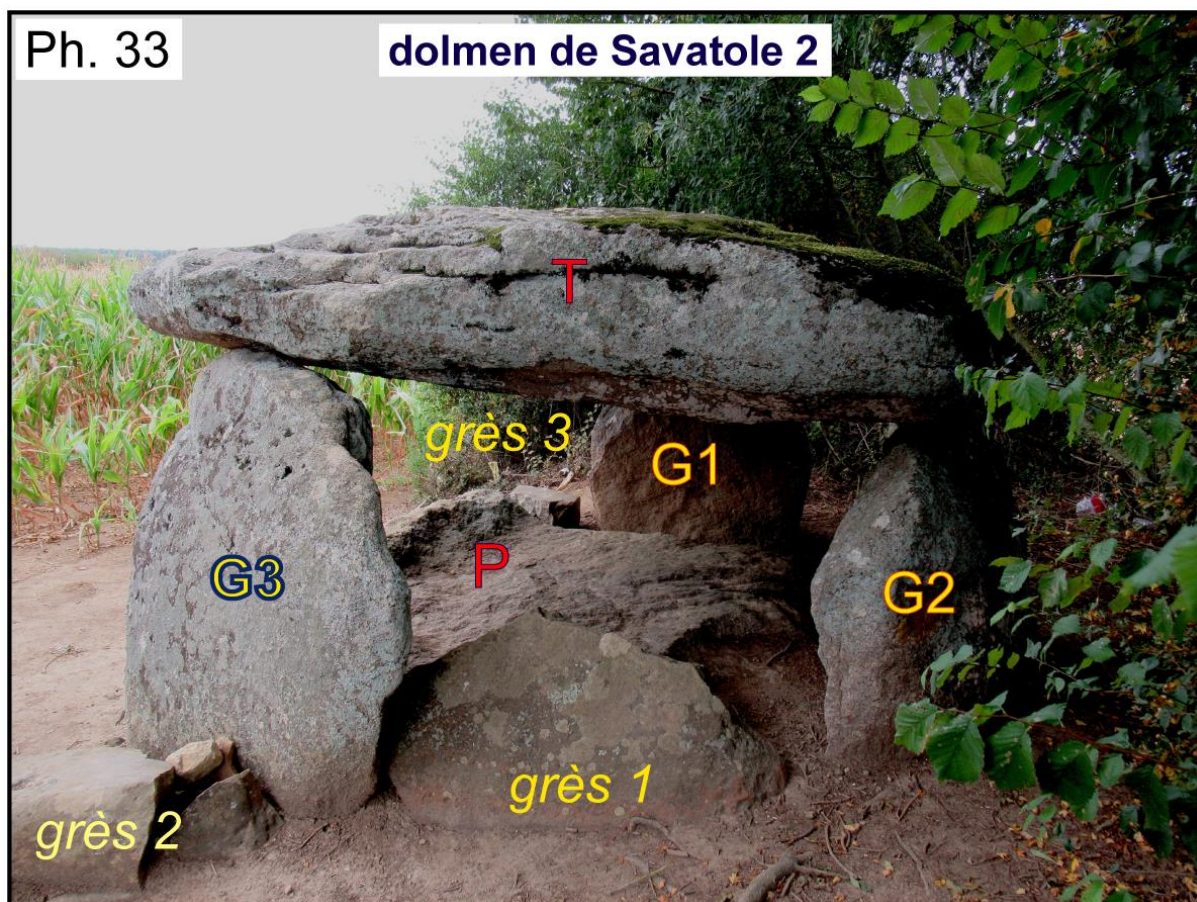
Le dolmen Savatole 2 est au bord de la route, à une soixantaine de mètres à l'ouest de Savatole 3, ce qui lui a valu de rester toujours bien visible. Il est décrit par [Audé \(1840\)](#) dans un état proche de son aspect actuel, à la différence essentielle que la table est tombée vers l'ouest et se trouve appuyée à l'est sur deux piliers posés de champ comme le montrent les photos des figures 10 et 11 de [Baudouin et Lacouloumère \(1907b\)](#) prises en 1903.

En 1939, à l'initiative des édiles locaux, la table est redressée et posée sur trois piliers. De ce fait, le monument se présente comme une chambre coiffée par une dalle de granite porphyroïde notée **T** sur les photos (**Ph. 32** et **33**). La table est portée par trois orthostates en granite porphyroïde, **G1**, **G2** et **G3**. Le sol de la chambre est formé d'une grande dalle du même granite notée **P**. Le bord épaissi de cette dalle fait 1.5 m de longueur. Trois blocs de grès sont posés alentour : **grès 1**, **2 et 3**. Ces grès sont fracturés et sans doute des résidus de blocs plus importants.



Ph. 33

dolmen de Savatole 2

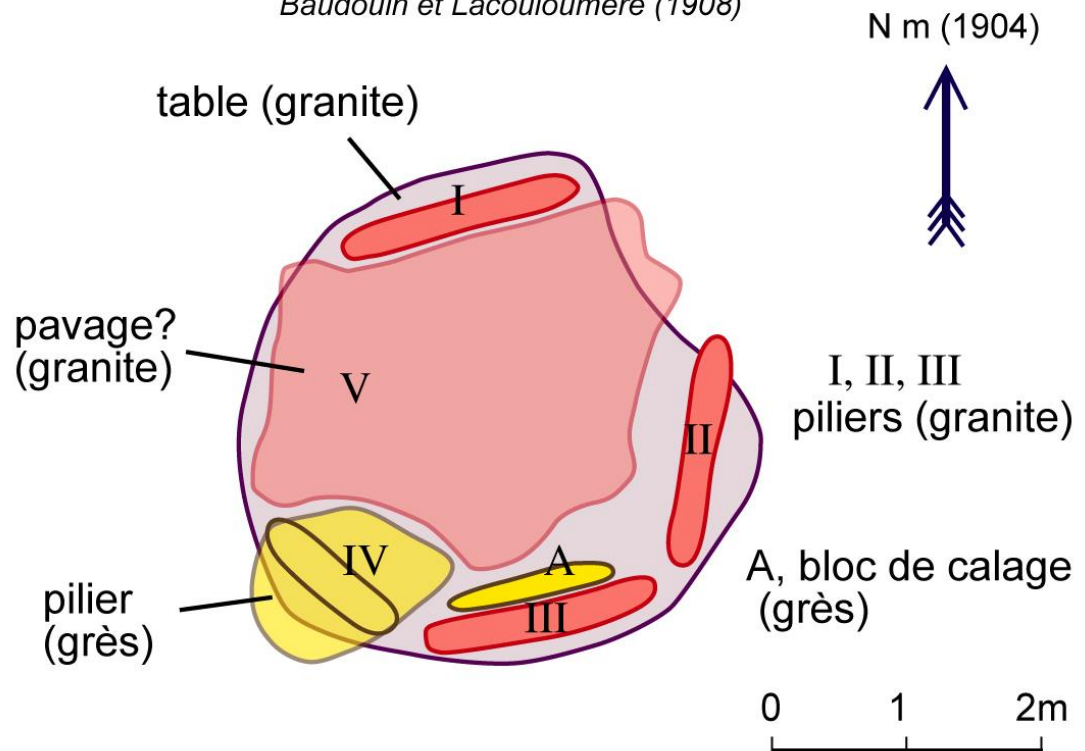


Cette disposition s'éloigne quelque peu du plan dressé en 1903 par [Baudouin et Lacouloumère \(1907b\)](#) sur leur figure 12 que nous reprenons sur la **figure 10**. Ces auteurs comptent six blocs de pierre avec la table en granite et cinq piliers, dont quatre en granite et un en grès (à moins que ce ne soit trois en granite et deux en grès), auxquels s'ajoute un bloc de grès un peu plus petit et ayant servi de calage interne. Le grès est pris sur place. Le granite provient du massif d'Avrillé tout proche, notamment des chaos de la vallée du ruisseau de Bois Renard. Selon l'interprétation donnée par ces auteurs à l'issue des fouilles de 1903, la dalle posée sur le sol sous la table serait un orthostate initialement dressé en chevet du côté ouest. Cette pierre serait tombée vers l'intérieur de la chambre lors du basculement de la table, peut-être à la suite de fouilles sauvages faites dans la chambre. La table était alors portée par cinq piliers avec une ouverture vers l'est ou l'est-nord-est. L'hypothèse de la dalle de chevet basculée est attrayante, mais se heurte à deux objections. Cette pierre est à la fois trop grande et trop mince pour avoir servi de support à la table dont le poids est évalué à 9 tonnes. Elle fait 1,5 à 2 m de large sur 1,5 à 2,5 m de long pour une épaisseur de seulement 20 cm, seule la bordure inférieure de la dalle est épaissie jusqu'à 70 cm, mais sur 30 cm de large. La bordure supérieure est irrégulière. De ce fait, [Baudouin et Lacouloumère \(1907b, figure 13\)](#) sont obligés d'imaginer un enfouissement très important, de 1 m ou plus, de la base de cette pierre. Il nous paraît peu probable que cette dalle ait été une pierre porteuse. Sous cette dalle, une tranchée creusée sur 1 m de profondeur a montré de la terre noire d'un sol humique. Mais absolument rien n'a été découvert sous ce dolmen. Il n'y avait aucune trace de sépulture sous la dalle, ce qui renforce l'hypothèse qu'il s'agirait bien d'un pavage sur lequel se trouvaient les objets funéraires et non au-dessous. Toutefois, la bordure épaissie du côté ouest pose problème (**Ph. 34**). Si c'est un pavage, les piliers doivent être plantés au contact de ce bord, ce qui fait peu de place pour poser la table. Il faut alors admettre que tous les piliers étaient placés exactement

Fig. 10

dolmen de Savatole 2

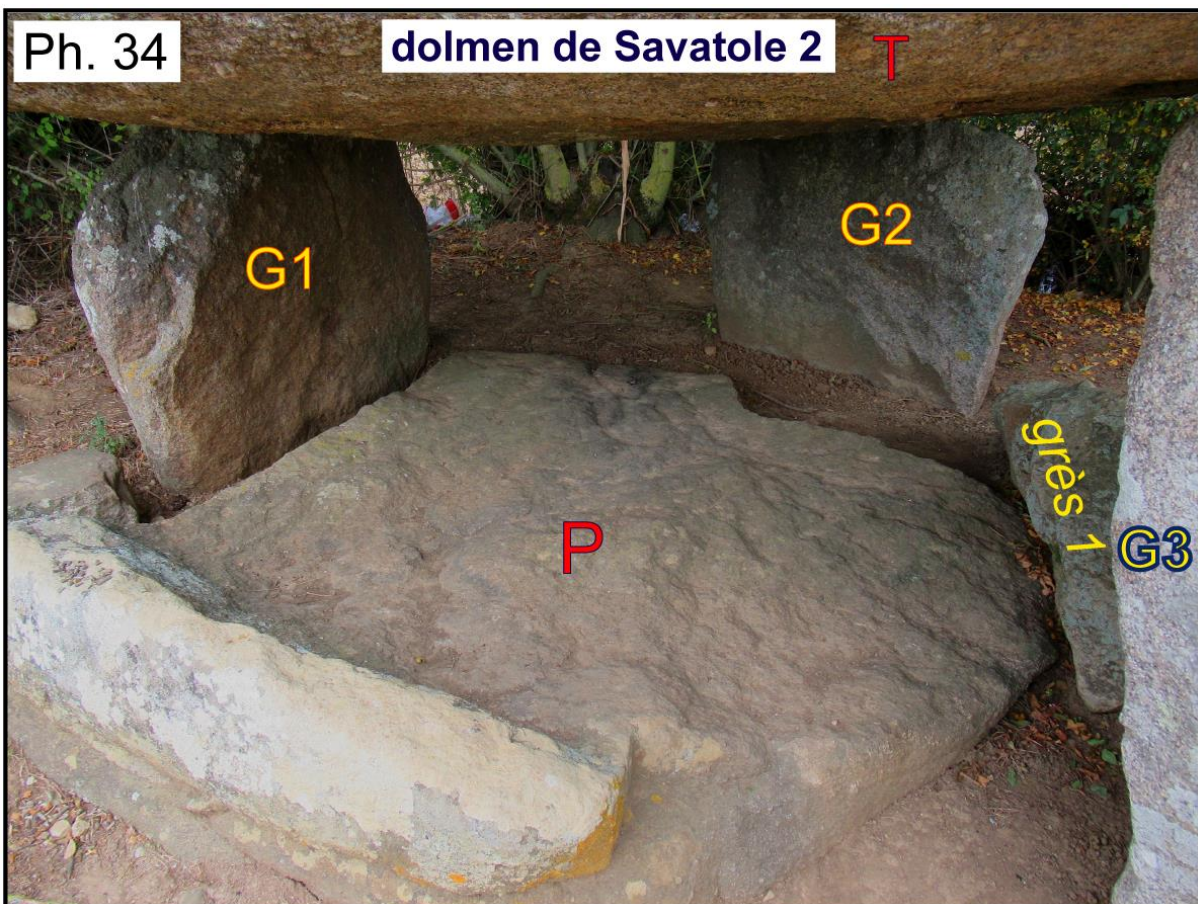
Baudouin et Lacouloumère (1908)



Ph. 34

dolmen de Savatole 2

T



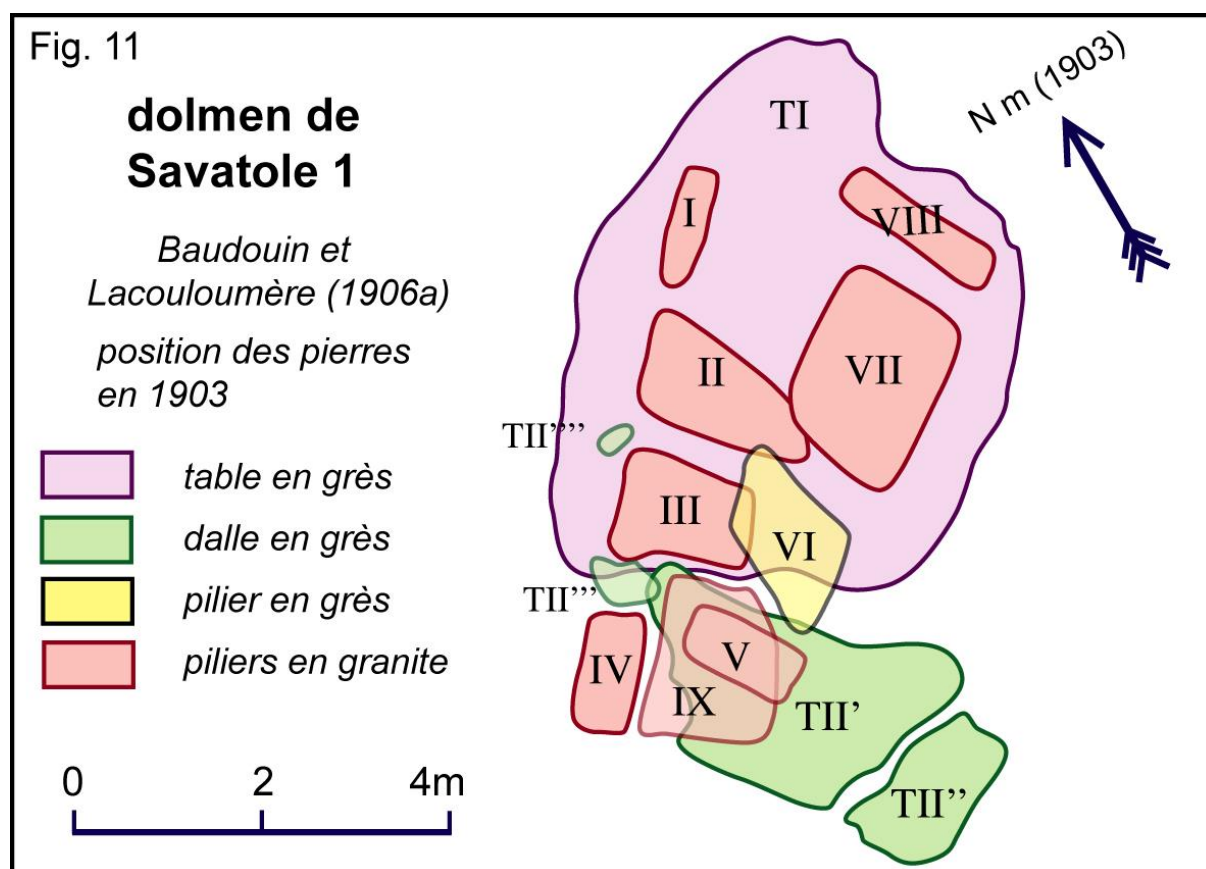
aux bords de la dalle de sol comme dans le cas du dolmen de La Sulette, ce qui laisserait une ouverture au nord-est. Dans la reconstitution de 1939, cette dalle est laissée en pavage. Son bord épaissi est orienté N-S comme sur le plan de Baudouin et Lacouloumère. Elle ne semble donc pas avoir été déplacée. La couverture a été redressée sur les piliers I et II correspondant à G1 et G2, remis à la verticale et disposés en équerre. Le troisième support, G3, est un bloc de granite mis à la place du pilier IV en grès. Il pourrait s'agir du pilier III. Le pilier IV, s'il était bien en grès, aurait disparu ou, partiellement débité, resterait posé au pied sud-ouest (grès 2). Le bloc de grès (grès 1) non porteur et placé entre les supports 2 et 3 pourrait être le bloc de calage A du plan de 1903.

Baudouin et Lacouloumère (1907b) imaginent que l'entrée située au nord-est devait être précédée d'une petite galerie, ne serait-ce que pour fermer la chambre et maintenir la couverture du tumulus. Actuellement, il n'y a aucun indice de portique et rien qui permette de dire s'il s'agissait d'un dolmen à couloir ou d'un édifice angevin, voire d'un type intermédiaire. Mais, pour reconstituer l'édifice, il manque pas mal de blocs. Le pourtour est fortement raviné, ce qui a pu faire croire que le dolmen était perché. Il est probable que des blocs ont été débités et que les débris et toutes les pierrailles du tumulus ont servi à empierrer le chemin qui était un axe de circulation important dès le Néolithique comme nous l'avons signalé. Or les blocs de l'entrée de l'édifice se trouvaient exactement sur ce chemin. Si vraiment ce dolmen était une petite chambre couverte et dallée de granite et entourée de piliers de granite avec peu de grès, nous lui trouvons une ressemblance avec le dolmen de La Sulette, mais il manque le portique, élément essentiel du dolmen type angevin qui caractérise La Sulette.

Le dolmen Savatole 1 est à 70 m à l'ouest de Savatole 2, sur le bord de la route. Ecroulé et recouvert de broussailles, il ne laissait voir qu'une grande dalle de grès. Baudouin et Lacouloumère (1906a) entreprennent de le dégager en 1903. Un premier nettoyage montre deux grandes dalles de grès, l'une au nord, la table principale et l'autre au sud, et brisée en deux, la table secondaire hypothétique. Seul un pilier de granite est encore dressé à l'ouest, dénommé ensuite le pilier IV (en réalité c'est du grès !). L'enlèvement des terres sous les dalles révèle la présence des autres blocs. Le plan de la fouille présente alors la disposition initiale de tous les blocs sur la figure 4 que nous reprenons sur la **figure 11**. Le bilan fait état (1) des deux dalles de grès TI et TII en deux morceaux TII' et TII'' auxquels on pourrait joindre deux autres fragments TII''' et TII'', et (2) de neuf piliers dont huit (ou sept ?) en granite et un (ou deux ?) en grès. Cette disposition indique une orientation de l'édifice sud-ouest – nord-est avec une entrée au nord-est. D'après la localisation de la seule sépulture humaine sous la pierre IX, le fond de la chambre serait au sud-ouest (Baudouin et Lacouloumère (1907a). Baudouin et Lacouloumère (1906b) proposent alors une reconstitution sur le papier, leur figure 8, en alignant les deux dalles de grès sur deux files d'orthostates de granite, ce qui donne une grande chambre allongée et reflète une certaine logique de construction. Toutefois, la reconstitution de la dalle TII est fautive puisque le fragment TII'' n'était pas en haut de TII' mais sur le côté. Nous ne voyons pas ce que ferait une deuxième table aussi longue au bout de la table TI, sauf à en faire une dalle de chevet. Mais, afin de dégager le chemin à la demande du propriétaire des terres et du chemin qui leur avait permis de faire les fouilles, Baudouin et Lacouloumère redressent les deux parties de la deuxième table qu'ils appuient sur le bord de la table principale, comme indiqué sur leur figure 7. Lors de la reconstruction de 1939, les initiateurs des travaux ne vont rien trouver de mieux que d'utiliser ces panneaux de la deuxième table supposée pour en faire des piliers.

Que voyons-nous aujourd'hui ? La table TI a été relevée et posée sur TII'. Les piliers I, II, VI et VII sont remis aux places probables suggérées par Baudouin et Lacouloumère. Le pilier IV jugé trop petit est remplacé par TII'' et laissé sur le côté. Les blocs III et IX mis sous la table en 1903 sont poussés pour permettre la mise en place des piliers. Le bloc V adossé à TII' en

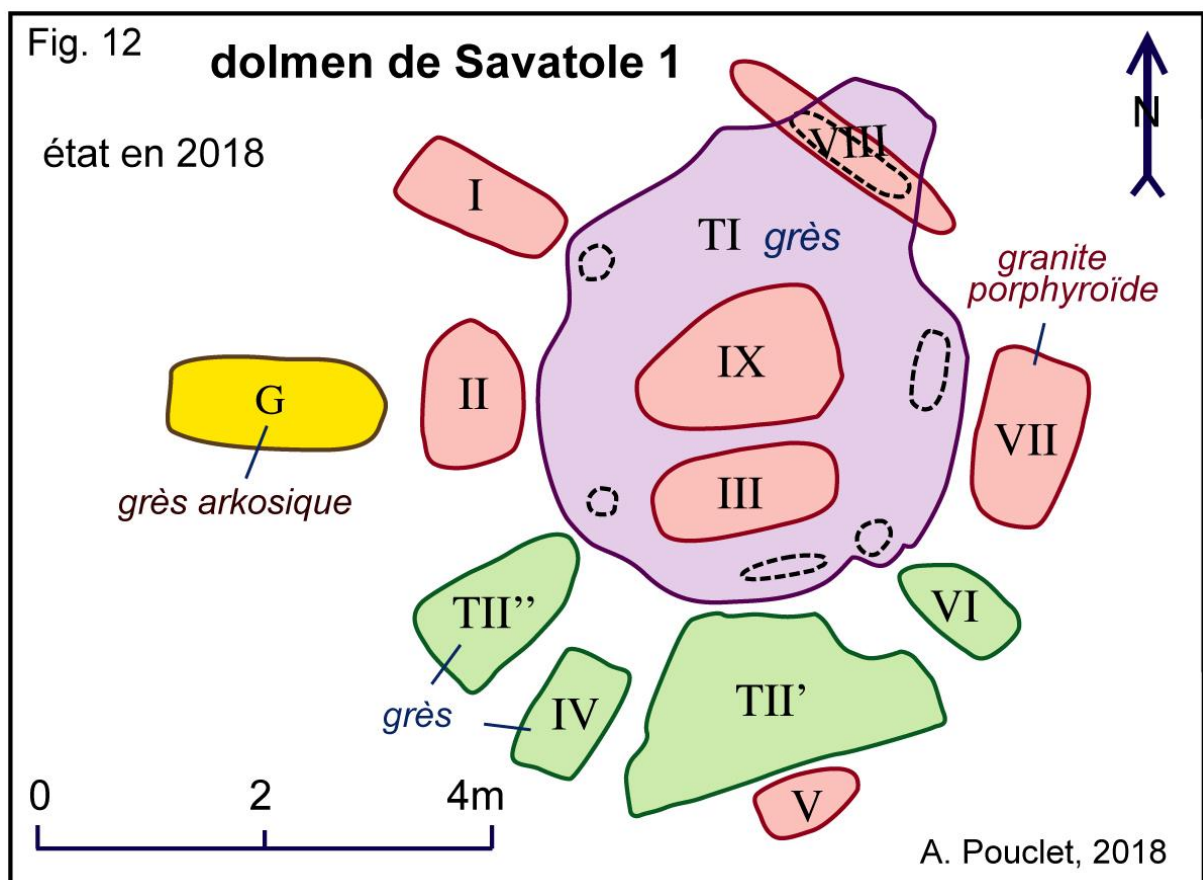
1903 est laissé sur place et presque enterré au pied du nouvel orthostate. Le bloc VIII est resté en place sous la table. Il a été sous-évalué en dimension. Sa longueur est de 2,35 m. Sa forme est plus celle d'un menhir que d'un pilier. Son orientation d'origine N 125° est un guide pour positionner l'édifice actuel.



La **figure 12** présente la disposition actuelle du monument en proposant la numérotation des blocs d'après le plan de 1903. Les photos illustrent l'aspect du monument qui, il faut bien le dire, ressemble à n'importe quoi (**Ph. 35, 36 et 37**). La table TI est une dalle de grès quartzeux d'un poids estimé à 27 tonnes. La partie supérieure très irrégulière correspond au plan de surface du bloc à l'affleurement naturellement érodé. A partir du plan de 1903 cette dalle a subi une rotation horaire de 30°, ce qui la pose obliquement sur la pierre VIII couchée (**Ph. 38**). Tous les blocs granitiques sont en granite à porphyroblastes de feldspath potassique plus ou moins nombreux et de tailles variables. Les blocs TII' et TII'' proviennent du même banc de grès dont on voit le plan de cassure signalé par [Baudouin et Lacouloumère \(1906a et b\)](#) (**Ph. 39 et 40**). Ce banc, d'épaisseur régulière de 40 cm, correspond à une couche sédimentaire montrant un changement de faciès avec une strate de grès quartzeux passant à une strate de grès feldspathique. Il présente une face plane qui est la base de la strate de grès quartzeux et une face irrégulière creusée de cuvettes et de rigoles qui était la partie exposée à l'air libre et naturellement érodée du grès feldspathique (**Ph. 41**). Cette partie est actuellement du côté interne du dolmen. La surface du bloc est rubéfiée par suite de l'hydroxydation des particules minérales riches en fer sédimentées avec le sable du grès. Le plan de cassure de TII'-TII'' est également rubéfié ce qui indique sa grande ancienneté. Quelques fractures récentes montrent le grès blanc non oxydé. Elles ont pu être faites lors du montage de 1939. La présence des minéraux de fer, sulfures ou oxydes/hydroxydes (pyrite ou limonite/goethite) est trahie par la formation de petites cupules de 1 à 2 cm de diamètre sur 1 à 0,5 cm de profondeur et contenant des résidus d'hydroxyde de fer (**Ph. 42**). Ces cupules naturelles sont présentes sur le bloc TII''

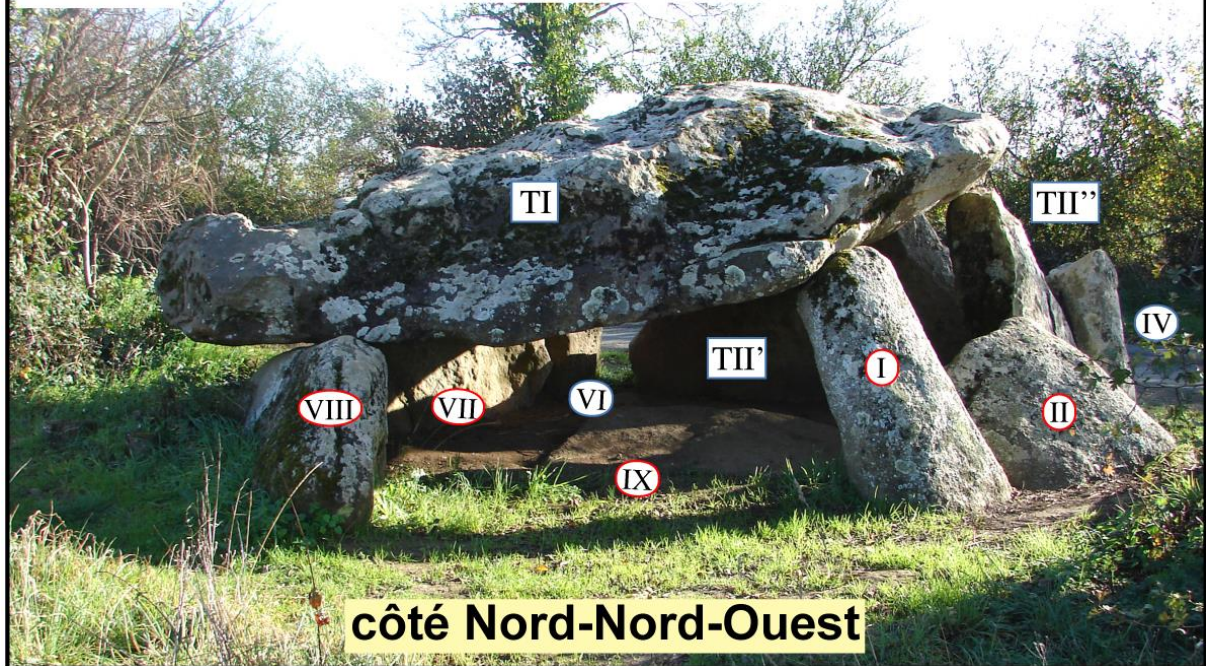
et sur les bloc IV et VI qui sont de même nature, du grès feldspathique, et proviennent du même affleurement que le TII' (Ph. 43 et 44). Sur le bloc IV, les cupules sont sur le côté interne alors qu'elles apparaissent sur tous les côtés du bloc VI. Elles permettent de dater relativement les fractures, étant présentes uniquement sur les plans de fractures anciennes. Ainsi, les blocs TII'' et IV ont été fracturés au plus tôt lors de la pose. Le bloc de grès arkosiques posé à l'ouest et d'origine locale naturelle un peu différente du TII ne semble pas faire partie directement de l'édifice (Ph. 36).

A l'évidence, la reconstitution du dolmen s'avère hautement fantaisiste. La table de grès a été posée de guingois avant de basculer malencontreusement vers l'est en forçant l'inclinaison des piliers I et TII''. Par chance, le mouvement s'est achevé par ripage sur la pierre VIII suffisamment longue. Cette pierre a été trouvée couchée sous la dalle en 1903. Elle n'a jamais été déplacée ni même dégagée. Compte tenu de sa longueur et de sa faible largeur, on peut difficilement en faire un pilier (Ph. 38). Il pourrait s'agir d'une stèle (?). Bien sûr l'ouverture actuelle du dolmen au nord-nord-ouest est un simple artifice.



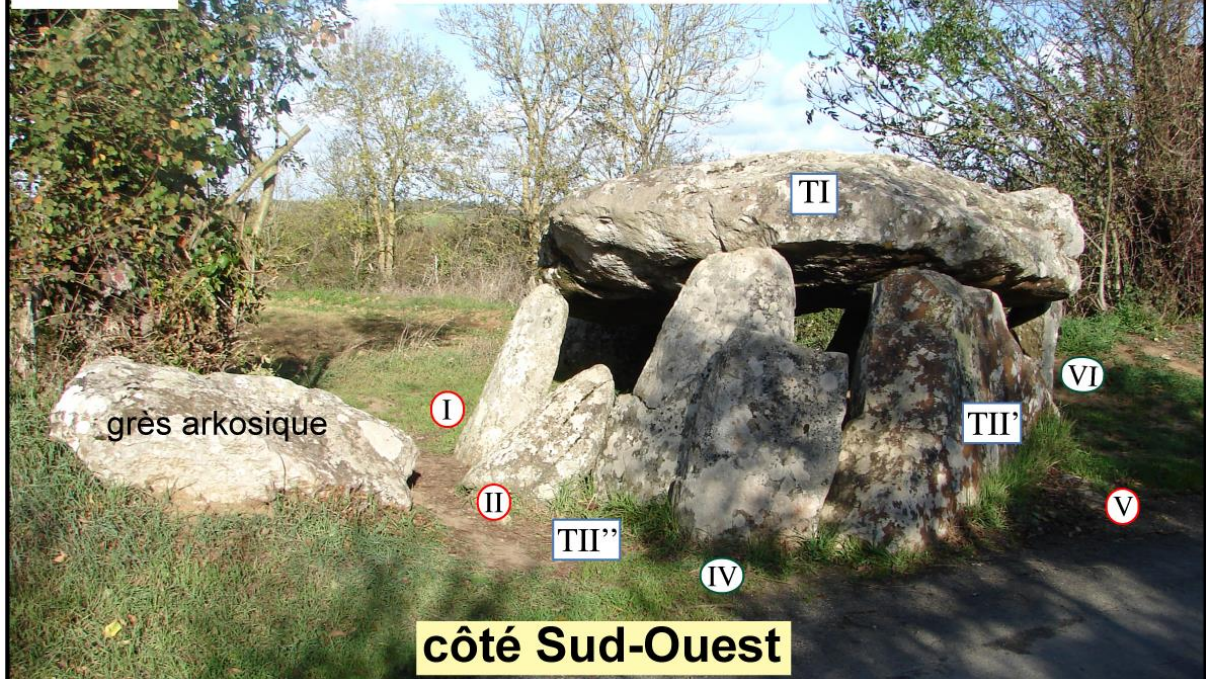
Ph. 35

dolmen de Savatole 1



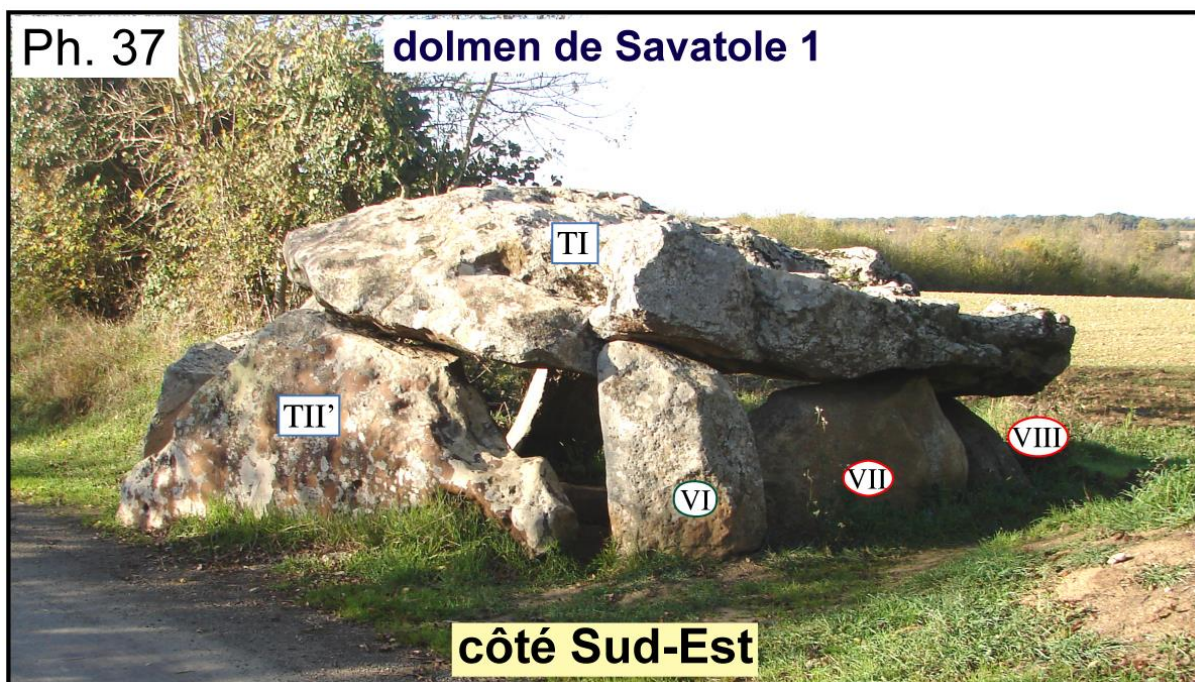
Ph. 36

dolmen de Savatole 1



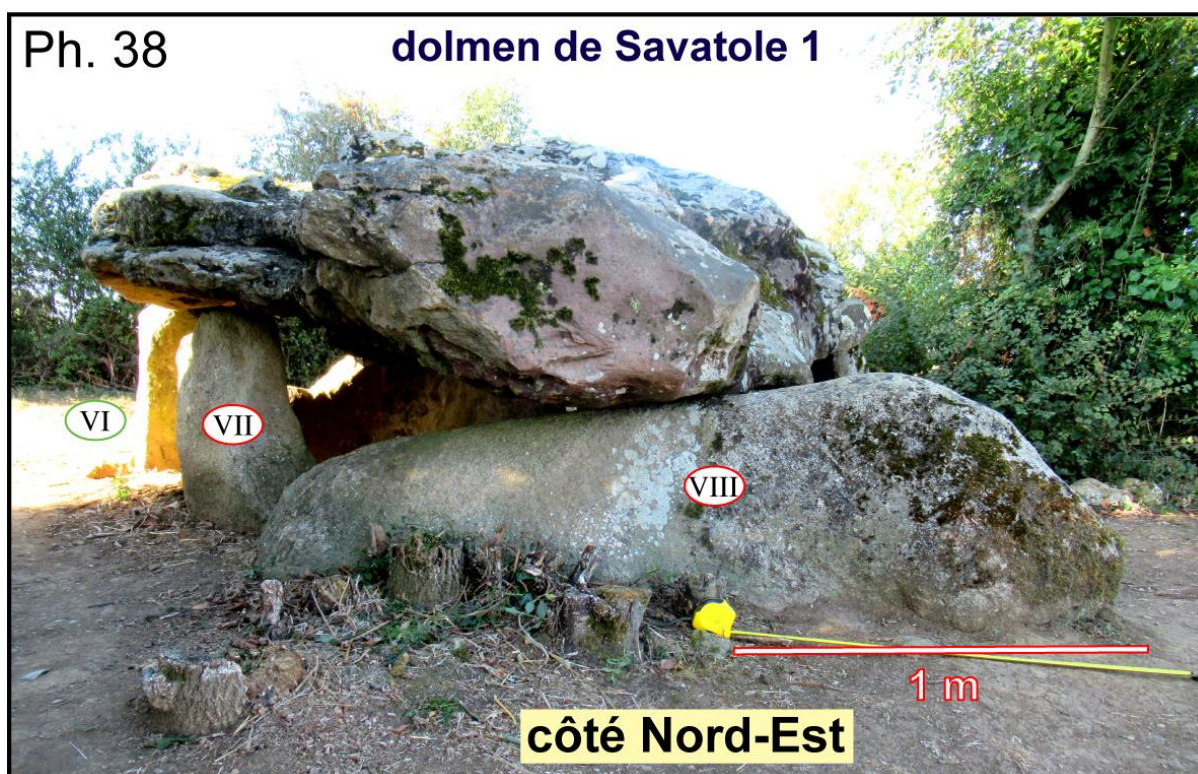
Ph. 37

dolmen de Savatole 1

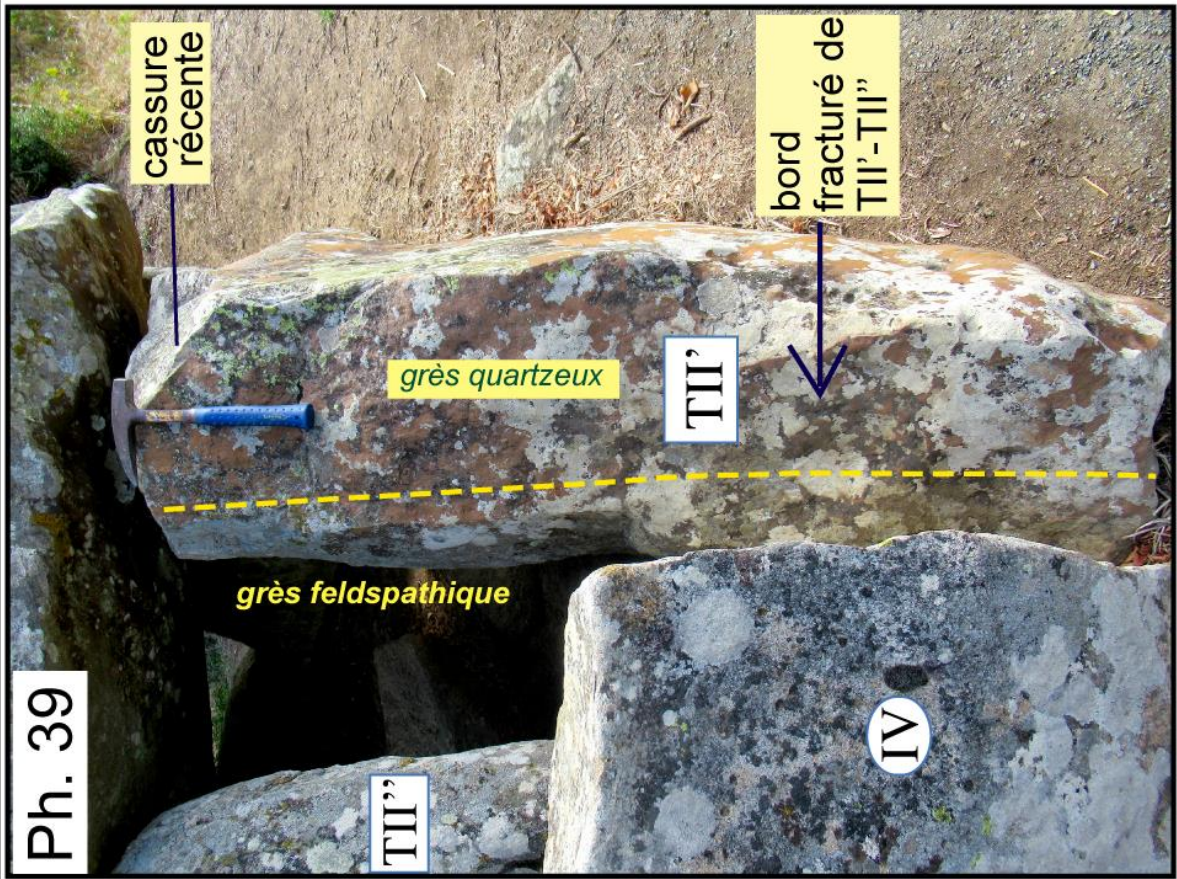


Ph. 38

dolmen de Savatole 1



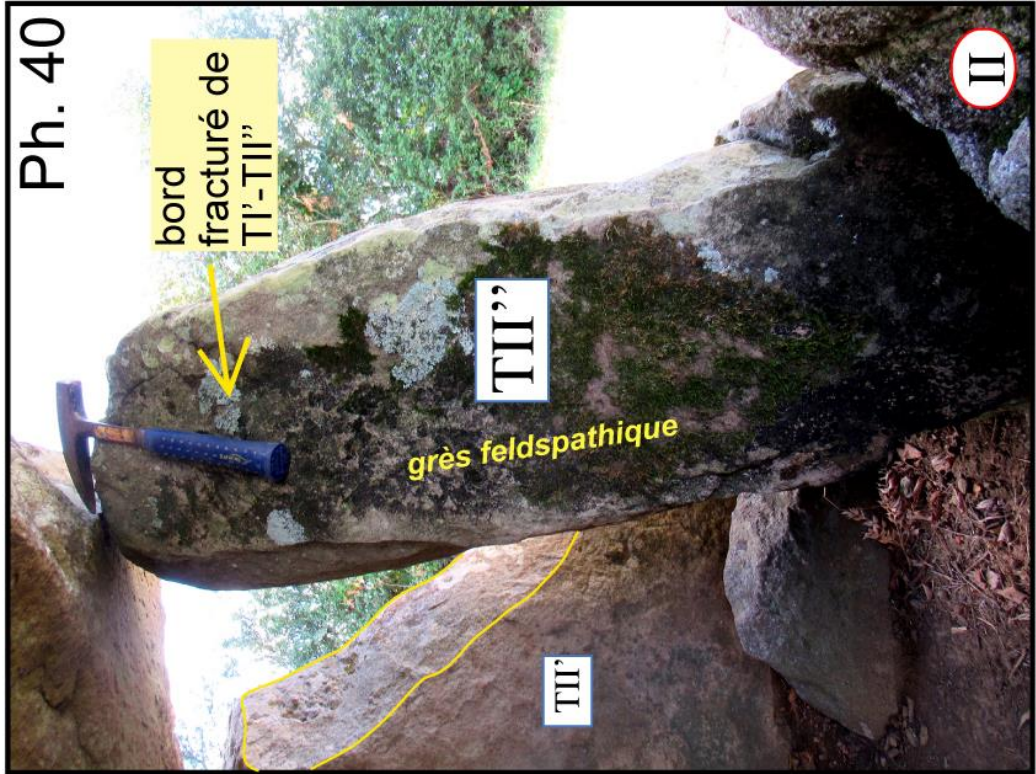
Ph. 39



dolmen de Savatole 1

fracturation ancienne du banc de grès TII

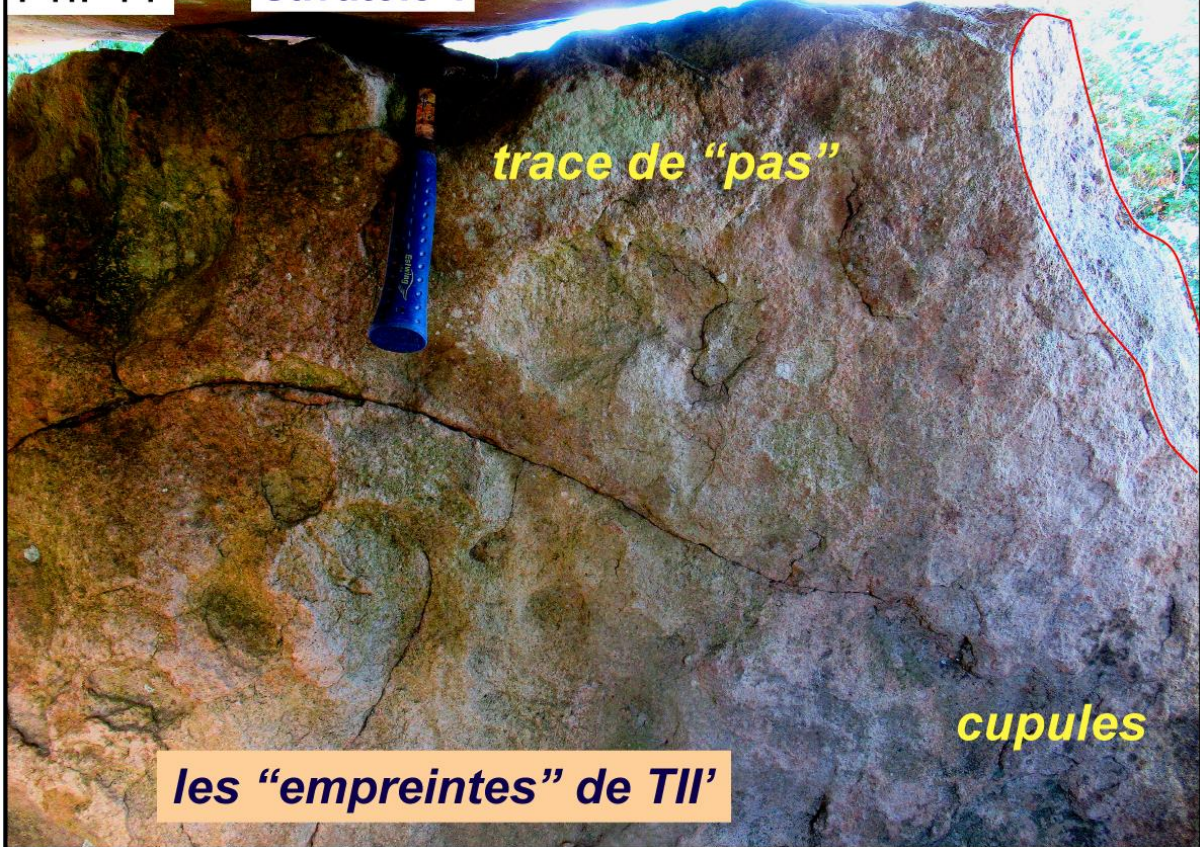
Ph. 40



Ph. 41

Savatole 1

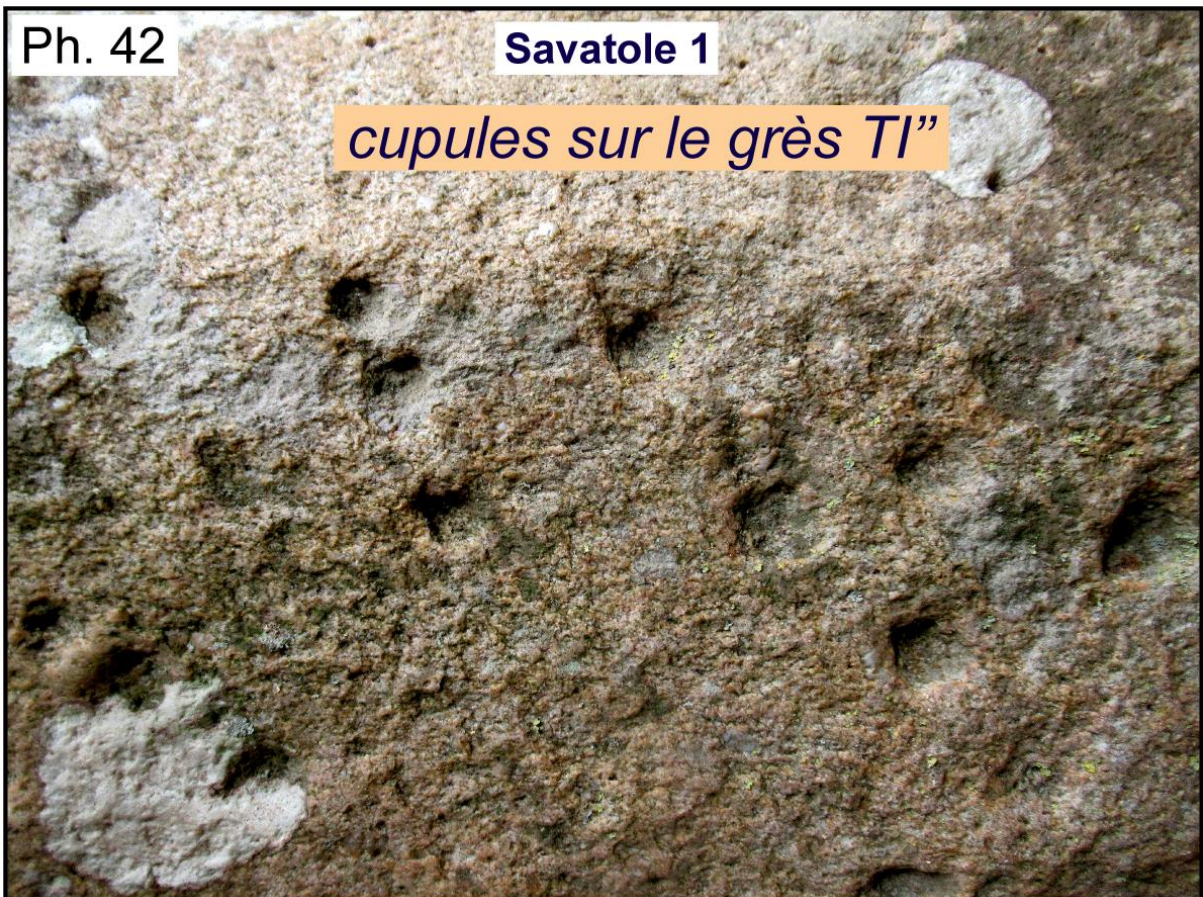
fracture de TII''



Ph. 42

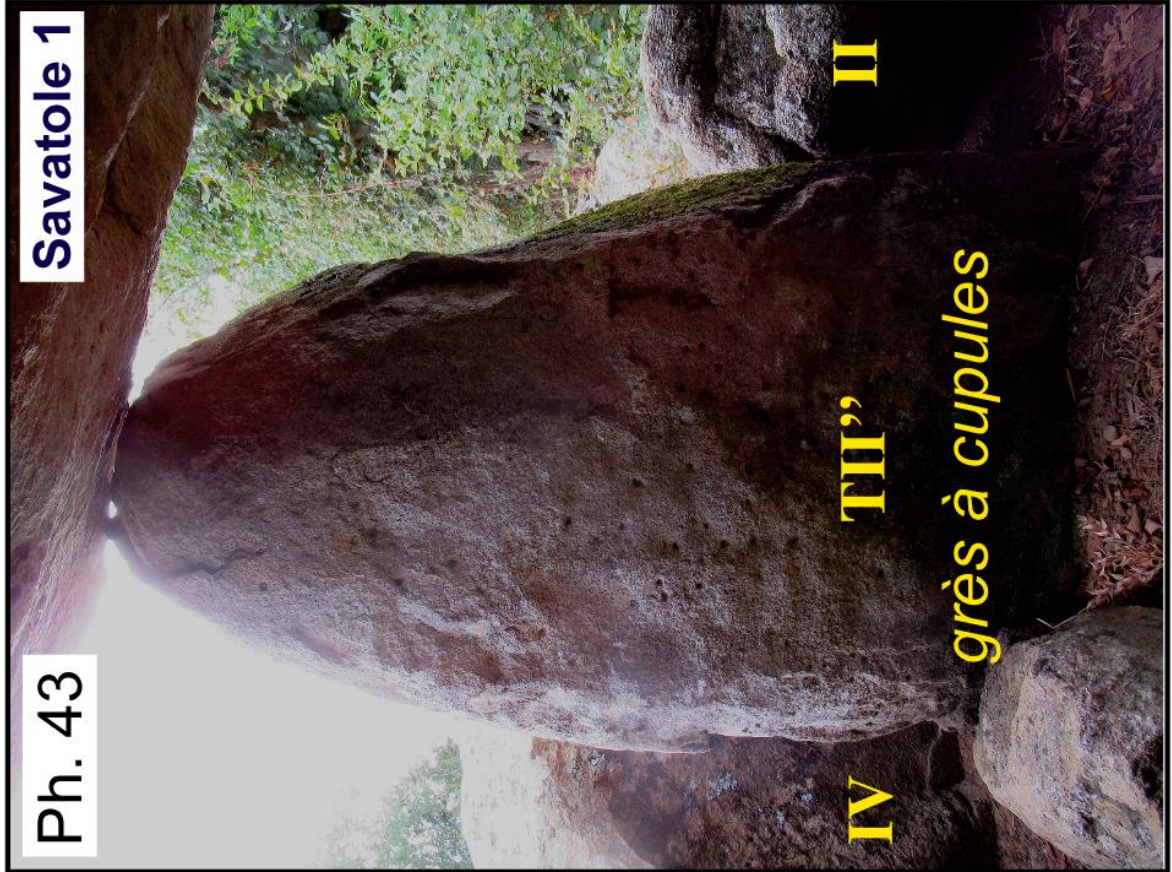
Savatole 1

cupules sur le grès TI''

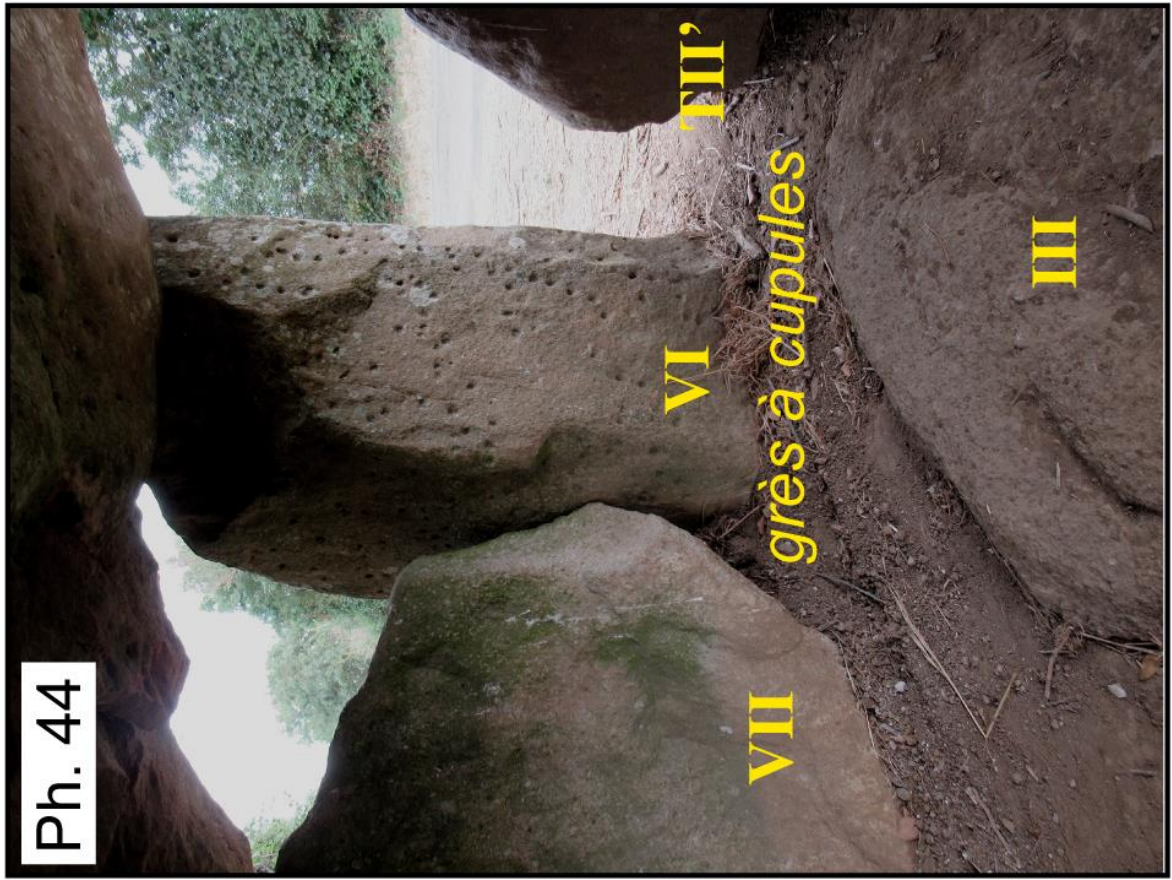


Ph. 43

Savatole 1



Ph. 44



4.4. Site 4, le dolmen de La Frébouchère

Si le grand menhir d'Avrillé est le « Roi des Menhirs », le dolmen de La Frébouchère est sans conteste le « Roi des Dolmens ». C'est en fin de matinée que, le 24 juin, nous sommes présentés devant le monument (**Ph. 45**).



Le dolmen de La Frébouchère se situe à 600 m au nord-nord-ouest de Savatole (**Fig. 7**). Alors que les dolmens de Savatole se dressent sur le bord d'une cuesta, celui de La Frébouchère est dans la vallée et précisément sur la rive droite du ruisseau du Bois Renard qui descend du massif d'Avrillé au nord pour rejoindre l'Allière au sud. L'édifice est à 300 m du confluent.

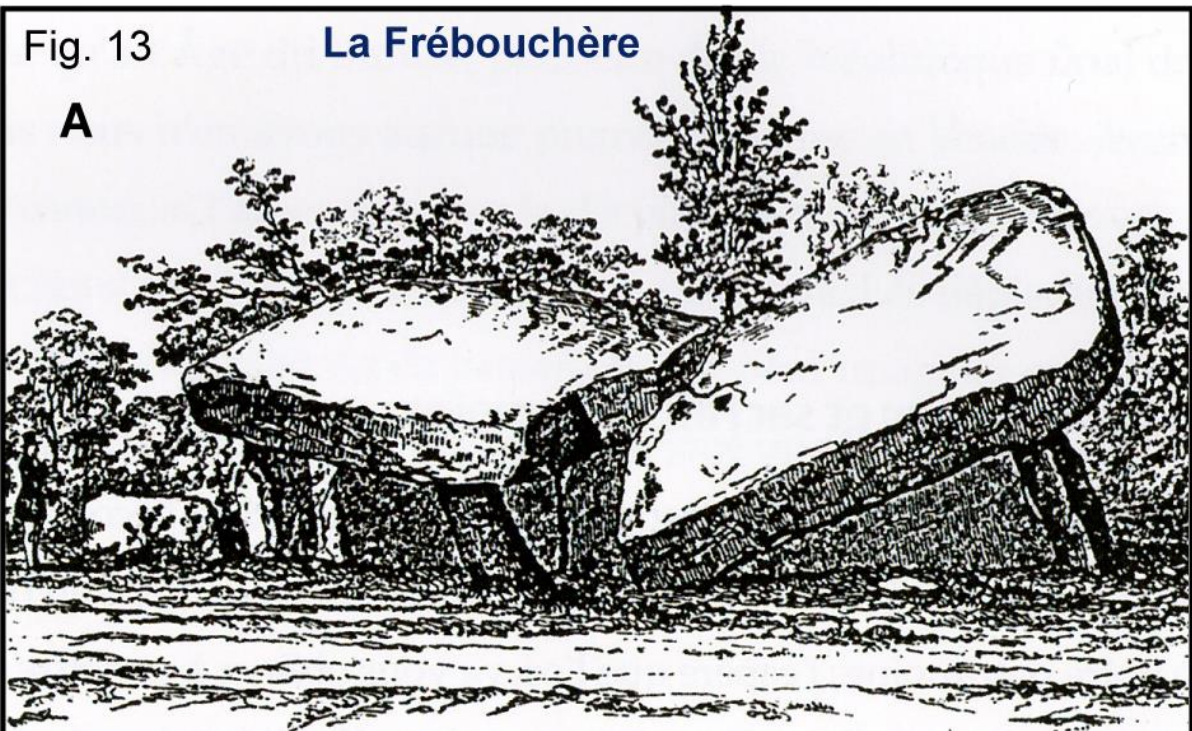
Architecture et composition lithologique

L'importance des blocs rocheux et l'existence d'une vaste chambre servant d'abri font que ce dolmen est connu de tout temps. Des signalements précis sont dus à [Cavoleau \(1818\)](#), [Audé \(1840\)](#) et [Baudry \(1862\)](#). L'ensemble des blocs rocheux semble être dans la disposition d'origine tels qu'ils devaient être sous le tumulus. En revanche, il ne reste que des résidus du tumulus qui a disparu sous l'action conjointe de l'érosion et de l'extraction des rocaillles par les hommes. Le monument est constitué par une énorme dalle de granite supportée par sept orthostates de granite et deux de grès. L'état actuel résulte d'une restauration faite en 1887. En effet, au cours du XIX^e siècle, la dalle de couverture s'est brisée et écroulée avec la chute des piliers du côté nord-est. Nous avons un dessin de Léon Ballereau de 1862 et une photo de Jules Robuchon de 1885 qui montrent l'édifice après cet écroulement. La **figure 13A et B** présente l'aspect du dolmen vers 1862 avec la table tombée et, au début du XX^e siècle, après la restauration. Ce dernier aspect est celui de l'état actuel comme l'indique le plan de la **figure 14** avec la nomenclature des blocs, ainsi que les images du dolmen (**Ph. 46** et suivantes).

Fig. 13

La Frébouchère

A



avant la restauration de 1887

*dessin de L. Ballereau
vers 1860*

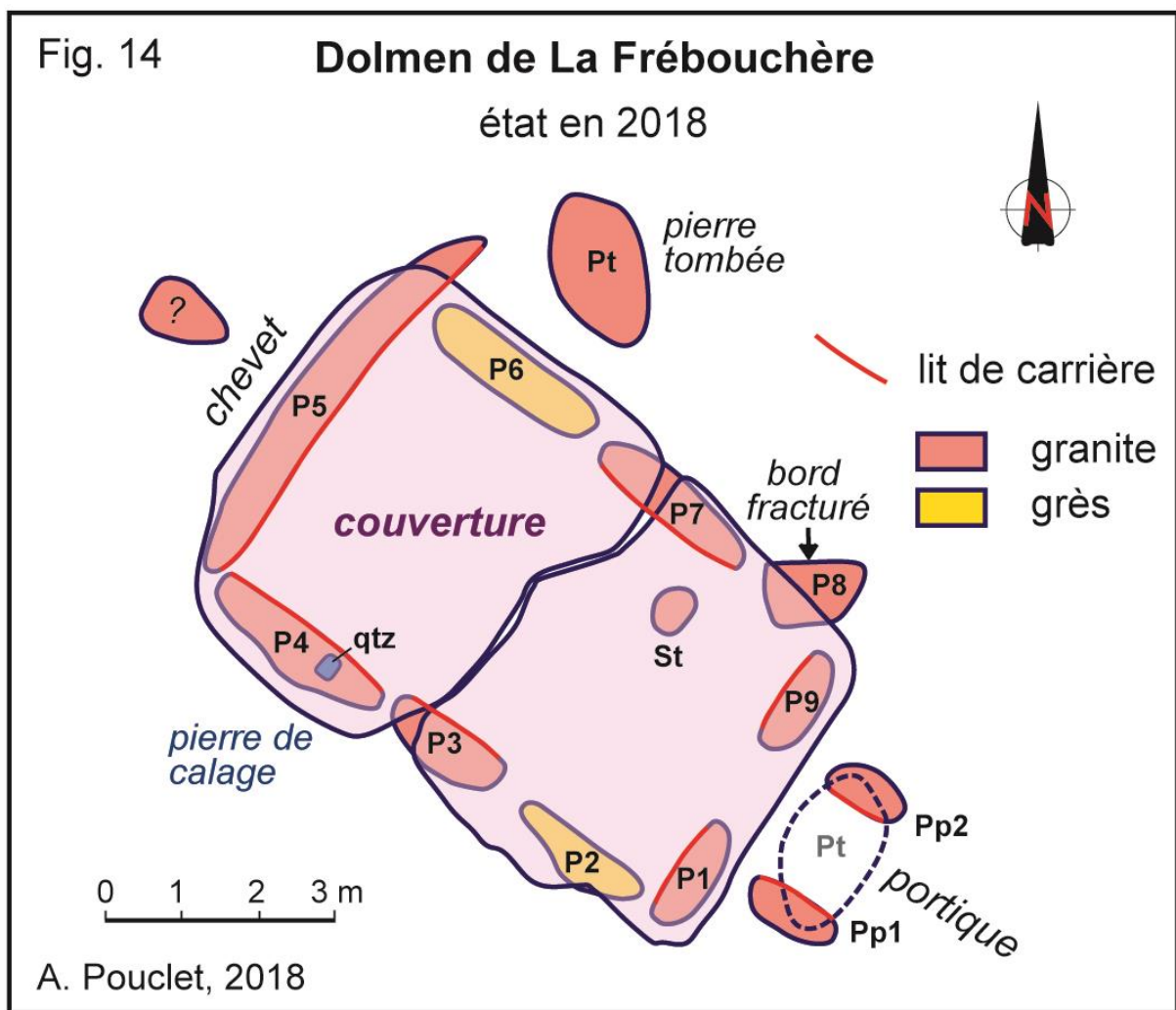
B



après restauration

carte postale du début du XX^e siècle

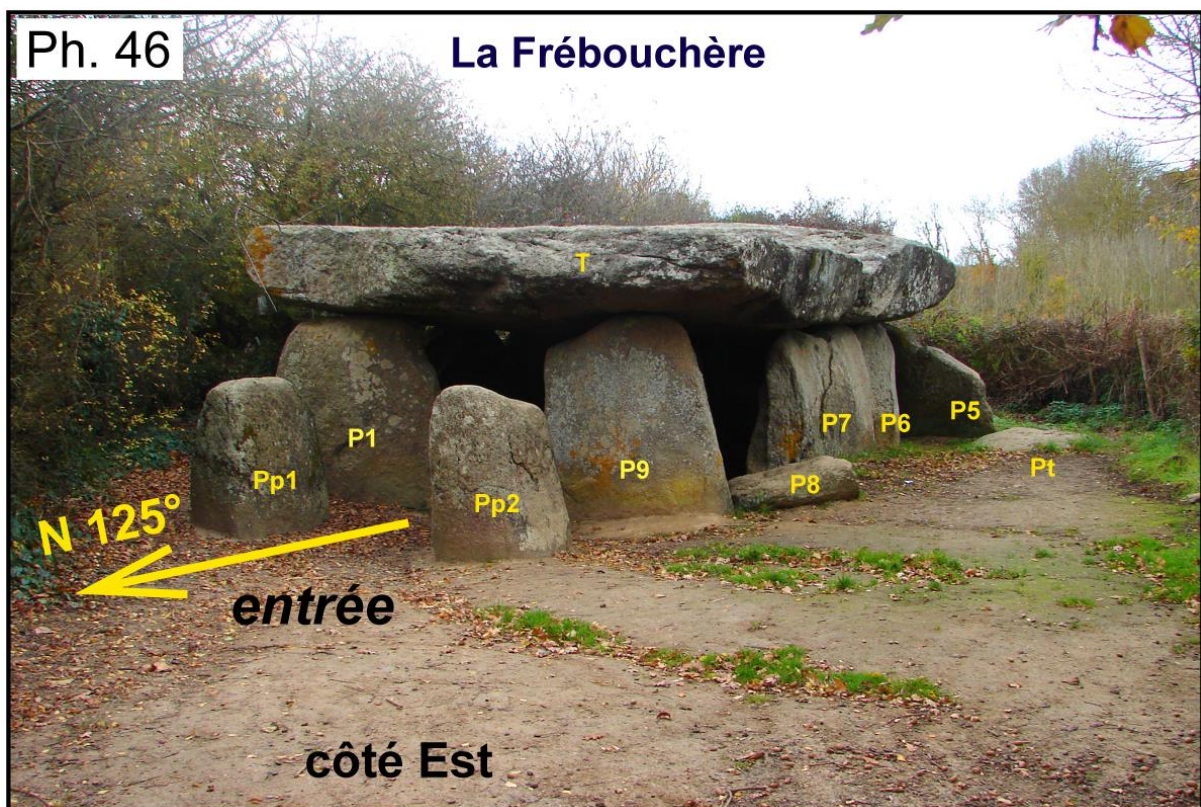
Tous les blocs granitiques sont faits du même granite porphyroïde. Les deux blocs gréseux sont du même grès fin quartzeux. La table (T) est issue d'un seul bloc rectangulaire assez régulier de 8,3 m de long sur 5,5 m de large pour une épaisseur moyenne de 65 cm. Le poids d'une telle dalle est d'un peu plus de 80 tonnes. Les piliers de granite **P1, P3, P4, P7, P8 et P9** sont de dimensions voisines et sont posés de champ comme des orthostates classiques (**Ph. 47**).

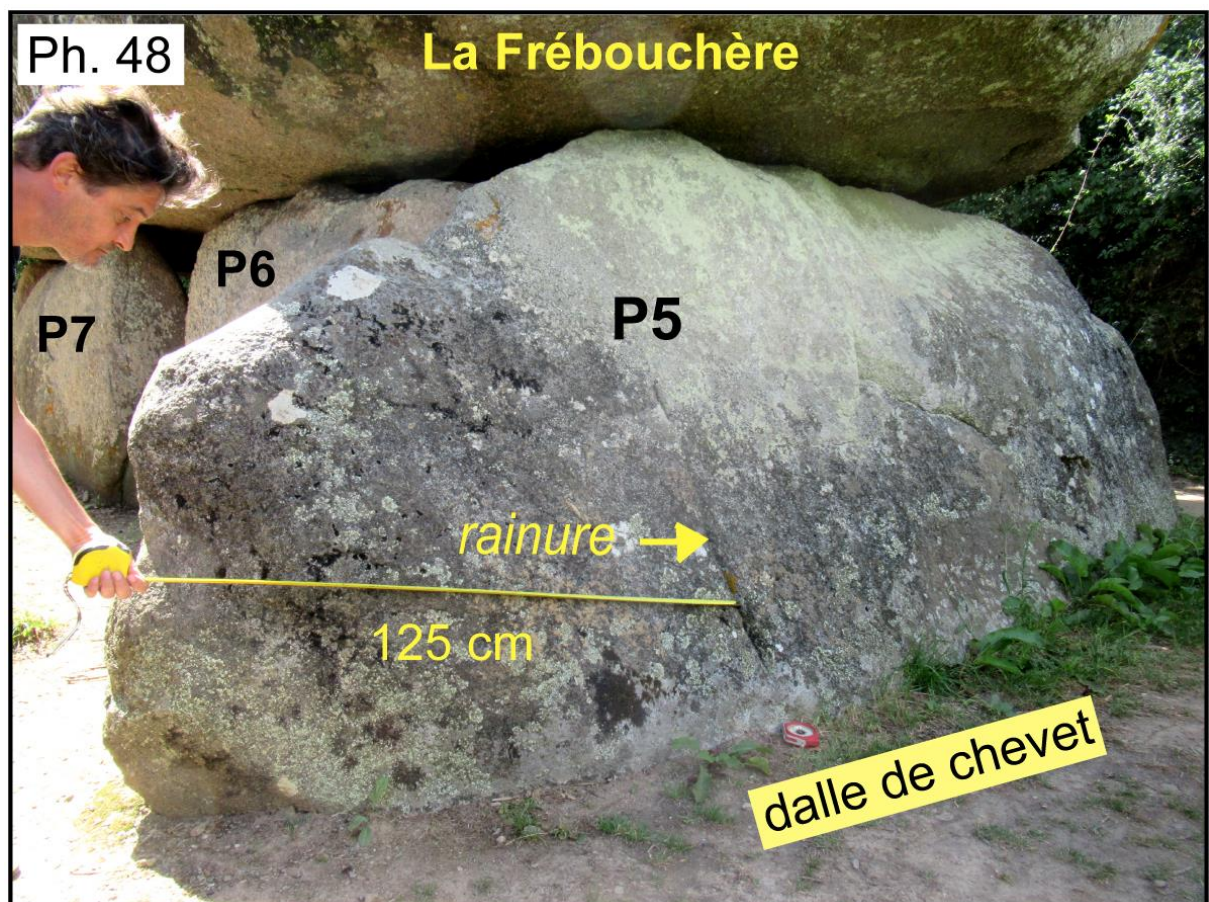
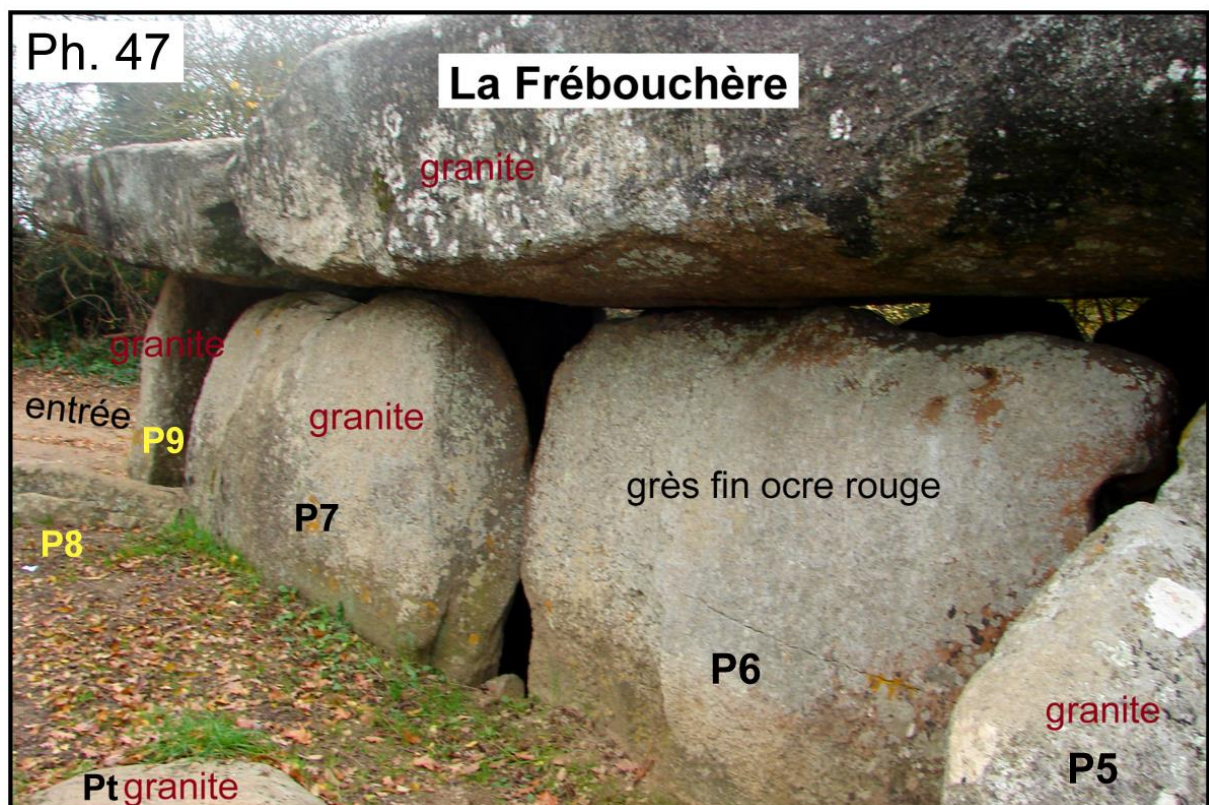


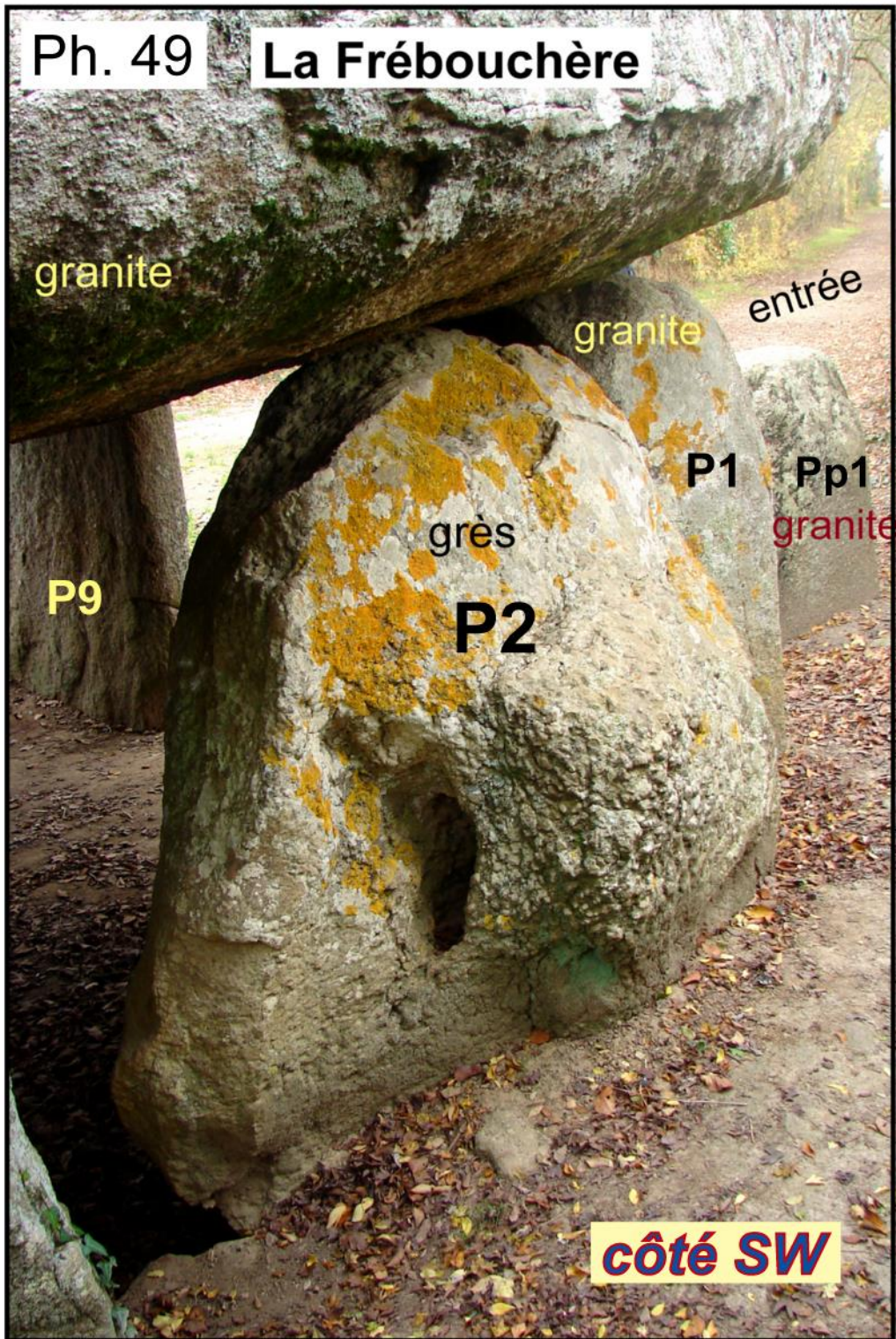
Toutefois, le pilier P8 ayant été fracturé est resté au sol. Le pilier de granite **P5** est la dalle de chevet de grande taille puisqu'elle ferme à elle seule le fond du monument et débord de part et d'autre des parois latérales (**Ph. 48**). Curieusement le côté qui débord au nord-est montre une tentative de découpe par le creusement d'une rainure verticale. Cette découpe n'avait aucune raison d'être dans l'édifice initial qui devait être enfoui sous le tumulus. S'agissait-il de débiter le bloc pour en récupérer un fragment ? La rainure est taillée perpendiculairement au fil de la roche et ne suit aucune diaclase. La tentative ne pouvait aboutir qu'en taillant la roche sur toute son épaisseur. Les piliers de grès **P2** et **P6** sont de dimension similaire aux autres piliers, sauf que le P2 est de forme triangulaire (**Ph. 49**). La disposition des orthostates permet la réalisation d'une vaste chambre de 7,2 m sur 3,5 m avec une hauteur dépassant 1,8 m vers le chevet, mais avec une forte érosion du sol. Toutes les dalles de granite présentent une face plane ou à plans fracturés faits de cassures anguleuses et une face bombée. La face plane correspond au lit de carrière, souligné en rouge sur la **figure 14**. La face bombée est celle de l'affleurement du bloc rocheux. On ne sera pas surpris de constater que toutes les faces planes sont disposées vers l'intérieur de la chambre. Le bord de ces faces planes du lit de carrière montre la trace des encoches ayant servi au débitage du bloc, trace parfois encore très nette (**Ph. 50**). Le pilier de grès P2 montre une face plane correspondant à la base de la strate sédimentaire, également disposée vers l'intérieur. Le pilier de grès P6 a deux faces planes qui sont donc également utilisables pour la chambre. La base de la strate semble être à l'extérieur. La face mise vers l'intérieur est naturellement érodée en cuvettes et cupules caractéristiques de l'altération de surface (**Ph. 51**). On ne saurait douter que la table de couverture soit également posée sur son

lit de carrière formant le plafond de la chambre. Nous en déduisons que les blocs de granite ne sont pas des simples boules prélevées dans un chaos granitique de fond de vallée. Ces blocs ont été extraits d’affleurements de flancs de vallée après creusements pour dégager les plans de fracture des diaclases Dh. Nous avons observé des affleurements similaires dans le parc de la Guignardière avec des traces d’extractions mécaniques des constructeurs du Néolithique (Rapport de la sortie du 10 juin 2018 de l’AVG-GVEP, site avg85.fr). Pour le dolmen de La Frébouchère, les affleurements se trouvaient en amont du Ruisseau du Bois Renard (cf. infra). On reste confondu par la technicité qu’il a fallu déployer pour extraire une dalle de 8,3 sur 5,5 m de 80 tonnes formant la couverture du monument.

L’entrée de la chambre est au sud-est en direction N 125°, selon l’axe médian de l’édifice. Cette direction correspondant au lever du soleil au solstice d’hiver se retrouve dans beaucoup de monuments de la même période d’édification. De part et d’autre de l’entrée, deux pierres parallélépipédiques aux angles bouchardés **Pp1** et **Pp2** forment un portique caractéristique du type angevin. Les faces planes des deux pierres, ou lits de carrière, sont placées dans l’entrée. Il n’y a pas de linteau ; mais une pierre déplacée au nord, **Pt**, a une dimension suffisante pour coiffer ce portique (**Ph. 52**). Dans ce cas, il faut envisager une entrée surbaissée dépassant à peine 1 m. Enfin, à l’intérieur de la chambre, à 1,6 m et à droite de l’entrée, une pierre oblongue érigée verticalement et soigneusement bouchardée forme une stèle, **St**. Elle est haute de 1,42 m sur le sol actuel et son sommet arrive à 10 cm sous la dalle de couverture (**Ph. 53**). De profil, la forme est phallique (**Ph. 54**). Cette stèle n’étant pas un support, elle devait avoir eu un usage votif ou sacré et représenter une divinité.







Ph. 50

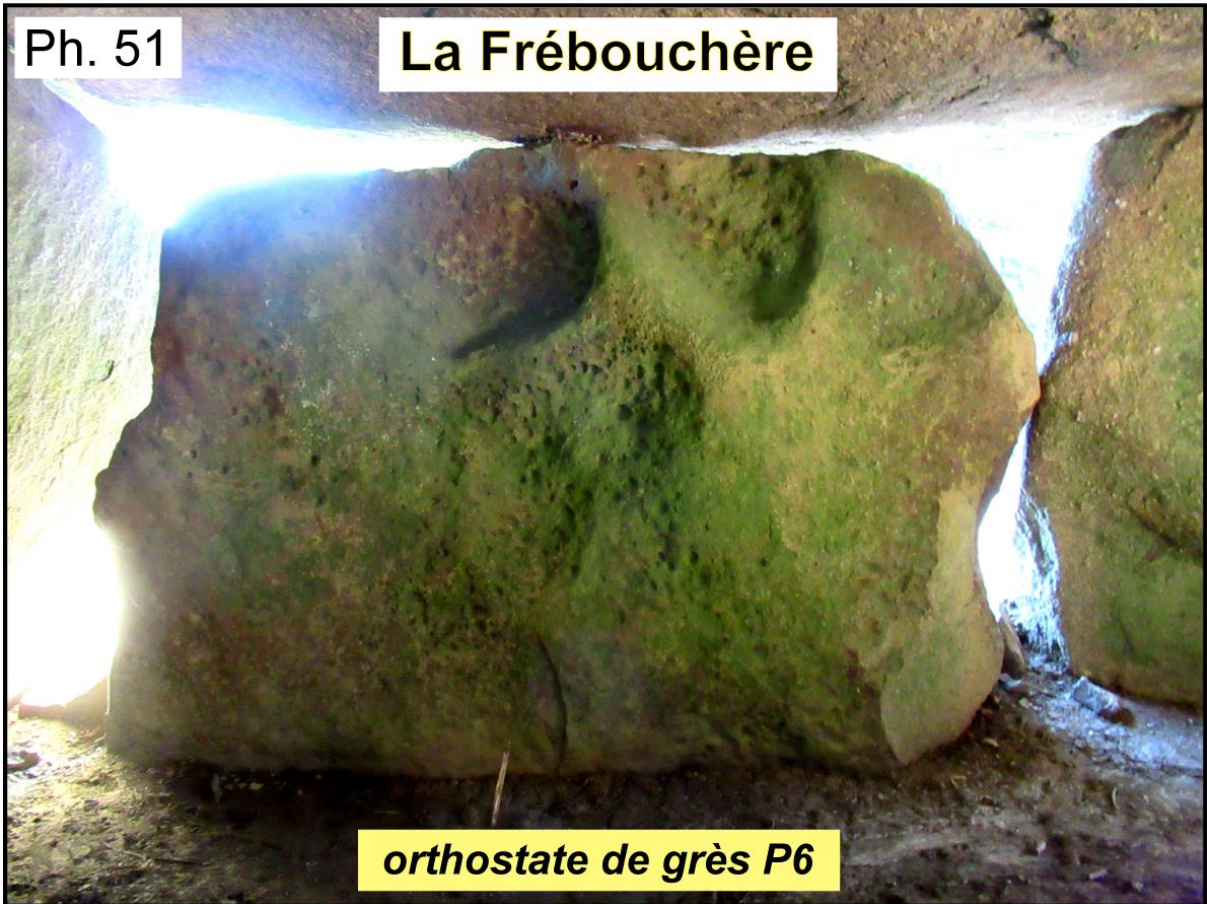
La Frébouchère

*lit de
carrière*

*encoche de débitage
au bord du pilier P1*

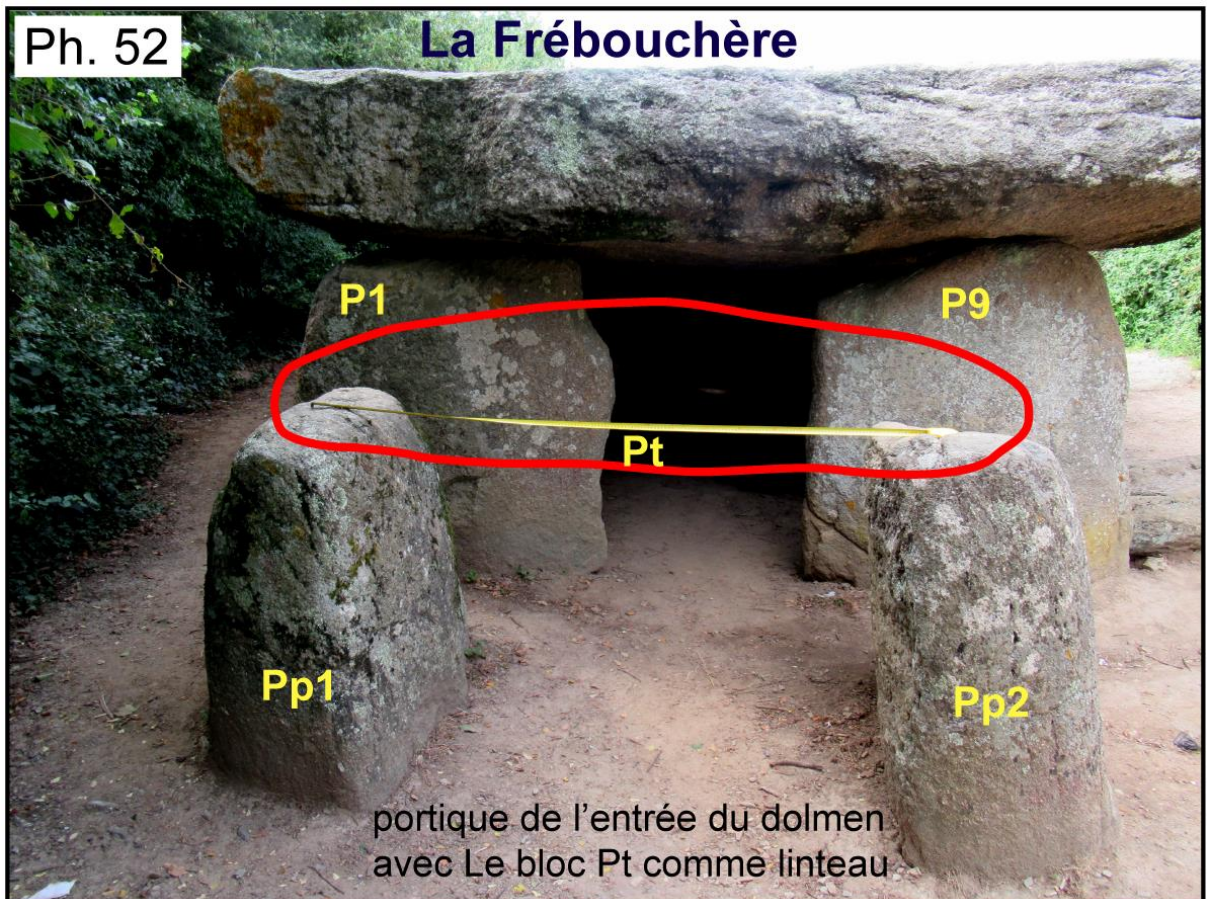
Ph. 51

La Frébouchère



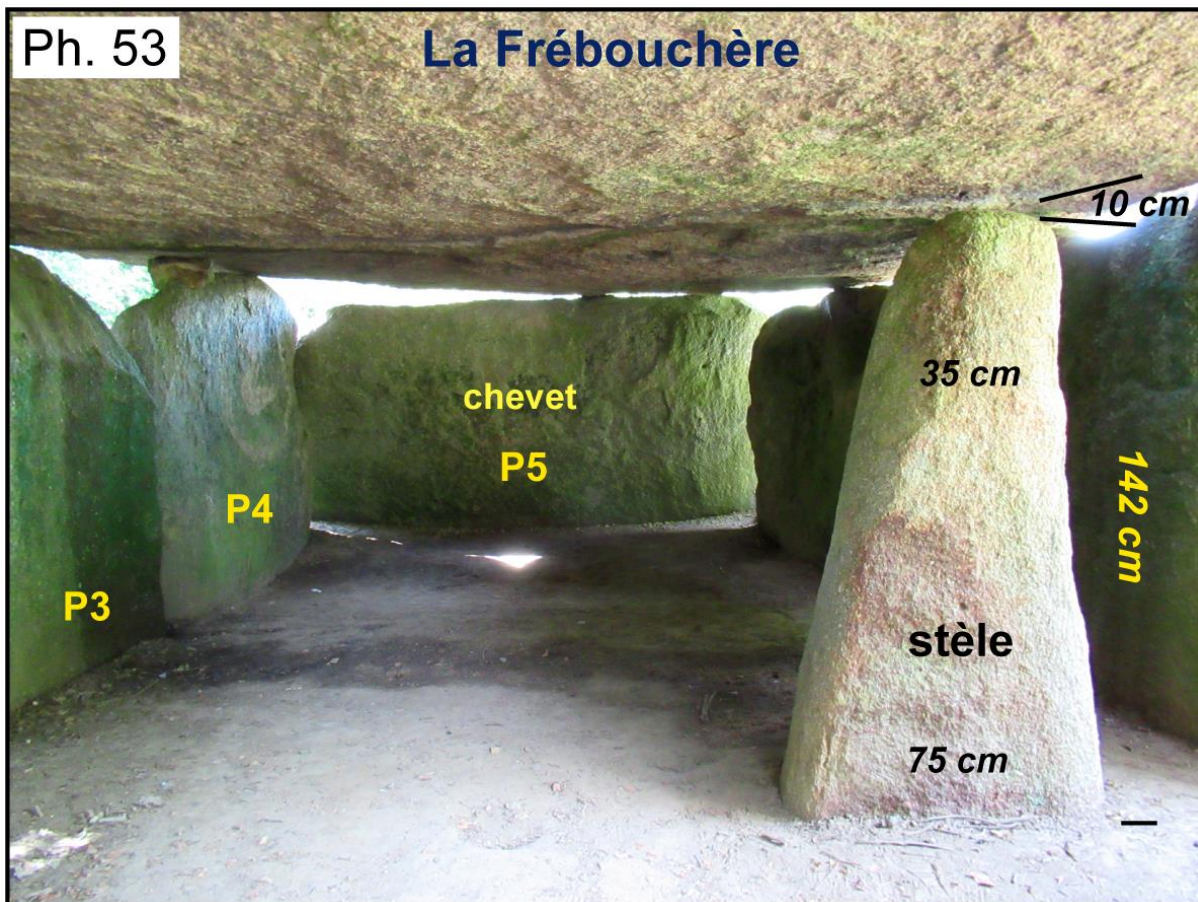
Ph. 52

La Frébouchère



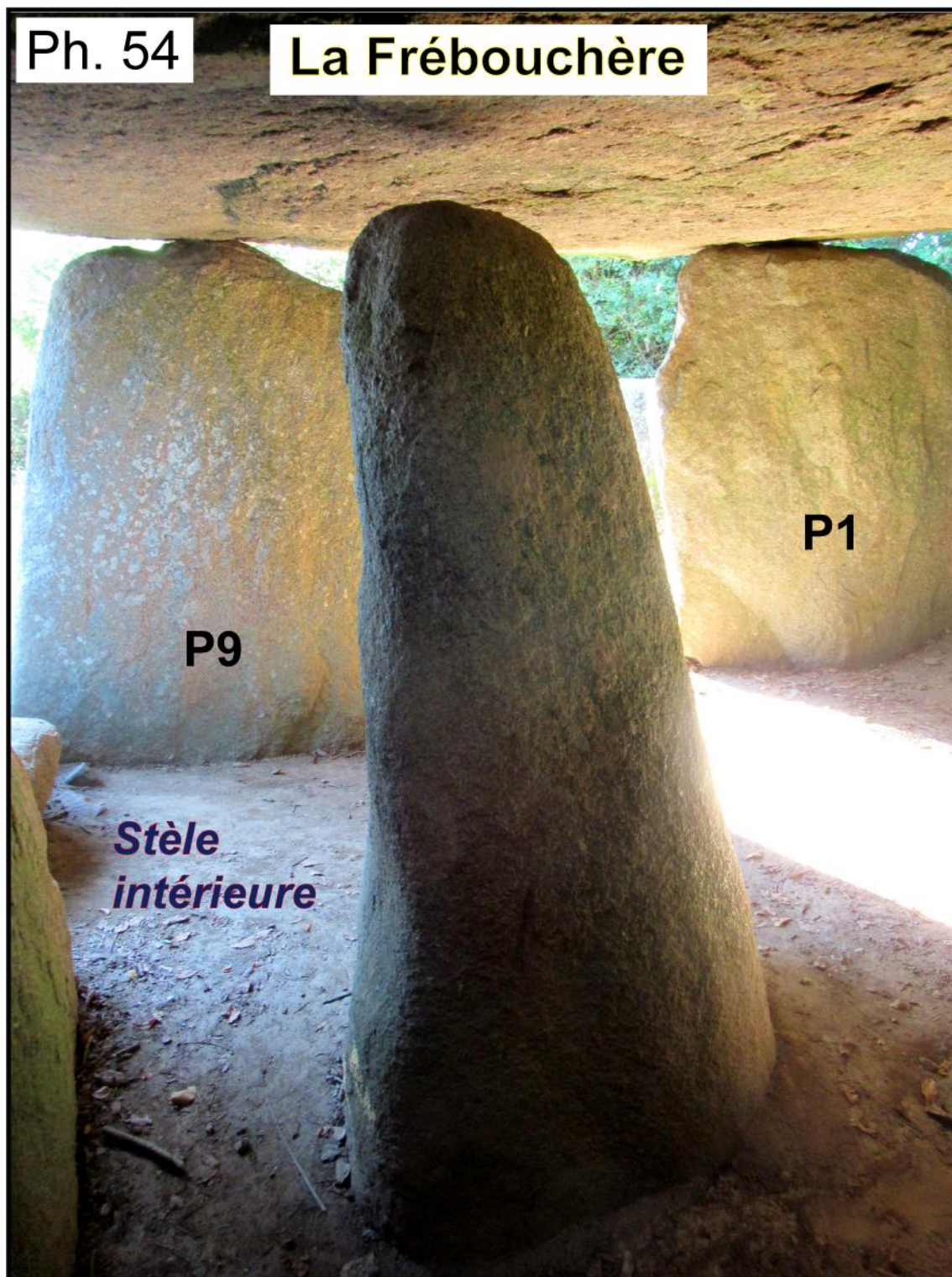
Ph. 53

La Frébouchère



Ph. 54

La Frébouchère



Lors de la restauration de l'édifice, en 1887, les deux parties de la table ont été posées sur les piliers remis à la verticale. Pour aligner ces deux parties, des pierres de calage ont été intercalées entre les piliers et la table comme on peut le voir sur les clichés de M. Mieusement en 1890 (archives de la BNF) et sur la **figure 13B**. Ces pierres n'ont pas supporté le poids de la table et ont été broyées au fil du temps. Il reste cependant un petit bloc de quartz sur le pilier P4 (**Ph. 55**).

Ph. 55

La Frébouchère

couverture

20 cm

*bloc de calage en quartz
posé en 1887*

P4

Qui a cassé la table ?

Pour le célèbre abbé Baudry, curé du Bernard dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est la foudre qui a brisé la roche en 1793 ([Baudry, 1862](#)). D'après Poissonnier (1997, p. 70) qui cite [Audé \(1840\)](#), l'événement s'est produit en 1815. On reconnaît les dates fatidiques de la guerre de Vendée et de Waterloo. En réalité, Baudry comme Audé ne font que rapporter des on-dit locaux. Pourquoi la foudre aurait-elle frappé cette roche peu élevée et non conductrice donc incapable de transmettre ou de produire une décharge électrique ? Sur le dessin de 1862 ([Fig. 13A](#)), on voit la table en deux morceaux écroulés sur le côté par suite de la chute d'un ou deux orthostates latéraux. Est-ce l'écroulement qui a cassé la dalle ou celle-ci était-elle déjà brisée auparavant ? Finalement l'édifice a été restauré en 1887.

Deux hypothèses sont possibles :

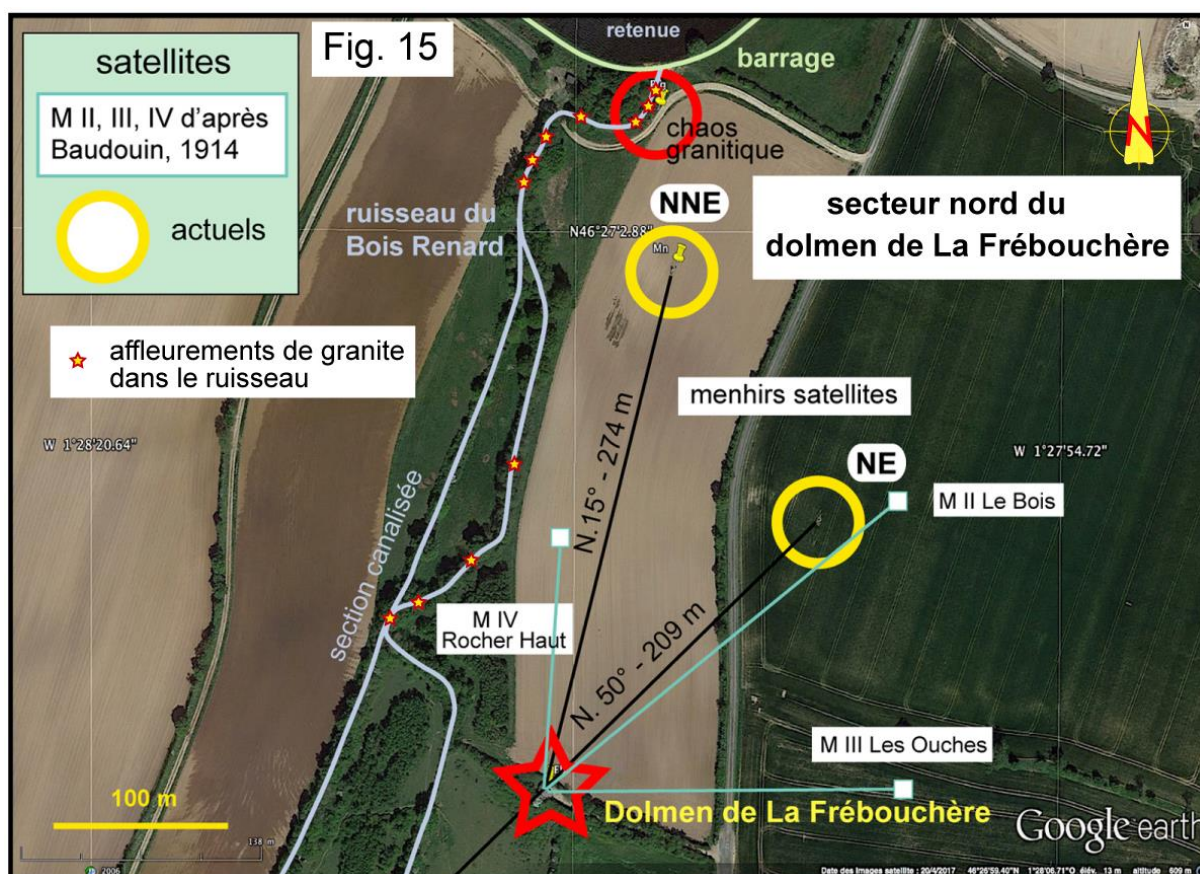
1 – La dalle s'est brisée lors de sa mise en place, soit par suite d'une fausse manœuvre lors de son dégagement par des outils de transports, soit par un mauvais positionnement des supports avec un tassement irrégulier des orthostates. La dimension et la masse de cette dalle de plus de 80 tonnes sont en effet inhabituelles dans la couverture des dolmens qui est souvent faite de plusieurs dalles transversales. Or, en 1804, d'après [Cavoleau \(1818\)](#), cette dalle n'est pas cassée. Mais elle est brisée et renversée en 1840 d'après [Audé \(1840\)](#), ce qui donne une fourchette pour la date de fracturation.

2 – La fracture s'est produite en raison du basculement des supports résultant d'une érosion naturelle, ou du creusement de terriers par des animaux fouisseurs, à moins qu'il ne s'agisse de l'action intempestive de chercheurs de trésors venus creuser dans la chambre. On sait que des fouilles à cet effet ont été faites vers 1833 et sans doute à d'autres dates.

Cette dernière hypothèse impliquant des fouilleurs maladroits est sans doute la plus probable.

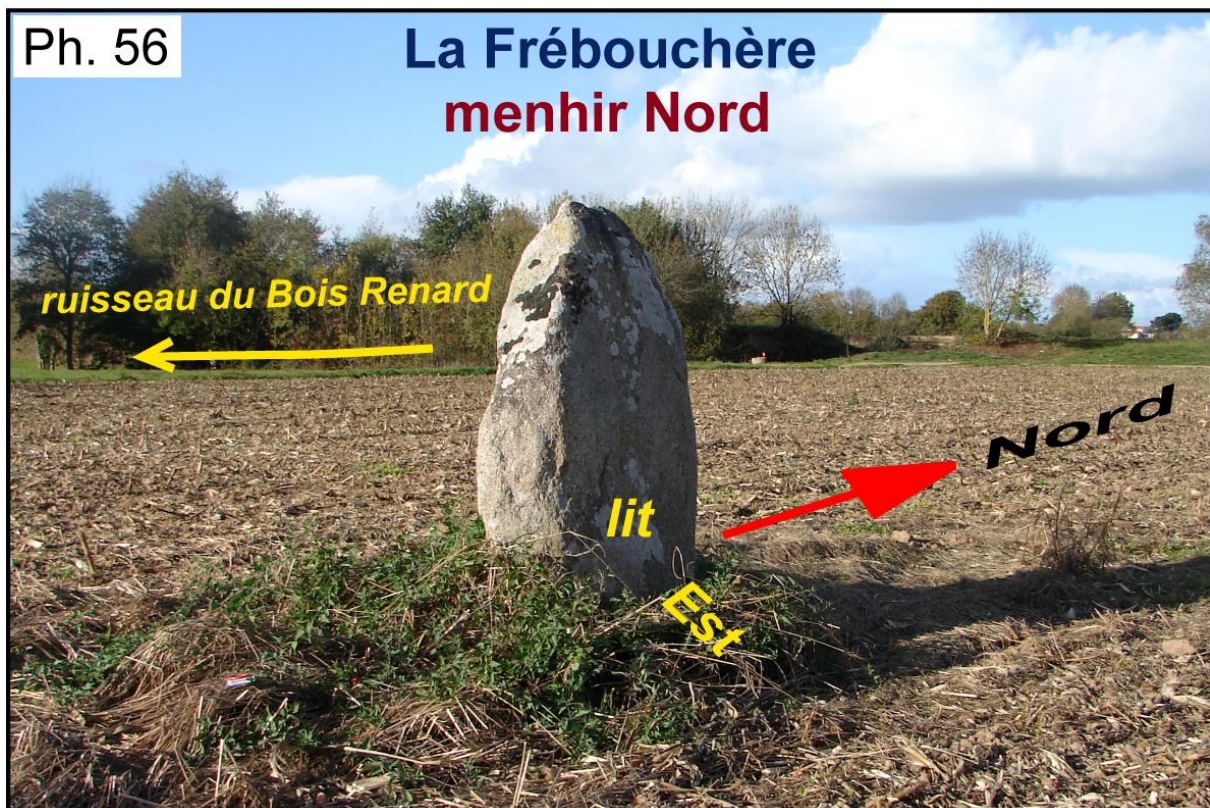
Les menhirs « satellites »

Baudouin (1914) signale la présence de trois menhirs à proximité du dolmen et de 5 ou 6 pierres tombées qualifiées de menhirs. Actuellement, nous voyons deux menhirs dressés au nord et au nord-est (**Figure 15**), quatre pierres couchées à l'ouest du dolmen, dans le talweg, et une pierre déplacée au sud-ouest. Certaines pierres sont des affleurements naturels du chaos granitique du ruisseau. Le menhir nord de 2 m de haut hors-sol et de forme oblongue est en granite porphyroïde. Il est dressé avec le lit de carrière orienté vers l'est (**Ph. 56**). Il est situé à environ 270 m au nord-nord-est du dolmen en direction N 15°. Le menhir nord-est, haut de 1,5 m et de forme pyramidale, est du même granite (**Ph. 57**). Il a été fracturé et ne présente pas de plan orienté. Il se situe à près de 210 m au nord-est du dolmen en direction N 50°. D'après l'article de Baudouin, ces deux menhirs correspondent aux menhirs MII et MIII du Bois de la Frébouchère et des Ouches. Nous avons reporté la position de ces menhirs sur la **figure 15**, d'après les mesures de Baudouin (1914) et sa figure 2. Nous constatons que la position actuelle est décalée d'un angle de 50° en rotation anti-horaire par rapport à la position de Baudouin. A l'emplacement actuel des menhirs, il n'y a rien sur la carte de Baudouin. Une erreur de 50° est invraisemblable. On a vu des villageois transporter des pierres dans leur jardin, mais personne ne se serait amusé à déplacer une pierre de taille conséquente pour la planter au milieu d'un champ en respectant son orientation initiale. Il nous paraît probable que la position actuelle de ces deux menhirs est celle qui prévalait au début du XX^e siècle, en dépit du relevé de Baudouin.



Ph. 56

La Frébouchère menhir Nord



Ph. 57

La Frébouchère



Contexte géologique et origine des blocs rocheux

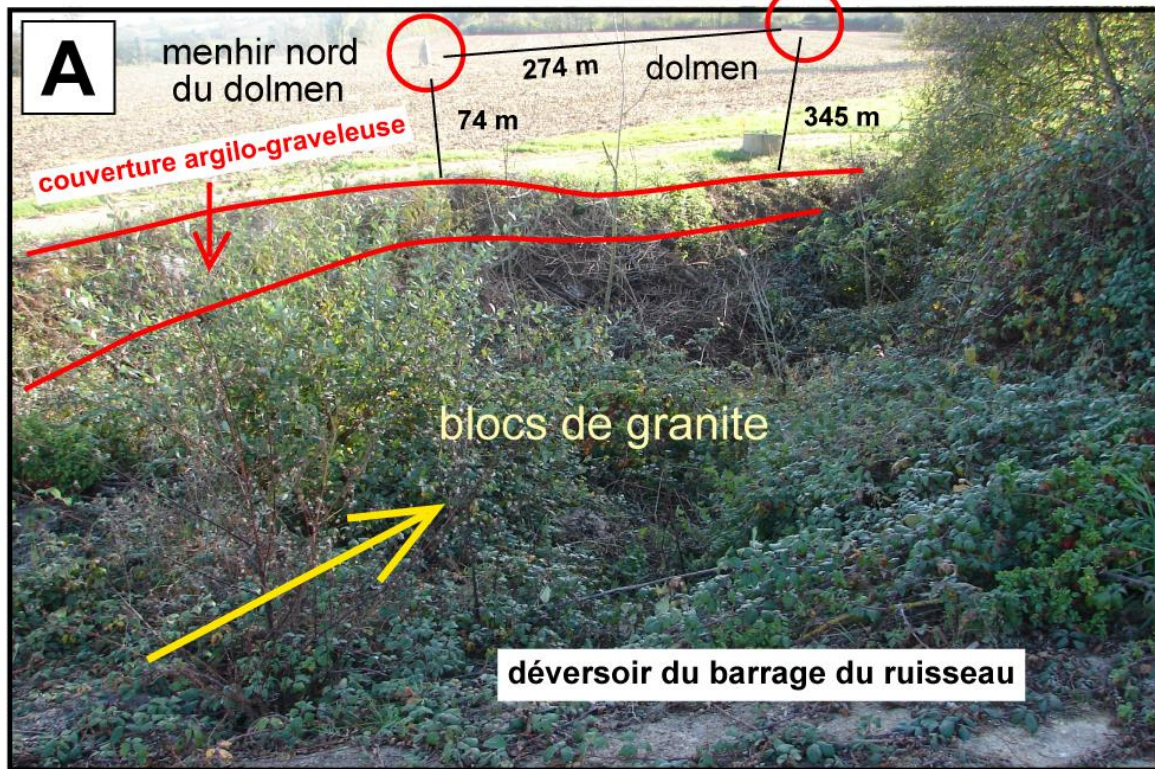
Le dolmen de La Frébouchère repose sur les formations détritiques de la transgression du Jurassique et les débris des premiers bancs carbonatés du Lias qui recouvrent le granite du massif d'Avrillé (**Fig. 1**). Cette couverture ne dépasse guère 1 m d'épaisseur comme on peut le voir dans le talweg du ruisseau du Bois Renard à l'ouest et en amont du dolmen où affleure le granite (**Ph. 58A et B**). Immédiatement à l'ouest du dolmen, le granite affleure dans le lit du ruisseau (**Ph. 59 et Fig. 15**). Il est recouvert par un petit niveau d'arène puis par une couche de

terre glaise jaune résultant de l'ennoyage de la vallée avec la remontée du niveau marin de base.
Il ne reste aucun sédiment du Jurassique.

Ph. 58

La Frébouchère

amont du Ruisseau du Bois Renard



Ph. 59

La Frébouchère

Ruisseau du Bois Renard



affleurement de granite

A 750 m au nord du dolmen, le ruisseau a été barré pour obtenir une retenue d'eau destinée à l'arrosage du maïs. Le barrage recouvre un ancien chaos granitique visible en automne après l'utilisation de l'eau de la retenue (**Fig. 15** et **Ph. 60**). De gros blocs de granite porphyroïde identique à celui du dolmen ont été poussés dans les talus. Au cours du Néolithique, avec le réchauffement climatique et alors que le niveau de la mer était 8 à 10 m plus bas que l'actuel, le ruisseau avait une intense activité torrentielle et érodait fortement le massif granitique pour former des chaos comme on peut en voir dans tous les ruisseaux qui descendent du massif d'Avrillé. Les flancs de vallées, maintenant adoucis, étaient escarpés et riches en affleurements

rocheux. C'est l'origine évidente des roches de La Frébouchère. Quant aux deux piliers de grès, nous avons déjà signalé leur origine locale, alors que des bancs de grès coiffaient tous les reliefs. Il apparaît donc probable que la localisation du monument a été conditionnée par la disponibilité des blocs rocheux et particulièrement la présence d'une grande dalle de couverture que l'on a pu extraire.

